

淡江大學法國語文學系碩士班

碩士論文

指導教授：梁蓉

共同指導教授：Olivier CHATELAN

文化遺產自十九世紀以來的誕生與轉變：
以卡卡松城堡為例

**Naissance et transformations du patrimoine culturel
de la Cité de Carcassonne depuis le XIX^e siècle**

研究生：顏妙蓁 撰

中華民國 107 年 6 月

Université Jean Moulin Lyon III
Faculté des Lettres et Civilisations

**Naissance et transformations du patrimoine culturel
de la Cité de Carcassonne depuis le XIX^e siècle**

Mémoire de soutenance de Diplôme Master II des Lettres
Spécialité Lettres Modernes, Parcours Études Françaises Polyvalentes



Présenté par :
YEN Miao-Chen

Sous la direction de :
Monsieur Olivier CHATELAN – Université Jean Moulin Lyon III
Madame Zong LIANG – Université de Tamkang

Soutenu le 7 juin 2018

Remerciements

Je tiens à remercier tout d'abord mon directeur de mémoire en France Monsieur Olivier Chatelan et ma directrice de mémoire à Taïwan Madame Zong Liang, pour leurs conseils et encouragements tout au long de mes études et plus particulièrement pour mon travail de Mémoire.

Je remercie aussi l'Office Municipal de Tourisme de Carcassonne et son Directeur, Monsieur Gilles Clemente, Madame Muriel Bastié responsable du service accueil, Monsieur Anthony Chollet architecte au Syndicat Mixte du Grand Site de la Cité de Carcassonne, Madame Caroline Frinault historienne à la mairie de Carcassonne, et Monsieur Alain Pignon, auteur du blog « *chroniques de Carcassonne* » et aussi Manager du centre-ville de CCI de Carcassonne. Avec gentillesse et générosité ils ont répondu à mes questions et m'ont donné accès à toutes les informations nécessaires à mon travail de recherche.

Je voudrais aussi exprimer toute ma gratitude à Shiu-Hua et Marc Delmotte, mes amis qui m'ont accueillie à Carcassonne. Leur amitié a soutenu ma motivation dans l'exploration et la découverte de la Cité.

Je veux également exprimer ma reconnaissance à l'association CPU « Coup de Pouce Université » de Lyon qui m'a permis d'enrichir mes connaissances sur la culture et la langue française. Merci à Bernard Drutel qui m'a accordé son temps, sa patience et son écoute pour la relecture et correction de ce mémoire.

J'adresse une pensée toute particulière à Hsin-Han Huang, mon unique camarade taïwanais qui a partagé ce parcours de Master avec moi pendant trois ans. Ses encouragements et son soutien fidèle m'ont accompagnée tout au long de ma rédaction et de mes études à Taïwan et en France.

Je remercie enfin chaleureusement ma famille qui m'a soutenue et encouragée à poursuivre mes études en France. Je lui dédie ce travail en signe de reconnaissance de la confiance qu'elle m'a toujours accordée et qui a permis l'achèvement et la réussite de ce Mémoire.

Merci à toutes et à tous

論文名稱：

頁數：93

文化遺產自十九世紀以來的誕生與轉變：以卡卡松城堡為例

校系(所)組別：淡江大學 法國語文 學系碩士班

畢業時間及提要別：106 學年度第 2 學期 碩士 學位論文提要

研究生：顏妙蓁 指導教授：(台灣)梁蓉、(法國) Olivier CHATELAN

論文提要內容：

在現代社會裡，我們將文化遺產視為歷史證據的象徵，背負著文化傳承的使命。遊客及旅行家們再周遊列國的路程中都不會錯過拜訪這些文化資產的機會。許多國家竭力地保存這些具有代表性的遺產，並再透過觀光業的發展，以保護古蹟的方式下再次利用各自的歷史遺跡。因此，古蹟活化及文化遺產化的概念就此萌生，不僅在台灣和法國，此理念已經漸漸擴展至世界各國，為觀光業開發的主要元素之一。

在 2014 年訪友的旅程中，來至卡卡松城市，被當地超過兩千年歷史古堡的壯觀所驚艷而著迷。遊走在古堡裡的城牆巷弄之間，看到歷史所走過而留下痕跡，箭塔、城垛、教堂，也同時看到現代觀光業的發展，餐廳、紀念品店、文化活動。這兩個不同世代的產物在現在可以和諧地共生共存，心中不禁懷有一個疑問：古堡是如何轉變為既是一個〈文化遺產〉又是一個〈觀光勝地〉？

為了找出這個答案，本論文以此疑問點為出發點，分為三大章節來探討以及分析〈文化遺產〉的概念與〈文化遺產化〉的執行。

首先透過歷史的角度去看古堡建造的過程以及過去王國的興盛與沒落，從西元前約六世紀開始，前後經由羅馬人(Les Romains)，西哥德人(les Wisigoths)，阿拉伯人(les sarrasins)，法蘭克王國的封建時期與王室時期，後來因庇里牛斯條約的簽訂而喪失戰略地位而沒落，險而被拆毀，在當地居民以及文學家梅里美(Mérimée)的捍衛之下得以保住古

堡，並派遣維奧萊-勒-杜克(Viollet-le-Duc)建築師來進行修復重建。藉由歷史的角度得以理解過去古堡的各個時代角色與功能演變。

接著我們用理論的角度去探討與分析<文化遺產>概念的起源與定義以及<文化遺產化>的行動，並透過古堡重建整修的過程來詮釋文化遺產化的執行及活化，並搭配觀光業的並存與合作，使古堡同時具有兩個角色。

再來，第三章節我們針對觀光發展的部分來做分析。先比較幾個具代表性的建築來前後比較功能上的轉變和差異，再討論觀光業的正反兩面影響以及近幾年來的觀光效益，來說明文化遺產在觀光業裡的重要性。透過這份研究，從實體層面上看來我們明顯地看到城堡在功能上運用的轉變，從精神層面上來看，是每個時代的思想在流動與改變，而造就於古堡角色上的替換。此外，在現今兩個身份的並存，文化遺產及觀光景點，需取得一個互利的平衡點來維持和諧度，此平衡點不僅僅與涉及管理單位和居民有，更是與身為觀光客的所有人都有密不可分的關係，需要一同努力保護並維持這些珍寶。

關鍵字：文化遺產、文化遺產化、卡卡松城堡、觀光

*依本校個人資料管理規範，本表單各項個人資料僅作為業務處理使用，並於保存期限屆滿後，逕行銷毀。

表單編號：ATRX-Q03-001-FM030-03

Title of Thesis :

Naissance and transformations of cultural heritage of the Fortified city of Carcassonne from Nineteenth century

Total pages: 93**Key words:** Cultural Heritage, Patrimonialization, Carcassonne, Tourism**Name of Institute:** Master Program, Department of French, Tamkang University**Graduate date:** June 2018**Degree conferred:** Master**Name of student:** YEN, Miao-Chen 顏妙蓁**Advisor:** (Taiwan) Zong LIANG / (France) Olivier CHATELAN**Abstract:**

In the modern society, we regard cultural heritages as symbols of the history, which carry the mission of inheriting ethnic cultures. Tourists usually won't miss the chance to visit these antiquities when they travel around the world. Thus, many countries are trying hard to protect cultural heritages and bring them back to life through the development of tourism. Meanwhile, the concepts of the heritage revitalization and patrimonialization have appeared. It's not only in Taiwan and nor in France, these ideas are spreading in many parts of world and are considered as principal elements of tourism.

In 2014, I came to Carcassonne for visiting a friend, and was amazed by the charm of its castle with 2 thousand years of history. When walking through the alleys between the walls, I can see that the old monuments, like towers and churches, were still there. In the meantime, I could also see the modern changes, like restaurants and souvenir shops. Then I noticed that these two symbols of different periods of time can be put together harmoniously. At that moment, a question came into my mind: how was the castle transformed into a historical heritage and a tourist site at the same time? In order to find out the answer, in this thesis, I will discuss and analyze the concept of < heritage (patrimoine) > and the execution of < patrimonialization > in three chapters.

In the first chapter, I will try to find out the changes of the functions of the castle and its role

throughout the history. According to the recordation, from the 6th century B.C, the Carcassonne Castle was sequentially governed by the Romans, the Wisigoths, the Arabians and the Kingdom of France. Then, because of signing of the Treaty of the Pyrenees, it lost its strategic role and was almost destroyed. But thanks to local people and writer Merimée's defense, the castle was retained. Later the government sent the architect Viollet-le-Duc to execute its reconstruction.

In the second chapter, I will use theoretical methods to analyze the definition and the origin of < heritage (patrimoine) > and execution of < patrimonialization >. I will also explain how the reconstruction of the castle and its changes throughout the time show the achievement of these theories, that is to say, how the castle can have two identities at the same time.

In the last chapter, I will focus on the influence of tourism. I will firstly analyze the changes of functions of several buildings before and after the reconstruction. Then I will move on to the advantages and disadvantages of the tourism and its benefits of these years to underscore the importance of heritage to the tourism.

Via this research, on the one hand, we can see the changes of the practical functions of the castle ; on the other hand, the mental role it plays also transforms along with the development of thought. Besides, nowadays, its two identities existing at the same time, the cultural heritage and the tourist site, need a balance between them so as to keep the sense of harmony. This not only requires the contribution of local people and of the government, but also concerns every tourist's effort to protect this cultural treasure.

According to "TKU Personal Information Management Policy Declaration", the personal information collected on this form is limited to this application only. This form will be destroyed directly over the deadline of reservations.

表單編號：ATRX-Q03-001-FM031-02

Table des Matières

Introduction	1
I. Partie historique : l'histoire de la cité de Carcassonne, des origines au début du XIX^e siècle.....	4
A- La domination par des tribus variées (VI ^e siècle av. J.C. – VIII ^e siècle ap. J.C.)	4
1. Des temps primitifs à l'époque Gallo-Romaine : l'apparition de la Cité et le début du commerce.....	4
2. De l'arrivée des Wisigoths au départ des Sarrasins	6
B- De l'époque féodale à l'époque royale (VIII ^e siècle ap. J.-C. – XVII ^e siècle ap. J.-C.)..	7
1. De la période féodale aux croisades : le siège de la famille Trencavel et des Cathares	7
2. L'époque royale : la naissance de la Ville Basse et le renforcement de la fonction militaire.....	8
C- L'abandon puis la restauration de la Cité (XVII ^e siècle ap. J.C. – XIX ^e siècle ap. J.C.)	9
1. Du déclin au sauvetage de la Cité.....	10
2. De la restauration au site touristique	10
II. Partie théorique : la naissance de Carcassonne en tant que patrimoine culturel à partir du XIX^e siècle.....	13
A- Les définitions et pratiques des termes spécifiques : le patrimoine et la patrimonialisation..13	
1. L'origine de la notion : le « patrimoine culturel ».....	13
1.1 L'origine et l'évolution de la définition « patrimoine ».....	13
1.2 Le musée : de la collection à la protection	15
1.3 L'idée de la protection du patrimoine selon le Romantisme et Viollet-le-Duc : le retour à la vie médiévale	17
1.4 Au XX ^e siècle : l'impact de l'urbanisme et la culture pour l'évolution de la notion patrimoniale	19
1.5 L'UNESCO: le classement et l'enregistrement au patrimoine	24
2. L'apparition du mot : « patrimonialisation ».....	25
2.1 Des définitions diverses de la patrimonialisation : la mise en œuvre du retour au passé.....	25
2.2 Le processus de la patrimonialisation : les étapes de mise en valeur du patrimoine	28
3. Les pratiques de la patrimonialisation	33
3.1 Les actions et les formes diverses de la patrimonialisation : de la restauration au site touristique	33
3.2 Les acteurs engagés de la patrimonialisation : la mobilisation et la sensibilisation.....	34

3.3 Le développement du tourisme et la patrimonialisation : un symbole et une ressource économique	36
3.4 Les enjeux de la patrimonialisation : les divergences d'opinions, le budget, les risques de dommages et l'identité avec le tourisme.....	38
B- L'intégration : la patrimonialisation et le tourisme de la Cité de Carcassonne.....	40
1. La restauration de la Cité de Carcassonne	41
1.1 La réhabilitation patrimoniale : les acteurs principaux de la mobilisation	41
1.2 Des difficultés et des enjeux de la restauration : la mission essentielle, l'efficacité des travaux, la discussion avec les habitants et le budget du projet.....	46
1.3 Les polémiques et les divergences d'opinion : les critiques des approches architecturales et archéologiques.....	48
2. L'émergence du tourisme à Carcassonne	50
2.1 L'apparition du phénomène touristique : de l'embrasement de la Cité au classement au patrimoine mondial.....	50
2.2 Les défis futurs de la Cité : l'essence véritable de la patrimonialisation, le développement touristique raisonné, à la recherche d'un équilibre.....	52
III. Partie pratique actuelle : la mise en oeuvre de la patrimonialisation avec le tourisme à la Cité de Carcassonne aujourd'hui.	54
A- La transformation de la Cité : la comparaison de l'usage des espaces entre le passé et le présent	54
1. Le centre royal, religieux et d'activités : les espaces dans la Cité avant la restauration .	54
2. Les salles des expositions et les scènes de spectacles : les espaces dans la Cité après la restauration	57
2.1 L'usage des espaces pendant la semaine.....	57
2.2 L'usage des espaces pendant le Festival de Carcassonne	59
B- Le développement actuel du tourisme à la Cité	61
1. La gestion du tourisme : les acteurs principaux publics et privés du développement touristique	61
2. Les Obstacles au développement touristique : les critiques et les impacts sur la ville de Carcassonne.....	64
C- Les bilans touristiques de la Cité de Carcassonne.....	65
1. L'économie touristique annuelle : l'exemple de l'enquête sur les touristes de 2012.....	65
2. Le comparatif de l'essor de fréquentation des visiteurs de la Cité : la synthèse 2012 à 2016 et l'embrasement de la Cité de la fête nationale en 2015	72
Conclusion.....	75
Bibliographie.....	79
Sitographie	85

Filmographie.....	92
Annexe.....	93



Introduction

Le patrimoine culturel a une fonction symbolique dans la transmission de la culture ancienne, et il témoigne du déroulement de l'histoire. Les voyageurs ne manquent jamais la visite de ce qui fait partie du patrimoine culturel. Beaucoup de pays protègent et réemploient ce qui appartient à leur héritage culturel pour sauvegarder le trésor qui en découle et également promouvoir le tourisme. L'idée de la valorisation du patrimoine existe non seulement à Taiwan et en France, mais aussi dans le monde entier.

La France a pour réputation de posséder une expérience très riche en matière de valorisation du patrimoine culturel. Grâce à cela, l'économie et les activités commerciales liées au tourisme ont toujours un grand succès. J'ai découvert la Cité de Carcassonne pour la première fois en 2014 en tant qu'étudiante étrangère en échange en France pendant un an. Je n'avais jamais vu ni château ni citadelle auparavant. J'ai été émerveillée par l'ampleur et la beauté de cette forteresse. Les deux lices sont en bon état, bien conservés depuis longtemps avec un château comtal à l'intérieur. J'avais l'impression d'entrer au Moyen-Âge en me promenant au sein de la Cité. Une interrogation est survenue immédiatement dans ma tête : comment cette cité médiévale est-elle devenue un site touristique ? Elle garde son apparence du passé mais elle vit au présent. Cette question s'est installée durablement dans ma tête. Elle s'est transformée tout naturellement comme une opportunité de travail pour mon mémoire. J'ai donc décidé de prendre la Cité de Carcassonne pour sujet de travail et de recherche en réponse à mon interrogation.

Aux origines de son histoire, la Cité a été essentiellement, compte tenu de sa situation géographique, un marché et une forteresse militaire. L'ancienne fonction de la Cité de Carcassonne était celle d'un centre-ville, avec des foires et des marchés pour ses habitants. À l'intérieur de la Cité se trouve également le château comtal qui abritait le Seigneur. Avec les deux remparts qui entourent le château comtal, la Cité de Carcassonne signe son identité militaire historique. Les fonctions de la Cité ont changé au fil du temps. Après les restaurations entreprises par l'architecte Eugène Viollet-le-Duc à partir de 1843-1845, la Cité va devenir peu à peu un site touristique. De nos jours, la fonction a changé. Cet héritage est non seulement un patrimoine national mais aussi un site touristique populaire. Aujourd'hui, les anciennes fonctions du patrimoine ont disparu, et elles ont été remplacées par des boutiques de souvenirs

ou des restaurants touristiques. Néanmoins, diverses instances locales, régionales et nationales organisent des activités dans les monuments historiques pour les promouvoir et attirer plus de visiteurs à travers des expositions, des concerts, des spectacles, etc. Ces événements contribuent à revitaliser le patrimoine. G.Nadaud, le célèbre chansonnier parisien a mentionné une phrase qui témoigne de l'importance de la Cité : « Il ne faut pas mourir sans avoir vu Carcassonne. »¹ que Georges Brassens a mis en musique et rendu populaire.

Nous nous interrogerons sur cette évolution, et, dans ce mémoire, nous chercherons particulièrement à comprendre comment la Cité de Carcassonne devient un patrimoine et comment la procédure de patrimonialisation s'est déroulée sur cet héritage jusqu'à son inscription au patrimoine mondial. Nous nous questionnerons également sur son développement touristique. Pour analyser cette mise-en-oeuvre, mon mémoire se compose de 3 parties : approche historique, approche théorique, situation actuelle.

Dans la première partie, nous exposerons d'emblée l'histoire de la Cité de Carcassonne, des origines jusqu'au début du XIX^e siècle. Nous analyserons les changements successifs de fonctions et les divers rôles de la Cité au cours de cette longue histoire pour observer sa transformation depuis une forteresse militaire vers un patrimoine culturel et un site touristique.

Concernant la deuxième partie, ma démarche va consister à analyser les approches de muséologie, la définition du terme patrimoine et l'apparition de la notion de patrimonialisation selon les visions d'autres spécialistes. De plus, les processus, les formes et les acteurs de la patrimonialisation sont aussi les points que je vais dévoiler dans cette partie. Pendant la restauration, il y eut divers conflits et divergences de pensées entre les habitants et l'architecte. Je vais donc exposer ces différentes approches du passé et les confronter à la démarche actuelle propre à la Cité de Carcassonne. Par ailleurs, le commencement de la mise en oeuvre du tourisme est aussi une démarche essentielle à la suite de la restauration. La restauration est censée avoir une relation intime avec le tourisme. Je vais analyser l'évolution et le lien entre ces deux éléments indispensables de la Cité.

Enfin, dans la dernière partie, j'analyserai le développement touristique d'aujourd'hui à travers les statistiques de la CCI (Chambre de commerce et d'industrie) de Carcassonne et du Comité Départemental du Tourisme de l'Aude et les fonctions actuelles de la Cité pour montrer la

¹ GUILAINE Jean et FABRE Daniel (éd.), Histoire de Carcassonne, collection « Univers de la France et des pays francophones », Toulouse, Privat, 1990, p.248.

gestion et la revitalisation de ce monument historique. La ville de Carcassonne consacre beaucoup d'énergie aux activités culturelles et touristiques : le festival de Carcassonne, la visite théâtralisée du centre-ville, le spectacle des chevaliers parmi les plus significatives. Pour construire ma recherche, j'ai pris des rendez-vous avec le directeur de l'office du tourisme et avec l'historienne de l'hôtel de ville de Carcassonne pour recueillir les informations locales. J'ai ainsi obtenu de nombreuses données concernant les chiffres clés du tourisme. Dans cette partie, je présenterai tout d'abord les transformations des espaces de la Cité entre le passé et le présent. Ensuite, je citerai les acteurs principaux du développement touristique de la Cité. Enfin, j'analyserai les statistiques du tourisme de la CCI pour expliciter les résultats de ce développement.

Pour explorer la question de départ, j'ai choisi l'analyse préalable de documents anciens et de données actuelles. J'ai étudié la théorie de la patrimonialisation et l'histoire de la Cité de Carcassonne. J'ai également analysé les données et les statistiques actuels des établissements officiels de la ville. L'objectif de ma recherche est d'explorer l'histoire et l'évolution de la Cité de Carcassonne entre le passé et le présent et d'étudier le déroulement de la naissance de ce patrimoine culturel, ainsi que les approches et la gestion de la patrimonialisation de la Cité pour découvrir dans quelle mesure la Cité est devenue un patrimoine culturel.

I. Partie historique : l'histoire de la cité de Carcassonne, des origines au début du XIX^e siècle

A- La domination par des tribus variées (VI^e siècle av. J.C. – VIII^e siècle ap. J.C.)

La Cité de Carcassonne est un oppidum médiéval et fortifié qui se situe dans le département de l'Aude. Par sa localisation privilégiée aux frontières de l'Espagne ainsi qu'à côté du fleuve l'Aude, elle a fait l'objet de nombreuses invasions barbares par les Romains (122 av. J.C. – 537 ap. J.C.), les Wisigoths (537 ap. J.C. – 725 ap. J.C) et les Sarrasins (725 ap. J.C. – 759 ap. J.C.). Dans cette partie, nous allons analyser le rôle de la Cité au fur et à mesure de ces invasions successives.

1. Des temps primitifs à l'époque Gallo-Romaine : l'apparition de la Cité et le début du commerce

L'histoire de la Cité de Carcassonne commence entre 2500 et 1800 av. J.C. à l'époque préhistorique dans le Midi de la France. Les ancêtres savent utiliser des pierres pour construire des caveaux destinés à inhumer leurs défunts. La connaissance du travail du métal, tel que celui du cuivre, de l'or et de l'argent, est aussi considérée comme un progrès significatif pendant l'Age de Bronze². Vers le début de l'Age de Fer, aux alentours du début du XII^e siècle av. J.C. la première peuplade apparaissait à Carsac, le sud de Carcassonne actuellement. Puis, cet endroit est abandonné au profit de la butte de la Cité qui se situe à moins d'un kilomètre de Carsac³. Cette bourgade est construite avec ses fortifications protégées de retranchements et fossés. Les historiens l'appellent « *l'oppidum* », une ville fortifiée située en hauteur⁴. Nous pouvons dire qu'elle est la forme originelle de la Cité actuelle. À cette époque-là, les ancêtres savaient déjà se défendre en créant des fossés et des retranchements simples. Avec ces indices, nous pouvons déjà imaginer le destin de la Cité de Carcassonne et les invasions des siècles

² GUILAINE Jean et FABRE Daniel (éd.), *Histoire de Carcassonne*, op. cit., p.10.

³ *Perspectives du patrimoine bâti de la Bastide Saint-Louis*, Mairie de Carcassonne, imprimerie municipale, p.16.

⁴ DE LANNOY François, *La Cité de Carcassonne*, collection « Regard... », Paris, Editions Du Patrimoine Centre Des Monuments Nationaux, 2008, p.4.

suivants.

Par ailleurs, grâce au privilège de sa localisation : entre Narbonne et Toulouse, près de la Méditerranée, proche de la rivière de l'Aude, entre les Pyrénées et la Montagne noire, l'activité de commerce commence vers la fin du VII^e siècle av. J.C. Les destinations des routes du commerce sont variées et étendues : Narbonne, Toulouse, Grèce et Italie. Le commerce de l'époque est essentiellement un commerce d'échange entre les objets en fer d'usage courant et les amphores de vins et autres vases de céramique.

Depuis ce temps-là, ce bourg a adopté un rôle stratégique comme carrefour des routes du commerce. L'économie du bourg commence à se développer grâce aux échanges régionaux et internationaux, ainsi que les activités agricoles et d'élevage. L'historien Jean Guilaine a mentionné que par comparaison avec d'autres sites d'habitats languedociens, Carsac fait déjà figure de « ville », de lieu, de commerce, d'entrepôt, de centre culturel, peut-être aussi de centre politique et économique⁵. S'agissant des entrepôts, vu que les habitants savent fabriquer des objets métalliques, ce bourg a été considéré comme un dépôt pour les stocker et les sauvegarder. Nous estimons que l'idée de l'entrepôt des armes vient de cette époque-là.

Étant donné que *l'oppidum* a une position stratégique, d'autres tribus et royaumes avaient envie de s'en emparer pour étendre leurs territoires. Par conséquent, l'occupation des Romains arrive vers 122 av. J.C. avec l'annexion de la colonie de Narbonne en 118 av. J.C. puis s'étend à la colonie Julia Carcaso. Bien que l'oppidum vive une période de paix romaine de 27 av. J.C. jusqu'aux alentours du II^e siècle, les invasions sporadiques recommencent au III^e siècle. Le premier rempart est donc construit, comme d'autres villes romaines, pour se défendre des invasions de l'extérieur en 333 pendant la période du Bas-Empire⁶. Pendant la domination romaine, l'activité commerciale est plus prospère et crée plus de voies qui longeaient le bas de *l'oppidum*, le long de la voie d'Aquitaine, à la tête septentrionale du « *castellum* »⁷. Le commerce méditerranéen est une route inédite, en particulier d'origine italienne en direction du Centre et du Sud-Ouest de la Gaule⁸. On y pratique non seulement des échanges de produits mais on voit aussi apparaître l'usage des premières monnaies qui augurent des premiers

⁵ GUILAINE Jean et FABRE Daniel (éd.), *Histoire de Carcassonne*, op. cit., p.16.

⁶ POUX Joseph, *La Cité de Carcassonne précis : historique, archéologique et descriptif*, Toulouse, Édouard Privat, 1925, p.13.

⁷ « Une texte de 333 emploie pour la ville le terme de *castellum*. » DE LANNOY François, *La Cité de Carcassonne*, op. cit., p.4.

⁸ GUILAINE Jean et FABRE Daniel (éd.), *Histoire de Carcassonne*, op. cit., p.28.

échanges internationaux⁹. Les habitations dans la Cité sont aussi sans doute construites dans cette période, considérant que la Cité est un centre d'échange et d'activités. Le rôle à la fois économique et défensif s'établit comme une caractéristique stable à partir de cette époque.

2. De l'arrivée des Wisigoths au départ des Sarrasins

En 413, l'arrivée des Wisigoths en provenance d'Espagne met fin à la domination romaine dans la Cité. Ils s'installent en Aquitaine en considérant que la Cité est la capitale de leur royaume. Continuant la civilisation romaine, ils ne changent pas l'architecture précédente, ils renforcent les fortifications des remparts en vue d'éviter d'autres invasions. Pourtant, en 507, les Francs chassent les Wisigoths d'Aquitaine mais ces derniers conservent cependant la Cité, le siège de leur ville qui est assiégée en vain par Clovis en 508, le roi du peuple des Francs. Pendant la période des Wisigoths, ils forment de nombreuses unités économiques, essentiellement à caractère agricole sous la forme de fermes¹⁰. En même temps, des petites villes voient le jour aux alentours de la Cité telle qu'en témoignent les traces des cimetières et autre nécropoles¹¹. La première église de Carcassonne, la basilique Sainte-Marie qui se situe au nord de la Cité est sans doute établie au V^e siècle¹². Elle s'inscrit dans la longue histoire de la religion chrétienne commencé au cours du II^e siècle. Durant cette période, la Cité de Carcassonne fait l'objet d'une attaque des Francs à laquelle résistent les Wisigoths en défendant également le centre religieux pour les habitants.

Cependant, les invasions dans la Cité ne sont pas encore finies. En 714, les Sarrasins viennent chasser les Wisigoths. Le royaume wisigoth prend fin et l'occupation arabe commence. Néanmoins, les arabes ne resteront que quelques années et seront écartés par les troupes de Pépin le Bref avec la conquête de la Septimanie en 759¹³. On pense que le nom de « Carcassonne » apparaît à cette époque avec la légende de Madame Carcas et de Charlemagne¹⁴. Les Sarrasins ne laissent aucune trace de leur architecture militaire. Ils fondent

⁹ GUILAINE Jean et FABRE Daniel (éd.), *Histoire de Carcassonne*, op. cit., p.30.

¹⁰ Ibidem, p.40

¹¹ « La substitution rapide, dès le 4^e siècle, de l'inhumation aux sépultures à incinération en honneur, dans l'Aude, depuis la fin de l'Age du Bronze, entraîne la multiplication de petites nécropoles. » : Idem.

¹² *Perspectives du patrimoine bâti de la Bastide Saint-Louis*, op. cit., p.18.

¹³ COLIN Marie-Geneviève, « La Cité de Carcassonne entre patrimoine d'exception et tourisme de mass », dans FABRE Daniel (dir.), *Domestiquer l'histoire: ethnologie des monuments historiques*, collection « Ethnologie de la France 15 », Paris, Maison des sciences de l'homme, 2000, p.128.

¹⁴ L'histoire de la légende de l'origine de non « Carcassonne » : « "Carcas sonne !" est lié à la légende de Dame Carcas, une femme énergique, épouse du Sarrasin Balaak, qui aurait réussi, par un subterfuge, à faire lever le

seulement de nouveaux établissements plus durables¹⁵. Les regroupements des habitants continuent à apparaître graduellement depuis l'époque du royaume wisigoth en raison de la religion et toujours en considérant la position de centre privilégié d'activités de la Cité. Même si la situation politique est instable, la vie quotidienne des villageois continue dans le prolongement des traces précédentes, ainsi que vers le commerce avec les pays voisins. L'importance de la Cité est visible grâce à sa position stratégique, qui favorise à la fois l'activité commerciale, la fonction militaire, ainsi que son rôle politique. C'est la raison pour laquelle elle demeure exposée au risque permanent d'invasions.

B- De l'époque féodale à l'époque royale (VIII^e siècle ap. J.-C. – XVII^e siècle ap. J.-C.)

Quand la Cité entre dans l'époque féodale et royale, elle passe sous un système de gouvernement : un vicomté gouverné par un vicomte et une sénéchaussée gouvernée par un sénéchal. Nous allons exposer la place de la Cité pendant ces deux époques médiévales.

1. De la période féodale aux croisades : le siège de la famille Trencavel et des Cathares

Après le départ des Sarrasins, la Cité de Carcassonne est sous l'autorité de l'empire de Charlemagne au IX^e siècle. À sa mort, son empire est divisé en 3 parties par ses successeurs qui partagent des morceaux de territoire à leurs chevaliers préférés et fidèles¹⁶. La Cité de Carcassonne est gouvernée par le Vicomte de Carcassonne dans le vicomté de Carcassonne. Elle est contrôlée par la famille Trencavel au XI^e siècle et s'élargit progressivement : c'est le commencement de l'époque féodale. Carcassonne est une ville prospère et riche durant cette période, grâce aux taxes de passage des marchands ambulants. Par ailleurs, le château comtal qui abritait le Seigneur se construit à cette époque. La Basilique Saint-Nazaire est aussi édifiée

siège de la Cité à l'armée de Charlemagne. Elle aurait jeté par dessus les remparts un porc gavé de blé qui serait venu s'écraser auprès des assaillants : ces derniers convaincus par ce geste de l'importance des réserves alimentaires de leurs ennemis auraient sur le champ quitté les lieux. L'héroïne aurait alors sonné les cloches à toute volée pour annoncer le départ des assiégeants. » : GUILAINE Jean et FABRE Daniel (éd.), *Histoire de Carcassonne, op. cit.*, p.3.

¹⁵ GRIMAL François, *Cité de Carcassonne*, Nationale des Monuments Historiques, 1966, p.5.

¹⁶ Consultable sur la vidéo de l'Émission télévisée française *C'est Pas Sorcier*, « CARCASSONNE : une cité au temps des chevaliers » à l'adresse : <https://www.youtube.com/watch?v=N9PyrqXpMDo>

pendant cette période.

En entrant dans l'époque féodale, les Carolingiens désignèrent le premier Comte pour gérer la Cité, puis la famille Trencavel prit possession de la ville. Le château comtal fut la maison du Comte. Cela symbolise l'autorité et les pouvoirs royaux. De plus, grâce au Canal du Midi du fleuve l'Aude, le commerce du vin et de la poterie entre Narbonne et Toulouse fleurit. La Cité de Carcassonne s'est développée par la distribution commerciale de ses produits. Enfin, elle fut aussi le principal centre religieux de la ville consacrée par l'achèvement de la Basilique Saint-Nazaire au XI^e siècle.

Les Cathares, ou Albigeois, considérés comme hérétiques par l'église catholique apparaissent dans la midi de la France entre le X^e et XII^e siècle. Leurs exigences de retour à une foi moins dogmatique et plus proche du peuple menace le pouvoir de l'Eglise officielle. Par conséquent, en 1209, Innocent III, lance « la croisade des Albigeois » et la Cité est assiégée par les croisés pendant 15 jours. Raymond Roger Trencavel, le Vicomte de Carcassonne, capitule en échangeant sa vie contre la protection de sa population, il est victime de l'armée de Simon de Monfort qui lui succède à la tête des vicomtés de Carcassonne¹⁷. Pendant la Croisade, la Cité de Carcassonne est considérée comme la base du Catharisme qui s'installe dans la région Languedoc. Les habitants sont chassés de la Cité et le logis vicomtal est occupé par les armées, ainsi que les tours et les donjons. La Cité est comme un champ de bataille durant cette période. De plus, son rôle religieux se renforce de plus en plus ainsi que son rôle militaire.

Après la Croisade des Albigeois, Simon de Montfort et son fils gouvernent la Cité peu de temps car le roi de France veut récupérer tous les territoires et les pouvoirs. En 1226, les troupes militaires du roi de France Louis VIII s'empare du sud de la France avec Avignon et Béziers puis Carcassonne. À la suite du traité de Meaux-Paris en 1229¹⁸, la Cité rejoint le domaine du Roi de France sous le contrôle de Louis IX, Saint Louis, et elle est entrée dans l'époque royale.

2. L'époque royale : la naissance de la Ville Basse et le renforcement de la fonction militaire

A partir de 1229, la Cité devient une citadelle royale et aussi le siège d'une sénéchaussée qui

¹⁷ GRIMAL François, *Cité de Carcassonne, op. cit.*, p.8.

¹⁸ Idem.

est gouvernée par un sénéchal, représentant du roi de France sur place. En 1240, a lieu « la Guerre du Vicomte » au cours de laquelle Raymond Trencavel II tente de reprendre la Cité en rassemblant d'autres seigneurs locaux. De plus, il agit en complicité avec les habitants alentours de la Cité pour sa reprise. Néanmoins, son complot échoue sous la menace de l'arrivée d'une armée royale. Cet événement donne lieu à la naissance de la ville basse : la Bastide Saint-Louis. Pour éviter la trahison du peuple, Louis IX rase les maisons près de la Cité et demande de construire un nouveau bourg sur la rive gauche de l'Aude, structuré sur un plan quadrangulaire et avec remparts autour d'une place centrale comme les villes nouvelles. Il se développe plus largement que la Cité pour devenir le nouveau centre économique. De plus, en raison de l'expérience du siège de la famille Trencavel, une deuxième enceinte est construite. Les fortifications autour du château comtal sont aussi édifiées pendant cette période.

La Cité est plutôt considérée comme base militaire à cette époque. Après la prospérité des draperies à la ville basse, il est évident que le centre économique se déplace de la Cité à la Bastide Saint-Louis. La Cité de Carcassonne joue donc progressivement un rôle majeur dans le dispositif de défense de la frontière avec l'Espagne. Elle représente aussi le symbole du pouvoir royal avec le château comtal protégé par une garnison royale. Elle sert aussi d'entrepôt aux réserves d'armes des alliés et de lieu de stationnement des troupes militaires. Son architecture militaire imprenable reste inchangée depuis cette époque. Le renforcement des remparts et la construction de la deuxième lice soulignent concrètement son orientation militaire. Il ne fait aucun doute que la cité est reconnue comme une forteresse importante et puissante au sud de la France. Plus tard, avec l'épidémie de la peste, Carcassonne perdra une population importante. De plus, les habitants quitteront la Cité pour s'installer à la ville basse en raison de son développement économique. La Cité déclinera donc progressivement.

C- L'abandon puis la restauration de la Cité (XVII^e siècle ap. J.C. – XIX^e siècle ap. J.C.)

Le sort de la Cité est bouleversé du XVII^e au XVIII^e siècle. Son destin passe de l'abandon à la restauration. Son identité se confronte aussi à un grand changement : de forteresse militaire elle se transforme en patrimoine culturel. Nous allons présenter cette mutation en analysant son histoire.

1. Du déclin au sauvetage de la Cité

En 1659, après la signature du Traité des Pyrénées¹⁹, la Cité perd sa position stratégique. Les troupes militaires en sont partis. Les habitants déménagent alors à la ville basse, il ne reste donc plus que de pauvres tisserands rassemblés dans un quartier misérable de la Cité. La Bastide Saint-Louis est toujours prospère grâce à l'industrie drapière. Mais la Cité est presque abandonnée et elle a même failli être détruite par l'ordre de Napoléon I. De plus, plusieurs entrepreneurs ont utilisé les pierres des murailles afin de fabriquer les boulets pour leurs canons et aussi construire d'autres maisons. Pourtant, l'historien Jean-Pierre Cros-Mayrevieille, vrai carcassonnais né au pied de la Cité, s'oppose énergiquement à sa démolition vers les années 1830. L'écrivain Prosper Mérimée et d'autres Carcassonnais se sont également opposés à la destruction de la Cité et ont demandé à protéger la forteresse. La conscience patrimoniale émerge à partir de ce moment. Grâce à leur insistance, la Cité est sauvée et ne finira pas en ruine.

Le XVII^e siècle marqua le début de l'abandon de la Cité en perdant son rôle stratégique d'édifice frontalier. Avec le changement du centre-ville, des habitants se déplacent à la ville basse et la Cité de Carcassonne tombe peu à peu à l'abandon. Elle ne fut plus une place militaire par excellence, du fait que les soldats avaient quitté la Cité. Elle est désormais considérée comme une carrière où les entrepreneurs creusent les pierres pour fabriquer les boulets de leurs canons. Au XVIII^e siècle, l'industrie drapière fut le commerce principal dans la ville basse, puis la Cité devint un quartier pauvre de baraquements et de taudis, occupé par les tisserands indigents. Pourtant, elle conserve son rôle de témoin de l'histoire et inspire les intellectuels et les représentants locaux pour la protéger.

2. De la restauration au site touristique

La restauration du XIX^e siècle commence par la redécouverte du tombeau de l'évêque Radulphe avec la chapelle gothique de Radulphe²⁰. Jean-Pierre Cros-Mayrevieille la découvre en 1839, le courant de restauration des édifices gothiques se développe dans la même période.

¹⁹ « Le traité des Pyrénées formalise une paix conclue entre la couronne d'Espagne et la France à l'issue de la guerre franco-espagnole, commencée en 1635 dans le cadre de la guerre de Trente Ans (1618-1648), et ayant continué durant la Fronde. » Consultable sur le site de l'Encyclopédia Universalis France à l'adresse : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/traite-des-pyrenees/>

²⁰ LÉVIS Guillaume, Carcassonne [DVD], Paris, Montparnasse, 2004.

Cette action attire l'attention de l'État qui décide alors d'entreprendre la restauration de la Basilique Saint Nazaire et ensuite celle de l'ensemble de la Cité. En 1853, Napoléon III approuve le projet de restauration et Prosper Mérimée confie à l'architecte Viollet-le-Duc l'exécution de cette mission. Ces grands travaux ont été entrepris à partir de 1844 lorsque Viollet-le-Duc commence la restauration de la Basilique Saint-Nazaire, puis ceux de la Cité qui débutent en 1853 avec une partie des remparts. Après la mort de Viollet-le-Duc en 1879, Paul Boeswillwald continue les travaux²¹. Après plus de 60 ans de chantiers à la Cité, la restauration s'achève enfin en 1913.

Dans le prolongement de cette époque, Carcassonne continue son essor et son développement, citons quelques faits marquants de cette évolution. Après la crise du Phylloxera²², l'activité viticole reprend son essor dès le début du XX^e siècle. Le premier salon des vins a lieu en 1907. Les trois principaux terroirs, Minervois, Corbières et Malepère, contribuent à soutenir l'économie locale. Une diversification de l'activité économique s'opère également dans la même période avec des industries originales : tannerie et mégisserie, minoterie, distillerie²³. En plus des développements mentionnés, la construction de l'aéroport en 1970 vient souligner et soutenir le développement touristique de la ville. En décembre 1996, le Canal du Midi est classé Patrimoine Mondial de l'Humanité par l'UNESCO, et en 1997 la Cité de Carcassonne reçoit également cette inscription. Ces traces historiques témoignent et confirment la tendance de l'évolution vers le tourisme durant ce XX^e siècle.

Au cours du XIX^e siècle en France, le courant du romantisme s'affirme avec une conscience forte en faveur du patrimoine. La Cité apparaît donc comme un trésor qui a traversé des siècles et des siècles et que les érudits protègent et conservent. Pour Viollet-le-Duc, nous pouvons dire que la Cité est une des œuvres parmi toutes celles qu'il a réalisées, sa personnalité se reflète à travers les rajouts et les modifications d'apparence qu'il a apporté dans cette restauration. Pour les Carcassonnais, la Cité symbolise la trace de leur mémoire et représente également un véritable symbole de fierté.

Au cours de la restauration et s'installant dans le XX^e siècle, la Cité prend progressivement une

²¹ BERCÉ Françoise, *Viollet-le-Duc*, collection « Monograph.archi », édition du patrimoine (CMN), 2013, p.111.

²² Claude Marquié, « Carcassonne. Phylloxera et industrie (XIX^e-XX^e siècles) », dans le *ladepeche*, le 20/04/2014, consultable à l'adresse : <https://www.ladepeche.fr/article/2014/04/20/1866856-carcassonne-phyloxera-et-industrie-xixe-xxe-siecles.html>

²³ Consultable sur le site de site officiel du Rotary Club de Carcassonne à l'adresse : <http://www.rotary-carcassonne.org/histoire-de-carcassonne.html>

orientation touristique et culturelle. Trois exemples majeurs illustrent cette démarche : l'embrasement de la Cité en l'honneur de l'accueil de Cadet de Gascogne²⁴ en 1898, l'installation du Bureau du tourisme en 1902 et la création du théâtre de plein air en 1908 par Jean Sempé, premier adjoint au Maire. La fonction militaire a complètement disparu de nos jours. En revanche, elle est un patrimoine, et une œuvre d'art architecturale, exposés dans un musée permanent et transparent de plein air au yeux des visiteurs en tant que site touristique à part entière.



²⁴ « une troupe composée de personnalités de la littérature, de l'art et de la politique entreprit un voyage dans le Midi de la France. » Consultable sur le blog *musique et patrimoine de Carcassonne* dont l'auteur Martial Andrieu est un écrivain régionaliste français qui est proviseur de l'Académie des arts et des sciences de Carcassonne à l'adresse : <http://musiqueetpatrimoine.blogs.lindependant.com/archive/2016/02/21/les-fetes-des-cadets-de-gascogne-et-du-languedoc-217609.html>

II. Partie théorique : la naissance de Carcassonne en tant que patrimoine culturel à partir du XIX^e siècle

A- Les définitions et pratiques des termes spécifiques : le patrimoine et la patrimonialisation

L'idée de « patrimoine » est apparue vers le XIX^e siècle, sa définition et son identité n'ont cessé d'évoluer au fil du temps. Dans cette partie, nous allons présenter l'idée de départ de la notion de « patrimoine » et son évolution vers le concept de « patrimonialisation » en analysant les principes successifs, ainsi que les pratiques à travers des exemples concrets.

1. L'origine de la notion : le « patrimoine culturel »

1.1 L'origine et l'évolution de la définition « patrimoine »

« Patrimoine » est un mot venant du latin « patrimonium » et sa définition était réservée au domaine familial avec une valeur plutôt pécuniaire de transmission d'héritage de génération en génération : l'ensemble des biens hérités du père et de la mère²⁵. Pour expliciter son sens original, nous divisons ce mot en deux parties : « patri » et « moine ». Selon le dictionnaire, « patri » vient du latin « patrias », dérivé de pater qui signifie le père ; « moine » vient du grecque « monakhos » qui signifie solitaire²⁶. D'après les racines de ces deux mots, nous pouvons dire que le patrimoine était un bien qui était transmis plutôt par le père, et le sens de solitaire signifie qu'il est la seule personne qui peut effectuer cette action. Par contre, il existe une autre définition de patrimoine dans le dictionnaire : bien, héritage commun d'une collectivité, d'un groupe humain²⁷. Au fil du temps, la signification évolue et n'est plus réservée au champ strict de la famille. Elle s'étend graduellement aux groupes, aux communautés, voire à l'ensemble de l'État.

« Le mot patrimoine, du latin patrimonium, signifie "l'héritage du père", et désignait à l'origine les biens de famille que l'on avait hérités de ses ancêtres. Puis au XIX^e siècle, avec l'émergence du nationalisme et du concept d'État-nation, le terme de patrimoine revêt une acception plus

²⁵ Collectif, « *Le petit Larousse illustré 2000* », International Book Dist, 2000, p.756.

²⁶ Collectif, « *Dictionnaire usuel illustré 1981* », Paris, Quillet Flammarion, 1981, p. 1197.

²⁷ Collectif, « *Le petit Larousse illustré 2000* », *op. cit.*, p.756.

large et s'applique à un ensemble de biens communs qui doivent être protégés par la société, parce qu'ils sont porteurs d'une valeur identitaire pour la nation²⁸. »

Graduellement, à partir de XIX^e siècle, l'idée de patrimoine évolue vers un consensus associé à une collectivité, un groupe de personnes plutôt qu'une personne unique. Les membres d'une communauté prennent conscience collectivement de l'importance de certains biens et de la nécessité de les protéger et de les conserver. Le patrimoine est aussi considéré comme une preuve des époques passées, comme un morceau d'un passé que l'on peut voir et toucher à travers lui²⁹.

Le terme « patrimoine » a été beaucoup mentionné en 1792, pendant la Révolution Française, et la France est le premier pays qui a commencé à avoir cette conscience à cette époque-là³⁰. Pour éliminer les symboles et les images de la société abolie, les révolutionnaires ont incité fortement à détruire les édifices symboliques comme les églises, les cathédrales et les châteaux. De nombreux monuments historiques ont aussi été endommagés ou ont disparu dans cette période de misère. Le « vandalisme³¹ » de ce bouleversement a fait prendre conscience à la Convention de l'importance de la préservation des monuments historiques. Le 2 novembre 1789, l'Assemblée a imposé un décret important : « *tous les biens ecclésiastiques sont à la disposition de la Nation*³². » Ces propriétés représentent non seulement les biens nationaux mais aussi la culture. Ils sont les témoins de l'histoire, voire le reflet de l'identité d'un pays. En outre, avec la promulgation de cette loi et en les sortant du domaine privé, toute la nation devient solidairement responsable des patrimoines nationaux. D'ailleurs, la création de la Commission des Monuments en 1790 et la Création des la Commission des Monuments historiques en 1837 renforcent l'idée de bien en commun et l'action de sauvegarde des patrimoines.

²⁸ Consultable sur le site de Vmf, une association au service du patrimoine bâti et paysager, à l'adresse : <http://www.vmfpatrimoine.org/patrimoine-pratique/definition-patrimoine/un-concept-elargi/>

²⁹ DAVALLON Jean, *Le don du patrimoine : une approche communicationnelle de la patrimonialisation*, collection « Communication, médiation et construits sociaux », Paris, Lavoisier, 2006, p.88.

³⁰ Consultable sur le site de Vmf à l'adresse : <http://www.vmfpatrimoine.org/patrimoine-pratique/histoire-du-patrimoine/revolution-a-1810/>

³¹ « Le terme « Vandalisme » crée par l'abbé Grégoire, un prêtre catholique et aussi le député à la Convention Nationale en 1789, est pour réprocher ceux qui détruisent les propriétés nationales, les révolutionnaires. » POULOT Dominique, *Patrimoine et musées : l'institution de la culture*, collection « Carré histoire », Vanves, Hachette Livre, 2014, p.76.

³² SCHAER, Roland, *L'invention des musées*, collection « Découvertes Gallimard Histoire », Paris, Gallimard, 1993, p.52.

1.2 Le musée : de la collection à la protection

Roland Schaer, professeur de philosophie à l'École du Louvre, explique que l'objectif du musée, au début du XIX^e siècle, était de mettre les monuments à l'abri³³. Avec cette démarche différenciée de la collection personnelle ou royale, le patrimoine est mieux sauvegardé et protégé.

Au sujet du musée, les regards variés entre le passé et le présent différencient les définitions. « Le premier "musée", écrin d'une collection d'œuvres d'art et lieu de recherche et d'étude est celui que construisit Ptolémée 1^{er} dans son palais d'Alexandrie, vers 280 avant J.C³⁴. » À l'origine, le mot musée vient du grecque « mouseion », un nom donné aux sanctuaires consacrés aux Muses³⁵. Il a été appliqué au palais d'Alexandrie, un lieu considéré comme l'endroit de recherche intellectuelle. Depuis l'antiquité, l'idée de musée est liée avec les connaissances savantes.

L'idée ancienne de musée correspond d'emblée plutôt à une collection privée appartenant à des familles royales. Elles rassemblaient les raretés du monde, les oeuvres d'art, voire la construction des jardins et des galeries. Avec ces trésors, elles pouvaient montrer leur puissance et leur richesse en renforçant leur réputation et leur pouvoir : « Les premières véritables collections sont des collections princières et font leur apparition au XIV^e siècle avec les Valois, les ducs de Bourgogne ou les princes d'Italie. La collection suppose une aisance financière et constitue donc le privilège des classes aisées³⁶. »

Depuis la Renaissance, la tendance des collections s'est beaucoup répandue dans toute l'Europe, et en particulier celle des collections archéologiques. En plus des familles bourgeoises et royales, les savants mais aussi les artistes se sont mis à participer à ce courant. Ils utilisaient ces objets anciens pour la démonstration et le témoignage de leurs fortunes, notamment celles en provenance d'Égypte et de Grèce. C'est à cette époque-là et à travers ce grand mouvement que le concept de la gestion muséologique s'est formulé.

« L'institutionnalisation de la collection remonte à la Renaissance avec la découverte de l'art antique qui déclenche l'idée de musée. Les familles princières italiennes envisagent la

³³ SCHAEER, Roland, *L'invention des musées*, op. cit., p.54.

³⁴ Consultable sur le site officiel de l'Académie des Beaux Arts à l'adresse : http://www.academie-des-beaux-arts.fr/lettre/minisite_lettre72/Origines_du_musee.html

³⁵ Consultable à l'adresse sur le dossier documentaire enseignants de musée beaux arts : palais de l'évêque: <http://www.museebal.fr/sites/default/files/img/PDF02/Petite-histoire-des-musees.pdf> (document à utiliser avec prudence sur la fiabilité des informations)

³⁶ Idem.

présentation de leurs collections avec la création de la Galerie. Elle préfigure le concept du musée des arts. [...] En 1521 Paul Jove expose sa collection de 400 portraits dans un bâtiment construit spécialement à Borgo-Vico, près de Côme. En référence au museion de l'Antiquité, il baptise ce lieu musée. Les patriciens des pays septentrionaux s'en inspirent, pour leur cabinet : Függer à Augsbourg ou les Amerbach à Bâle. Le cabinet de curiosités connaît son apogée avec la galerie fondée par l'électeur de Saxe à Dresde en 1560. En 1471, le pape Sixte IV fonde un antiquarium ouvert au public au Capitole. Réorganisé par Benoît XIV, il devient en 1734 le musée du Capitole ouvert au public³⁷. [...]»

La culture de curiosité est aussi une raison principale avec la naissance du musée. Avec l'essor de cette envie, le nombre de collectionneurs augmente rapidement. Beaucoup d'érudits, avocats ou médecins en font partie, ainsi que des souverains et des princes philosophes³⁸. Pour la satisfaction de leur fierté personnelle, beaucoup de collectionneurs ont invité les visiteurs à visiter leurs collections privées. Montrer en public permet de satisfaire tout à la fois le plaisir des collectionneurs et la curiosité des visiteurs. Ces raretés précieuses portent un prestige qui attire les visiteurs et qu'ils apprécient. « De fait, le prestige des raretés fait de la collection un moyen de reconnaissance sociale, on publie des guides et des itinéraires, on fait visiter sa collection par les voyageurs de passage, on édite des catalogues pour la faire connaître, on cherche à attirer les visiteurs de marque pour asseoir sa notoriété³⁹. »

Entre la Renaissance et le siècle des Lumières, la Révolution Française a été une étape décisive pour l'évolution du concept de « musée⁴⁰ ». « L'idée de protection renvoie aux concepts de mémoire et de bien collectif, ce que l'on appelle le patrimoine. Ce n'est plus seulement une personne, c'est toute une société qui prend conscience de l'importance de son histoire à travers son patrimoine monumental ou mobilier⁴¹. » Selon le passage ci-dessus, le patrimoine appartient à la nation. Il est une propriété commune que tous les citoyens ont la responsabilité de protéger et conserver. À partir de la Révolution Française, la préoccupation majeure des musées est de mettre à l'abri et de protéger les monuments. Avec le traumatisme iconoclaste de Vandalisme à la Révolution, l'homme politique comme l'abbé Grégoire et les écrivains du XIX^e siècle comme Prosper Mérimée et Victor Hugo ont défendu en public la conscience et la nécessité de conserver les

³⁷ Consultable sur le site officiel de l'Académie des Beaux Arts à l'adresse : http://www.academie-des-beaux-arts.fr/lettre/minisite_lettre72/Origines_du_musee.html

³⁸ SCHAER, Roland, *L'invention des musées*, op. cit., p.27.

³⁹ Idem.

⁴⁰ Ibidem, p.11.

⁴¹ Consultable sur le site de Vmf à l'adresse : <http://www.vmfpatrimoine.org/patrimoine-pratique/histoire-du-patrimoine/revolution-a-1810/>

monuments historiques en tant que patrimoines et témoins symboliques de l'histoire et de la culture d'un pays.

À partir d'ici, nous pouvons constater que l'idée originale de musée change. Après la Révolution, le musée est pensé comme une solution pour rassembler des collections pour qu'elles ne soient pas endommagées. Les objets réunis ne sont plus considérés comme une collection personnelle. Le musée garantit donc une protection pour des objets ouverts à la curiosité de la collectivité.

1.3 L'idée de la protection du patrimoine selon le Romantisme et Viollet-le-Duc : le retour à la vie médiévale

Entre la fin de XVIII^e siècle et le début de XIX^e siècle, le romantisme est d'abord apparu en Allemagne et en Angleterre et il s'est étendu à presque toute l'Europe. Cette apparition est liée étroitement avec la Révolution. Après le bouleversement de la ruine et de la perte des trésors nationaux, la politique de protection des monuments a commencé à se mettre en place⁴². Le XIX^e siècle est la période privilégiée de la restauration des monuments historiques encouragée par l'esprit du romantisme. Le romantisme a l'amour de l'histoire du Moyen-Âge, il porte le rêve de la vie médiévale avec une imagination débordante et un regard esthétique d'artiste. Il critique l'évolution de l'industrie et l'arrivée de la modernité. Ce courant existait non seulement dans le domaine de l'art ou de l'architecture mais aussi dans les lettres. Victor Hugo est un écrivain symbolique de ce courant. Il a montré son enthousiasme et sa passion profonde pour l'architecture du Moyen-Âge dans son combat contre le Vandalisme⁴³. *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France* est un ouvrage emblématique du romantisme, rassemblé par Le Baron Taylor⁴⁴ en collaboration avec Charles Nodier, un écrivain important pour la naissance du romantisme, ainsi que de nombreux autres dessinateurs, graveurs, écrivains et lithographes. Cette somme littéraire et illustrée compte une vingtaine de volumes publiés de 1820 à 1878. Elle montre l'aspiration à revenir au temps passé avec les arts visuels de l'époque et éveille la conscience de la protection du patrimoine avec les illustrations et les récits. La force de l'éloge du passé est d'une telle puissance qu'elle influence les tendances et orientations

⁴² ANDRIEUX Jean Yves, *Patrimoine et histoire*, Belin, 1997, p.283.

⁴³ CHOAY Françoise, *L'allégorie du patrimoine*, collection « La couleur des idées », Paris, Seuil, 1992.

⁴⁴ Consultable sur le site Les Amis et Passionnés du Père-Lachaise à l'adresse : https://www.applachaise.net/appl/article.php?id_article=506 (site à utiliser avec prudence sur la fiabilité des informations)

architecturales. Nous constatons que quelques soient les domaines, l'art, la littérature, l'architecture, s'influencent mutuellement⁴⁵. Ils se lient étroitement car ils ont le même objectif et la même passion de revenir à la vie au Moyen-Âge. « Un tel ouvrage méritait que l'on s'interroge sur sa postérité : on en retrouve les traces en peinture comme dans les arts décoratifs ou du spectacle et cette perméabilité des sources qu'utilisent les décorateurs de théâtre comme peintres d'histoire synthétise l'esprit de la période. Il manifeste aussi le goût de l'époque pour un âge d'or de l'histoire nationale qu'illustrèrent à leur façon l'historien Jules Michelet ou Prosper Mérimée en entreprenant le recensement des richesses monumentales de la France⁴⁶ » En outre, nous pouvons aussi constater que ceux qui étaient au sein de la collaboration de cet ouvrage utilisaient leur imagination avec les goûts esthétiques du romantisme dans leurs créations en représentant l'époque qu'ils voulaient faire renaître le plus.

Viollet-le-Duc est influencé par le romantisme : il veut restaurer les monuments sur le modèle du Moyen-Âge⁴⁷. Il fait partie du romantisme et il est un des grands architectes de la restauration du patrimoine culturel en France. Sans avoir la formation académique, il est autodidacte et son talent dans le domaine des arts s'enracine dans son attachement à son oncle Étienne-Jean Delécluzed, peintre et critique d'art du XIX^e siècle, depuis son enfance. Il commence à marquer son empreinte pour le romantisme au cours de son voyage en France de 1831 à 1835. Le style médiéval est aussi considéré comme sa passion. Pour lui, les monuments historiques doivent être non seulement sauvegardés et protégés mais aussi réparés à l'image du passé, surtout pour le Moyen-Âge.

« Viollet-le-Duc développe une carrière brillante jusqu'à devenir l'un des plus grands architectes de son temps, à partir de la Monarchie de Juillet, sous la direction de ses maîtres, puis indépendamment sous le Second Empire et les débuts de la III^e République. En romantique toujours et alors que la France cherche à mettre en avant ses racines, il travaille donc aux grands chantiers de la fabrique des antiquités nationales et des monuments emblématiques des régimes ou plus largement de la nation : il y a d'abord de nombreux édifices religieux, à commencer par la Sainte-Chapelle de Paris (alors que les autres Sainte-Chapelle sont progressivement détruites

⁴⁵ *La Fabrique du romantisme : Charles Nodier et les Voyages pittoresques*, exposé de musée de la vie romantique, Paris, 11 octobre 2014 – 15 février 2015.

⁴⁶ Consultable sur le site officiel de l'exposition de « Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France, Exposition du 11 octobre 2014 au 18 janvier 2015, Musée de la Vie romantique » à l'adresse : <http://voyagespittoresques.paris.fr/>

⁴⁷ *Viollet-le-Duc - Les Visions d'un architecte*, exposé de la Cité de l'architecture et du patrimoine, Paris, 20 novembre 2014 – 9 mars 2015.

ou tombent en ruine, ou restaurées partiellement) mais aussi les cathédrales ; il y a aussi les châteaux, Pierrefonds particulièrement en ce qu'il est un lieu prisé des Orléans puis surtout des Bonaparte ; il travaille enfin sur nombre d'ouvrages liés à la dynastie⁴⁸. »

La politique de la France du XIX^e siècle a mis l'accent sur la restauration du patrimoine pour que les monuments historiques puissent essayer de revenir à l'image originale. Viollet-le-Duc a fortement agréé cette approche et il a rajouté ses propres visions esthétiques à ses œuvres. Étant donné que l'image du passé est difficile à représenter et à copier au présent, il a imaginé quelques décorations spécifiques pour ces édifices et qui sont devenues le symbole de sa trace. Les gargouilles des cathédrales restaurées en sont un exemple concret : c'est un animal imaginaire qu'il a reinventé alors qu'il était fasciné par les animaux qu'il voyait la nuit. C'est une ornementation symbolique de la cathédrale de Notre Dame de Paris.

1.4 Au XX^e siècle : l'impact de l'urbanisme et la culture pour l'évolution de la notion patrimoniale

Le terme « patrimoine » évolue au XX^e siècle en s'élargissant vers des domaines variés. Avec la conscience de l'urbanisme et l'ouverture aux champs culturel et touristique, la notion de patrimoine s'étend à de nouveaux et multiples cadres. Thibault Le Hégarat, professeur d'histoire et géographie de l'éducation nationale, explique le phénomène de l'extension du terme en XX^e siècle :

« Le terme aurait commencé sa mue dès la première moitié du XX^e siècle. Françoise Choay considère que le premier auteur à employer l'expression de "patrimoine urbain" est l'architecte Gustavo Giovannoni dans les années 1930, auteur d'un ouvrage paru en France sous le titre *L'urbanisme face aux villes anciennes*. Patrice Beghain mentionne quant à lui une enquête d'André Desvallées sur l'usage du mot "patrimoine" : celui-ci serait employé dès les années 1930 par les organisations internationales compétentes comme un équivalent des expressions "bien culturel" et "monuments d'art". Or, c'est à partir des années 1950-1960 que les médias et le public commencent à appliquer le terme au champ de la culture.[...] La très grande plasticité du terme lui a valu d'être accolé à différents qualificatifs depuis, ainsi que le présente Jean-Yves Andrieux : "Ce beau et très ancien mot était, à l'origine, lié aux structures familiales,

⁴⁸ Consultable sur le site officiel de *Toute la Culture*, fondé en 2009 et reconnu officiellement comme média depuis le printemps 2012, au sujet de l'Exposition Viollet-le-Duc à la Cité de l'Architecture à l'adresse : <http://toutelaculture.com/arts/expositions/exposition-viollet-le-duc-a-la-cite-de-l'architecture/>

économiques et juridiques d'une société stable, enracinée dans l'espace et dans le temps. Requalifié par divers adjectifs (génétique, naturel, historique...) qui en ont fait un concept "nomade", il poursuit aujourd'hui une carrière autre et retentissante."⁴⁹ »

D'après la citation ci-dessus, la définition de patrimoine s'étend sur d'autres domaines à partir de la seconde moitié du XX^e siècle. L'usage de ce terme élargit progressivement avec les applications variées par les médias. Nos pensées sont aussi influencées par ces publicités qui dirigent le courant principal dans la société actuelle. Nous avons graduellement conscience que la notion de patrimoine ne reste plus au domaine familial et financier. Elle peut aussi être définie dans d'autres champs tels que la culture, la nature et l'histoire.

Par ailleurs, l'apparition de l'urbanisme met l'accent sur l'aménagement du territoire. Il souligne le développement durable de l'urbanisation appropriée au patrimoine. L'objectif est d'aménager les villes et les monuments, dans une démarche de mise en valeur sans endommagement et sans démolition afin qu'ils demeurent vivants dans le respect de leur pleine valeur historique et environnementale⁵⁰. Cette tendance est censée être à la fois industrielle et patrimoniale. Elle intègre non seulement la modification et la création de la nouvelle construction mais aussi la conservation des traces historiques et esthétiques.

« La patrimonialisation s'est saisie du champ de l'aménagement et de l'urbanisme. Ces actions menées dans les années 1980 à 90 constituent une réponse aux retards et dysfonctionnements de la petite ville constatés dans les années 1960 à 80 : sous-équipement, dévalorisation urbaine, problèmes de circulation, déclin fréquent de la population, délabrement des centres anciens et insalubrité de l'habitat...⁵¹ »

L'urbanisation est aussi considérée comme une manière de faciliter et d'améliorer la vie urbaine en réponse aux besoins et aux évolutions de la vie actuelle. La patrimonialisation en fait partie dans le respect du cadre et de la valeur historique. Par ailleurs, la décentralisation est une idée principale de l'urbanisme à partir de la loi promulguée en 1983⁵². Cette loi mentionne que le

⁴⁹ HÉGARAT Le Thibault, *Un historique de la notion de patrimoine*, HAL archives ouvertes, 2015.

⁵⁰ Consultable Site officiel de *Sites et Cités remarquables France*, sous la direction du ministère de la culture, à l'adresse : <http://www.sites-cites.fr/urbanisme-patrimoine-et-developpement-durable/>

⁵¹ PERIGOIS Samuel, « politiques patrimoniales, acteurs et enjeux identitaires : application à des petites villes iséroises », dans *Territoires en action et dans l'action*, collection « Géographie sociale », Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008.

⁵² « La loi à l'article L110 imposée en 1983 explique que le territoire français est le patrimoine commun de la nation. Le texte souligne la valeur de bien collectif, étant complété par le renvoi aux responsabilités particulières de "chaque collectivité publique (qui) en est le gestionnaire et le garant dans le cadre de ses compétences" » Consultable sur le site open edition books : Presses universitaires François-Rabelais, à l'adresse : <http://books.openedition.org/pufr/1840>

territoire appartient à l'État mais la nation transfère son pouvoir à chaque quartier et région pour qu'ils puissent gouverner leur commune en autonomie. De plus, la Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP) a aussi été créée par la même loi pour protéger les patrimoines paysagers et urbains⁵³. Elle souligne l'obligation d'un périmètre de protection de 500 mètres au minimum autour des patrimoines enregistrés.

« Simultanément à l'extension spatiale du champ du patrimoine, celui-ci concerne des thèmes de plus en plus divers et flirte avec notre passé le plus récent à l'exemple des patrimoines industriels, du XX^e siècle, ce qui montre un changement d'état d'esprit à son égard, sa production révélant des préoccupations sociales. Initialement objet d'intérêt public général, symbole national, le patrimoine est approprié par le niveau local à la fin du XX^e siècle, opérant une sorte de "décentralisation" culturelle de l'objet⁵⁴. »

Quant au domaine de la culture, beaucoup d'institutions définissent que le patrimoine est lié, au-delà de la valeur historique, avec l'esthétique et la culture. Avec l'influence des médias de communication, le public pense que l'élément culturel est indispensable pour le patrimoine : la définition du terme ne se limite donc pas seulement au cadre historique. Comme Jean-Yves Andrieux le mentionne dans le passage ci-dessus, l'appellation de patrimoine peut être employée à presque tous les types d'objets qu'ils soient matériels ou immatériels. Il devient donc un nom avec une acception très large applicable à une grande diversité d'objets et de sujets. Par conséquent, l'essor du nombre de patrimoines apparaît à partir du XX^e siècle. Nous sommes convaincus que l'estampille « patrimoine » apporte des avantages en termes de notoriété et de profit, surtout avec l'effet du développement touristique associé.

Par ailleurs, au XX^e siècle, des critiques apparaissent aussi au sujet de la définition et de la valeur de la notion de patrimoine. Le patrimoine, d'une certaine manière, est une coexistence entre deux origines : transmission à partir du passé et construction à partir du présent⁵⁵. Autrement dit, l'histoire de ce trésor vient du passé mais nous l'utilisons à présent en tant que patrimoine. Il nous semble qu'il y a un paradoxe dans ce concept mais les deux éléments

⁵³ Consultable sur le site de *Cholet.fr*, site officiel de la Ville et de l'Agglomération du Choletais - mairie - maine et loire, à l'adresse : http://www.cholet.fr/chaines/dossier_73_zppaup++zone+protection+patrimoine+architectural+urbain+paysager.html

⁵⁴ PERIGOIS Samuel, « politiques patrimoniales, acteurs et enjeux identitaires : application à des petites villes iséroises », dans *Territoires en action et dans l'action*, op.cit., 2008.

⁵⁵ DAVALLON Jean, *Le don du patrimoine : une approche communicationnelle de la patrimonialisation*, op.cit., p.94.

coexistent sans problème. Il est certain que, entre ces deux éléments, la notion de patrimoine constitue un lien indispensable entre le passé et le présent. Nous voulons conserver un héritage de ce qui existe depuis longtemps. Pour mieux le préserver et le sauvegarder, nous le nommons « patrimoine » pour l'installer et le conserver au présent. Le nom « patrimoine » est un rôle de connecteur qui lie deux mondes ensemble d'une manière abstraite. Il participe à l'élaboration d'un passé, qui devient partie prenante de l'actualité, à la fois pour la place matérielle qu'occupent certains de ses objets et au statut qu'on leur attribue⁵⁶. Pierre NORA, historien du XX^e siècle qui a dirigé un ouvrage important concernant le concept historique appelé *lieu de mémoire*, a aussi souligné qu'il est une preuve et aussi une liaison entre ces deux mondes : « le patrimoine est devenue le témoin visible d'un passé devenu lui-même totalement invisible⁵⁷. » Selon ses propos, nous pouvons réfléchir que dans le passé, l'existence d'un édifice ou d'un bâtiment a pu être vraiment banale au point de ne presque pas les remarquer. A aucun instant nous n'avons pensé à l'importance de leurs existences. Pourtant, au présent, devant le même édifice ou bâtiment, nous changeons notre regard. Ils deviennent des monuments historiques, enrichissent notre patrimoine et nous devons les sauvegarder avec soin en tant que témoignage d'une époque. C'est ainsi que la conscience patrimoniale nous invitent à souligner les traces des époques anciennes.

Vers la fin de XX^e siècle, en vue de sensibiliser l'attention citoyenne, le gouvernement instaure une marque appelée « patrimoine du XX^e siècle » sur les édifices urbains pour éveiller la conscience collective de la valeur de la conservation. Au lieu d'enregistrer les objets dans un inventaire des patrimoines, tel que nous l'avons évoqué avant, cette nouvelle démarche apporte un regard nouveau pour traiter des bâtiments. Ce label éveille les consciences et sensibilise le grand public sur l'importance de protéger ces architectures.

« Ce patrimoine est en effet très exposé. Aussi le ministère de la Culture et de la Communication a-t-il créé le label *Patrimoine du XX^e siècle* en vue d'identifier et de signaler à l'attention du public, au moyen notamment d'un logotype, les édifices et ensembles urbains qui, parmi les réalisations de ce siècle, sont autant de témoins matériels de l'évolution architecturale, technique, économique, sociale, politique et culturelle de notre société. [...] Dans le but d'identifier et de signaler à l'attention du public les immeubles ou territoires labellisés, un logotype *Patrimoine*

⁵⁶ POULOT Dominique, *Patrimoine et musées ; L'institution de la culture, op.cit.*, p.3.

⁵⁷ RIOUX Jean-Pierre, « Patrimoine », dans *Le Dictionnaire des sciences humaine*, Paris, PUF, 2006, p.854-856.

du XX^e siècle a été créé⁵⁸. »

Sans mettre en oeuvre le même procédé que celui de la sauvegarde d'objets historiques dans des musées, le passage ci-dessus montre une autre vision de préservation qui peut atteindre le même but. L'essentiel est d'attirer le regard du public et de lui faire prendre conscience de la valeur d'un monument. De plus, ce label est souvent considéré comme un déclencheur de l'économie du tourisme dans les quartiers concernés.

Nous ne pouvons pas nier que le patrimoine est le fruit de la culture et de l'histoire et qu'il peut symboliser l'identité d'un pays. Il peut non seulement témoigner de l'histoire du passé mais aussi être considéré comme une façon d'attirer et d'inviter de nombreux visiteurs à le découvrir. : « La représentation d'un héritage à conserver, à entretenir et à transmettre semble satisfaire l'une des aspirations profondes des sociétés contemporaines. En France cette ambition semble dater du décret de nomination d'André Malraux comme ministre d'État des Affaires culturelles (3 février 1959), qui le chargeait d'assurer la plus vaste audience à notre culture⁵⁹. » La France a le renom de la protection et de la gestion du patrimoine. Beaucoup de touristes y viennent pour visiter ses richesses. Elles deviennent une attraction essentielle que les visiteurs ne veulent rater pour rien au monde. Le gouvernement insiste aussi sur l'importance de ces héritages car ils sont considérés comme un revenu principal d'économie. Par conséquent, c'est avec fierté que la France montre au monde tous ces trésors précieux. Le Château de Versailles est un bon exemple : les grands palais royaux et les jardins sont bien sauvegardés par l'État. De la résidence royale avant la Révolution au musée de l'Histoire de la France en 1837, puis au début du XX^e siècle, avec la marque du classement au patrimoine mondial, Versailles est considéré comme un musée qui montre l'image de la vie royale de l'Ancien Régime de la France⁶⁰. Malgré les changements de fonctions, le château se maintient dans un bon état de préservation sous la gestion du gouvernement. Les touristes venant des quatre coins du monde sont attirés par sa réputation historique et architecturale. Toutes ces visites apportent des profits importants à l'économie française.

⁵⁸ Consultable sur le site du ministère de la culture à l'adresse : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Aides-demarches/Protections-labels-et-appellations/Label-Patrimoine-du-XXe-siècle>

⁵⁹ POULOT Dominique, *Patrimoine et musées ; L'institution de la culture, op.cit.*, p.8.

⁶⁰ Consultable sur le site officiel de Versailles à l'adresse : <http://www.chateauversailles.fr/decouvrir/domaine/chateau>

1.5 L'UNESCO: le classement et l'enregistrement au patrimoine

De nos jours, au lieu de mentionner seulement de patrimoine, nous parlons souvent du patrimoine « culturel » dans la société. Le patrimoine culturel est un héritage existant et conservé depuis longtemps ainsi que ses caractéristiques emblématiques. Il a non seulement une valeur historique, mais aussi artistique et scientifique. Dans chaque pays, il y a des critères différents pour gérer et catégoriser ces patrimoines.

Le 16 novembre 1972, la Conférence générale de l'UNESCO⁶¹ a adopté la recommandation concernant la protection sur le plan national du patrimoine culturel et naturel : « l'héritage du passé, dont nous profitons aujourd'hui et que nous transmettons aux générations à venir⁶². » Selon cette convention, il faut enregistrer les patrimoines ayant des valeurs exceptionnelles dans la liste du patrimoine mondial pour les sauvegarder. Jusqu'à 2018, il existe 1073 patrimoines mondiaux dans la liste, incluant 832 patrimoines culturels, 206 patrimoines naturels et 35 patrimoines mixtes⁶³. Afin d'être inscrits dans la liste, les patrimoines sont sélectionnés en fonction de critères définis.

Concernant le domaine du patrimoine culturel, nous pouvons le diviser en 2 grandes parties : le patrimoine culturel matériel et le patrimoine culturel immatériel. Le patrimoine matériel comprend des objets concrets et artistiques comme l'architecture, la sculpture, la peinture ; l'immatériel est caractérisé par la langue, la musique, la danse, définies comme des cultures abstraites. La Cité de Carcassonne dont nous parlons est classé patrimoine culturel matériel.

Lorsque l'objet est enregistré dans la liste du patrimoine mondial, nous n'avons pas le droit de le modifier, vendre, acheter ou restaurer. Ces actions peuvent être accomplies seulement avec l'accord du gouvernement, car le patrimoine fait partie des biens nationaux ou mondiaux. Avec cette marque renommée, ces trésors peuvent séduire plus de touristes tout en contribuant à l'économie du pays.

⁶¹ L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture, (en anglais United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization, UNESCO) fondée en 1946 à Paris.

⁶² Consultable sur le site officiel de l'UNESCO à l'adresse : http://portal.unesco.org/fr/ev.phpURL_ID=34328&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

⁶³ Consultable sur le site officiel de l'UNESCO à l'adresse : <https://whc.unesco.org/fr/list/>

2. L'apparition du mot : « patrimonialisation »

2.1 Des définitions diverses de la patrimonialisation : la mise en œuvre du retour au passé

Afin d'avoir la marque de patrimoine, l'exécution de la patrimonialisation est obligatoire. Ce nouveau terme, venant de la variation du verbe « patrimonialiser », décrit l'action pratique de patrimonialiser. Vincent Veschambre, professeur en sciences sociales à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon, explique l'objectif et les points essentiels pour effectuer la patrimonialisation : « Compte tenu du succès de cette notion de patrimoine dans nos sociétés actuelles, il nous a paru pertinent d'envisager les mobilisations patrimoniales, afin de mieux saisir la manière dont se construisent, se reproduisent, se rendent visible et se positionnent aujourd'hui les groupes sociaux dans la société et dans l'espace. Pour saisir ces mobilisations, ces enjeux et dynamiques sociales, plus que celle de patrimoine, c'est la notion de patrimonialisation qui est pertinente⁶⁴. »

Il mentionne deux fois le terme « mobilisation » dans le texte ci-dessus. Nous constatons que la patrimonialisation n'est pas une mission effectuée par une personne toute seule. Il faut rassembler les personnes ayant un même élan et une même volonté pour réaliser cette démarche.

Quand nous voulons transformer un monument historique en objet de patrimoine, il faut passer les étapes de la patrimonialisation. Ce processus se traduit par des actions concrètes pour sauvegarder, faire évoluer ou renouveler des trésors existants avec le consensus d'un groupe ou d'une communauté. « La patrimonialisation, comme marquage de l'espace, constitue un point d'appui pour des individus, des groupes, des pouvoirs, des institutions dans des processus d'appropriation et de contrôle de l'espace⁶⁵. » Nous pouvons considérer que la patrimonialisation est un moyen essentiel de changer l'identité ou l'image d'un monument et que ce changement convient aux membres impliqués. Elle est censée être un symbole de la transformation de l'espace qui représente la conscience d'une société. Avant de parler de résultat, ce qui nous importe le plus est le processus de cette démarche. « La patrimonialisation est le processus socio-culturel, juridique ou politique par lequel un espace, un bien, une espèce ou une pratique se transforment en objet du patrimoine naturel, culturel ou religieux digne de conservation et de restauration. Aujourd'hui la

⁶⁴ VESCHAMBRE Vincent, *Traces et mémoires urbaines: enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la démolition*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008, p.21.

⁶⁵ Ibidem, p.65.

patrimonialisation correspond plus à une réappropriation des biens communs⁶⁶. » Au fil du temps, cette notion évolue avec la modernisation de la société. L'idée originale, au XIX^e siècle, était de protéger les images de l'histoire et de sauvegarder les mémoires du passé. Cependant, depuis le début du XX^e siècle, le concept de patrimonialisation s'est ouvert et diversifié. Comme le mentionne Jean Davallon, professeur à l'Université d'Avignon, responsable de l'équipe Culture & Communication (Centre Norbert Elias), la présentation de la patrimonialisation est variée. De la restauration à la conservation labélisée, du culturel au religieux, l'objectif principal est que la collectivité puisse se réapproprier ce qui lui revient naturellement. Nous retenons que la patrimonialisation concerne des aspects différents tels que la société, la politique, l'environnement. Tous ces aspects sont étroitement liés. Il est difficile de prendre une décision en ne tenant compte isolément que d'un élément.

« La patrimonialisation pourrait ainsi s'interpréter comme un processus social par lequel les agents sociaux (ou les acteurs si l'on préfère) légitimes entendent, par leurs actions réciproques, c'est-à-dire interdépendantes, conférer à un objet, à un espace (architectural, urbanistique, paysager) ou à une pratique sociale (langue, rite, mythe, etc.) un ensemble de propriétés ou de « valeurs » reconnues et partagées d'abord par les agents légitimés et ensuite transmises à l'ensemble des individus au travers de mécanismes d'institutionnalisation, individuels ou collectifs nécessaires à la préservation, c'est-à-dire à leur légitimation durable dans une configuration sociale spécifique⁶⁷. »

D'après la définition proposée par Emmanuel Amougou, enseignant-chercheur à l'École nationale supérieure d'architecture Paris La Villette, nous pouvons considérer que la patrimonialisation est un regroupement de la conscience des acteurs sociaux pour des biens de valeurs reconnus, effectuée par des établissements officiels. Cette citation exprime également une autre idée importante. La patrimonialisation est presque un aménagement administratif ou gouvernemental. Elle est imposée soit par une institution locale ou provinciale, soit par l'état car c'est une mission qui a des rapports en commun avec l'ensemble. Par ailleurs, ce ne sont pas seulement les biens concrets qui ont besoin de patrimonialisation mais aussi les propriétés abstraites, tels que la musique, les traditions relatives aux fêtes et festivals. Ils sont des trésors immatériels et ils ont donc des valeurs reconnues par une collectivité que nous devons

⁶⁶ GRANGE Daniel, POULOT Dominique, *L'esprit des lieux : le patrimoine et la cité*, Presses universitaires de Grenoble, 1977.

⁶⁷ AMOUGOU Emmanuel (dir.), *La Question patrimoniale : de la « patrimonialisation » à l'examen des situations concrètes*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 25-26.

également les préserver.

Toutefois, nous trouvons qu'il existe un paradoxe à l'application de la patrimonialisation. Jean Davallon le mentionne dans son ouvrage *Le don du patrimoine : une approche communicationnelle de la patrimonialisation* :

« La question de ce que pouvait signifier "être patrimoine" s'est posée dans toute sa radicalité avec l'élargissement des patrimoines, avec l'émergence du patrimoine vernaculaire, du patrimoine immatériel de la mémoire, du patrimoine naturel, etc. C'est alors qu'ont véritablement commencé les travaux sur la "patrimonialisation". Ils donnent aujourd'hui une idée assez précise de la manière dont des objets deviennent patrimoine. Elles montrent sans ambiguïté que l'opération part du présent pour viser des objets du passé, même si ce passé est très récent. C'est nous qui décidons que tels outils, telles usines, tels paysages, tels discours ou telles mémoires doivent acquérir le statut de patrimoine. Le présupposé selon lequel le patrimoine est un donné, dont le statut préexisterait et se transmettrait simplement du passé vers le présent, n'est en ce cas absolument pas tenable⁶⁸. »

Selon les affirmations ci-dessus, les travaux de la patrimonialisation s'effectuent au présent. Par conséquent, il est presque impossible de reconstituer le passé avec les techniques actuelles et les perceptions contemporaines. Même si nous voulions reconstruire l'image antérieure, les technologies de construction sont modernes, ainsi que les outils et les matériaux. Ce que nous pouvons faire est d'essayer d'imiter le plus possible. Voici donc le paradoxe : patrimonialiser un monument historique, c'est le fait revenir à son époque d'origine sous notre regard présent. Essayant de penser à la place des ancêtres, selon leur regard, nous ne pouvons pas nier que le résultat de la patrimonialisation est différent de celui de l'origine. C'est-à-dire que nous utilisons nos habitudes et nos pensées d'aujourd'hui pour retrouver l'empreinte du passé sans pouvoir atteindre pleinement cette réalité ancienne. En effet, comme Jean Davallon le mentionne, c'est toujours nous qui décidons d'entreprendre ou non un tel projet. De plus, même si nous faisons beaucoup de recherches afin de retrouver les traces de l'histoire, c'est encore nous qui décidons des moyens et des modes opératoires des travaux de la patrimonialisation. Malgré notre volonté de ramener l'histoire au présent, nous ne pouvons pas définir le passé avec une exactitude totale. La relecture de l'histoire peut varier selon la culture, l'environnement et les générations. Seuls les acteurs d'une époque donnée peuvent prétendre

⁶⁸ DAVALLON Jean, *Le don du patrimoine : une approche communicationnelle de la patrimonialisation*, op.cit., p.96.

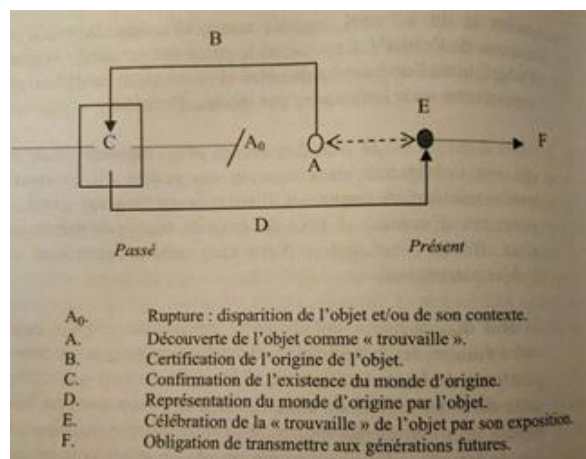
détenir une forme de vérité, laquelle demeure de toute façon subjective et partielle, à chacun sa définition et son interprétation. Bien qu'il y ait des critiques et des débats sur ce point-là, l'objectif de la patrimonialisation est d'aboutir à un consensus de groupe pour vouloir faire revivre le plus idéalement possible un trésor symbolique. Il est certain que nous affrontons des difficultés en accomplissant ces démarches tels que les divergences d'opinion ou les divers obstacles techniques liés aux travaux. Ce sont les challenges inévitables que nous allons essayer de résoudre en tentant de trouver les meilleures solutions pour atteindre le but.

2.2 Le processus de la patrimonialisation : les étapes de mise en valeur du patrimoine

Concernant le processus de la patrimonialisation, les explications divergent selon les spécialistes. Pour patrimonialiser un bien commun de valeur, il est certain qu'il faut passer par plusieurs étapes de mise en œuvre. Nous citerons deux points de vue différents sur ce sujet pour faire une comparaison et une conclusion.

Nous parlons d'emblée du schéma des gestes de la patrimonialisation de Jean Davallon. Il propose une succession d'étapes pour décrire le processus. Il consiste en 6 points clés [schéma II.A.2.2.1] : A : découverte de l'objet comme trouvaille ; B : certification d'origine de l'objet ; C : confirmation de l'existence du monde d'origine ; D : représentation du monde d'origine par l'objet ; E : célébration de la « trouvaille » de l'objet par son exposition ; F : Obligation de transmettre aux générations futures⁶⁹. Dans les étapes de découverte et de connaissance, nous repérons la valeur de propriété et nous essayons de trouver son origine. Ensuite, nous vérifions sa valeur et nous confirmons son identité et son importance. Enfin, nous le proposons au public, soit dans un musée, soit dans une exposition, soit à l'extérieur, et accessible et transmissible aux générations suivantes.

⁶⁹ Il propose 6 gestes de la régime de la patrimonialisation : la découverte, la connaissance, l'authentification, la déclaration, la monstration et la transmission. DAVALLON Jean, « *Du patrimoine à la patrimonialisation* », *op. cit.*



[schéma II.A.2.2.1] Ensemble des gestes de patrimonialisation⁷⁰

Analysons maintenant une autre vision, celle de Guy Di Méo, géographe français dont la spécialité est la géographie sociale et culturelle. Il a écrit un article intitulé *Processus de patrimonialisation et construction des territoires* et a aussi proposé six étapes successives : A : la prise de conscience ; B : jeux d'acteurs et contextes ; C : la sélection avec la justification ; D : la conservation ; E : l'exposition ; F : la valorisation⁷¹. Nous devons tout d'abord prendre conscience des futures valeurs que peut porter le nouveau bien à patrimonialiser. Ensuite, il est nécessaire et important d'identifier et de sélectionner les éléments de style et d'image de patrimoine qui lui donneront sa spécificité personnelle. La décision des formes à revêtir est bien évidemment fortement liée à l'histoire de l'objet du patrimoine considéré. Les dernières étapes concernent les choix de conservation et d'exposition pour une démonstration optimale de valorisation. Les patrimoines peuvent exister sous des modalités variées. Mais nous pouvons tenter de choisir le meilleur compromis pour maintenir leurs situations et les valoriser au mieux.

Comparons ces deux visions différentes pour un même sujet : nous pouvons constater que la proposition de Jean Davallon est plus conservatrice et va privilégier plutôt la préservation originale du patrimoine par rapport à la vision de Guy Di Méo. Nous voyons que Jean Davallon a peu de motivation à effectuer des travaux pour les patrimoines même si des obligations de restauration semblent nécessaires. De plus, il nous semble qu'il met l'accent sur l'authenticité de la valeur originelle et la transmission vers le futur. Ses quatre premières étapes s'attachent à

⁷⁰ DAVALLON Jean, *Le don du patrimoine : une approche communicationnelle de la patrimonialisation*, op.cit., p.126.

⁷¹ Guy Di Méo, *Processus de patrimonialisation Et construction des territoires*, collection « Archives ouverte », Institut des sciences humaines et sociales du CNRS, 2007.

trouver et vérifier la trace précise de l'objet et son identification exacte. Les deux dernières étapes se proposent de définir le meilleur choix des façons pour valoriser l'objet d'un patrimoine considéré. Contrairement, à la vision de Guy Di Méo, la première étape est de prendre conscience de la mise en valeur d'un patrimoine. Ceci signifie qu'il y aura sans doute des modifications et des changements à apporter sur le bien considéré. Pour lui, nous pouvons remarquer que l'examen de l'origine de l'objet n'est pas la priorité majeure. Nous pouvons estimer que cette démarche est déjà effectuée avant les travaux de patrimonialisation et qu'elle n'est pas incluse dans son schéma. Il est évident que ses étapes décrivent les tâches concrètes à accomplir pour une mise en œuvre réussie. Sa théorie montre bien la diversité et la complexité d'une telle démarche.

Sur les considérations des deux théories ci-dessus, nous pouvons retenir 5 points obligatoires et incontournables pour une démarche de patrimonialisation : la découverte, la vérification, la mobilisation, la présentation et la valorisation.

L'idée de la découverte que Jean Davallon mentionne ressemble un peu à l'idée de la prise de conscience de Guy Di Méo. En d'autres termes, nous constatons la présence d'un objet symbolique ou exceptionnel que nous voulons garder et mettre en valeur. La découverte d'un objet spécifique est souvent le fait du hasard, notre objectif est de nous en assurer et de mettre en œuvre sa conservation. Il nous faut donc avoir une conscience aigüe de cette justification.

La vérification est une étape essentielle pour le patrimoine. Nous devons d'emblée examiner non seulement l'identité et l'origine de l'objet mais aussi sa valeur authentique. Pour accomplir cette phase, nous avons besoin des connaissances des savants et des historiens qui vont nous aider à démontrer l'existence et l'authenticité de l'objet. Dès que cette étape est achevée, nous pouvons passer aux étapes suivantes.

La mobilisation comprend les actions de sélection des acteurs et l'orientation des formes qui vont encadrer la démarche de patrimonialisation. Nous décidons donc les styles à respecter et les matériaux les plus appropriés pour réaliser cette action. L'histoire, l'environnement périphérique et les opinions des parties prenantes directes et indirectes influencent intimement l'exécution. La conduite d'un tel projet fait souvent l'objet de débats, de confrontations, et parfois de conflits politiques en fonction des enjeux démocratiques indissociables des autres

projets concurrents⁷².

La présentation a pour objet de faire reconnaître au public l'existence et la valeur d'un patrimoine donné pour qu'il prenne conscience de son importance. La raison essentielle pour laquelle nous connaissons un patrimoine est qu'il a été déclaré comme tel par l'État ou par une entité officielle. Ainsi, il est donc nécessaire de lui donner les meilleures formes de visibilité pour le présenter au public, ceci impose donc une juste conscience de conservation dès l'étape de découverte, cette conscience devant accompagner tout le cycle de vie du projet.

La valorisation est la dernière phase de patrimonialisation. En dehors de la transmission des biens de générations en générations successives, il existe d'autres moyens pour valoriser les patrimoines : réutilisation des espaces, illumination des monuments dans la nuit. Les façons de mettre les patrimoines en valeur sont variées. Chaque patrimoine a son mode approprié pour être valorisé au mieux.

5 points clés de la patrimonialisation	La théorie des gestes de la patrimonialisation de Jean DAVALLON	La théorie des étapes de la patrimonialisation de Guy Di Méo
la découverte	A : découverte de l'objet comme trouvaille	A : la prise de conscience
la vérification	B : certification d'origine de l'objet ; C : confirmation de l'existence du monde d'origine ; D : représentation du monde d'origine par l'objet	
la mobilisation		
la présentation	E : célébration de la « trouvaille » de l'objet par son exposition	D : la conservation E : l'exposition
la valorisation	F : Obligation de transmettre aux générations futures	F : la valorisation

[tableau II.A.2.2.2] Conclusion de 2 théories de la patrimonialisationfait - YEN Miao-Chen

⁷² VESCHAMBRE, Vincent, *Traces et mémoires urbaines: enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la démolition*, , op.cit., p.76.

« Car la patrimonialisation est à la fois un processus d'appropriation et un processus de valorisation de l'espace ou en d'autres termes, un processus d'appropriation d'espaces revalorisés. Lancer un processus de patrimonialisation, c'est faire valoir une forme de mise en valeur, dans un registre qui est d'abord idéal, autour des valeurs d'ancienneté, de rareté, des valeurs esthétiques, mémorielles...Ce qui entre en contradiction avec d'autres formes de valorisation, foncière et immobilière notamment. Une fois reconnu, le patrimoine peut devenir un enjeu en tant que tel, comme ressource symbolique, identitaire et économique⁷³. »

D'après le passage ci-dessus, nous pouvons estimer que la patrimonialisation est considérée comme une opération destinée à une œuvre porteuse de valeurs. Le patrimoine reconnu par un groupe l'est d'abord sous une forme idéale qui réunit les membres de cette collectivité. Les modes de processus à adopter sont probablement soit une restauration soit une rénovation, et le cas échéant une combinaison des deux, l'objectif étant de trouver le meilleur compromis entre les spécificités d'un patrimoine donné et la conscience des membres impliqués dans le projet. « C'est que le processus de patrimonialisation ne se réduit pas à la seule dimension de la reconstruction cognitive d'une profondeur temporelle depuis le présent en direction du passé. Il suffit de regarder autour de nous ou de nous tourner vers l'histoire du patrimoine pour en avoir l'intime conviction⁷⁴. » Bien que la patrimonialisation soit sans doute censée être une transformation ou une modification, le rapport avec le passé est toujours indispensable. Comme le patrimoine existe depuis des années, la valeur de l'ancienneté est essentielle.

Par ailleurs, nous pouvons réfléchir au côté concret et abstrait de la patrimonialisation. D'un point de vue concret, il y a un changement matériel sur l'image du patrimoine à travers la restauration ou l'aménagement ; d'un point de vue abstrait, nous changeons l'identité de l'objet au delà de son apparence, c'est aussi un changement de notre esprit et de notre regard pour le même objet. Par exemple, les anciens objets que nous n'utilisons plus sont abrités dans les musées. Leur identité passe d'une chose fonctionnelle à une œuvre exposée. Et nous devons changer notre vision pour les considérer comme une exposition au lieu d'une utilisation fonctionnelle. Ces niveaux de changement restent toujours une discussion sans fin.

⁷³ VESCHAMBRE, Vincent, *Traces et mémoires urbaines: enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la démolition*, op.cit., p.86.

⁷⁴ DAVALLON Jean, *Le don du patrimoine : une approche communicationnelle de la patrimonialisation*, op.cit., p.127.

3. Les pratiques de la patrimonialisation

3.1 Les actions et les formes diverses de la patrimonialisation : de la restauration au site touristique

Les fruits d'une patrimonialisation peuvent s'exprimer sous des formes différentes selon les caractéristiques, l'histoire, l'environnement, les cultures liés à l'objet et au territoire. Des musées, des sites touristiques, des établissements officiels ou d'autres types d'usages constituent les résultats possibles de cette opération. Différentes procédures et formes de patrimonialisation sont possibles pour un résultat donné, c'est ce que nous allons découvrir maintenant.

« Les années 1980 constituent l'aube d'une nouvelle manière de produire la petite ville autour du référent patrimonial. Différentes formes d'actions sur l'urbain peuvent alors être distinguées : des formes d'action directe de valorisation-protection du patrimoine : c'est le champ du patrimoine institutionnel, notamment des monuments historiques ; des actions de réhabilitation du patrimoine bâti ; des actions d'accompagnement confortant une mise en scène urbaine⁷⁵. »

Samuel Perigois, docteur en géographie à l'Université Joseph Fourier, divise les actions de la patrimonialisation en 3 formes principales : valorisation et protection, réhabilitation et des actions adaptées à la vie urbaine. Nous les analysons avec des exemples concrets.

En ce qui concerne la protection, nous faisons référence à l'organisation mondiale l'UNESCO. Sa démarche de protection réside dans l'enregistrement des monuments historiques pour les protéger et les préserver. De plus, les monuments ayant le label de l'UNESCO peuvent attirer l'attention du public pour que le monde sache leur importance. Par ailleurs, au sujet de la valorisation, la journée européenne du patrimoine est un exemple tout à fait concret. Cet événement a été créé en France par le ministère de la culture depuis 1984 et il s'est étendu presque à toute l'Europe. Chaque année, le troisième week-end du mois de septembre, les portes s'ouvrent au public pour offrir des visites gratuites des divers patrimoines locaux et nationaux. Cette action nous permet de découvrir chaque année de nouveaux patrimoines culturels et aussi d'éveiller la conscience du public sur la valeur des objets présentés. Participer aux visites durant

⁷⁵ PERIGOIS Samuel, « politiques patrimoniales, acteurs et enjeux identitaires : application à des petites villes iséroises », *art.cit.*, 2008.

ce week-end constitue une activité agréable et contribue à la valorisation des patrimoines.

Concernant la réhabilitation du patrimoine, la restauration est aussi une des actions importantes de la patrimonialisation. L'objectif de cette démarche est de garder ce qu'il y a au présent et d'essayer de réparer ce qui a été détruit ou endommagé. L'essentiel est de retrouver l'image initiale du patrimoine et de le conserver en bon état. La patrimonialisation de la Cité de Carcassonne a été conduite sous cette forme. C'est l'objet du chapitre suivant.

La patrimonialisation doit toujours coexister avec la préoccupation de la vie urbaine qui l'entoure. Au lieu de restaurer et tout protéger, nous modifions les fonctions initiales des objets d'origine dans une perspective d'intégration satisfaisante pour la ville. Avec l'essor des constructions modernes au centre-ville, certains patrimoines qui existent depuis longtemps sont transformés et mis au service de l'évolution de l'urbanisation en fournissant de nouveaux usages et de nouvelles fonctions. L'Université Jean Moulin Lyon 3 en est un exemple pertinent : elle était une usine fabriquant des tabacs, située au centre-ville de Lyon de 1932 à 1989. En 1990, la Communauté Urbaine de Lyon a décidé de la transformer en université tout en gardant l'apparence de l'édifice d'origine et de ses aspects de constructions industrielles. La manufacture conserve un patrimoine industriel et elle ouvre aussi ses portes pendant la journée européenne du patrimoine⁷⁶.

3.2 Les acteurs engagés de la patrimonialisation : la mobilisation et la sensibilisation

Les acteurs jouent un rôle évident et déterminant dans toutes les démarches de patrimonialisation : l'État, les élus, les collectivités territoriales et les personnes individuelles. Nous allons prendre l'exemple des patrimoines militaires de Lyon et nous allons analyser l'importance et les missions des différents participants impliqués.

En premier lieu, nous parlerons des institutions officielles. Pour réaliser un grand travail sur le territoire, il faut au préalable obtenir les autorisations des organismes d'état. Nous considérons que c'est l'état qui au niveau national, collecte toutes les idées et tous les projets de patrimonialisation et qu'il a autorité pour choisir et prioriser les projets avec tous les acteurs

⁷⁶ Consultable sur le site officiel de *Patrimoine Rhône-Alpes* à l'adresse : <https://patrimoine.rhonealpes.fr/dossier/manufacture-des-tabacs-actuellement-universite-jean-moulin-lyon-3/d2f12175-c6b6-4cba-92df-eb2ff717e3cb#historique>

concernés.

Dans le cas des patrimoines militaires de Lyon, au niveau national et parmi les acteurs majeurs on peut citer le Ministère de la Défense, la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), la Conservation Régionale des Monuments Historiques et l'Unité de l'Architecture et du Patrimoine qui ont participé au projet. De plus, au niveau régional, La métropole de Lyon, les élus et les représentants des collectivités territoriales se sont également impliqués dans le projet⁷⁷.

Ensuite, les associations locales et les organisations internationales sont aussi indispensables. Elles ont pour rôle essentiel de sensibiliser les esprits à une juste conservation et protection des patrimoines. Grâce à leur expérience, leur implication et leur réputation, le projet peut espérer recevoir plus de subvention financière et plus de support moral. Les patrimoines de Lyon sont sous la protection de l'UNESCO et des Monuments Historiques. Grâce à ces classements, le public a conscience de leur importance et sait les protéger. Ils ont la fonction de sensibiliser le public et de susciter l'adhésion à leur décision.

« Les constructions sont souvent conservées en l'état grâce à des associations locales. Celles-ci militent pour la prise en compte et la valorisation du patrimoine militaire. Ces associations sont souvent créées pour sauver ponctuellement des constructions. Elles sont parfois considérées comme amoureuses de l'architecture, de l'histoire et des "nostalgiques d'un passé révolu". A Lyon, l'association Renaissance du Vieux-Lyon a par exemple permis la sauvegarde du quartier du Vieux-Lyon. Ainsi certaines de ces associations peuvent sauver de véritables trésors. Elles permettent la restauration des lieux, leur animation et la sensibilisation du grand public⁷⁸. »

En plus des acteurs que nous venons d'évoquer, l'éducation nationale et les écoles participent également à la diffusion des connaissances fondamentales auprès des habitants et sensibilisent le jeune public à l'importance des patrimoines. De plus, la journée du patrimoine est une autre manière efficace pour communiquer et sensibiliser le public. Enfin, il y a aussi des acteurs individuels qui ont également un rôle significatif pour le projet à travers les travaux des étudiants, les mémoires et les thèses des chercheurs des écoles et instituts spécialisés.

« Les acteurs qui seront les principaux animateurs pour la conservation et la valorisation du patrimoine local vont influencer d'une façon directe ou indirecte le succès ou l'échec de l'action

⁷⁷ ROUBAUD Marine, *L'avenir des forts militaires de Lyon : histoire, enjeux et patrimonialisation*, sous la direction de Lucile Pierron, École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy, 2017, p.170.

⁷⁸ Ibidem, p.174.

de mise en valeur de ce patrimoine. La coordination des objectifs des acteurs qui sont parfois divergents tout au long du ce processus est une tâche qui demande beaucoup de volonté de la part de tous les acteurs (publics, privés, associations et population)⁷⁹. »

Les tâches entre chaque acteurs sont différentes. Chacun a la responsabilité individuelle de bien accomplir sa mission pour la réussite totale et collective du projet. Les spécialistes et les architectes définissent le cahier des charges techniques et les lots de travaux du projet, les associations recueillent des fonds et mobilisent le public, le gouvernement rassemble les opinions différentes et prend les décisions. Il nous semble que chacun dans une communauté peut être acteur d'un projet de patrimonialisation. Même l'idée d'un habitant peut avoir du sens et influencer les orientations du projet.

3.3 Le développement du tourisme et la patrimonialisation : un symbole et une ressource économique

De nombreux touristes voyagent partout dans le monde entier pour visiter les musées et les monuments historiques. Le patrimoine constitue un attrait essentiel et indispensable dans toutes les offres de voyages. Leur désir de découvertes est suscité par leur intérêt et leur curiosité à découvrir toutes les richesses inconnues d'un pays, d'expérimenter une culture différente et d'explorer de nouveaux patrimoines.

« Le patrimoine serait désormais un vecteur majeur de l'activité touristique : c'est ce que semblent nous dire la multiplication indéfinie d'éléments "patrimoniaux" offerts à la curiosité des touristes, comme celle des "outils de développement" proposés aux acteurs locaux par les experts et autres agents des politiques publiques⁸⁰. »

Le patrimoine représente non seulement l'histoire et la culture mais aussi une ressource économique importante. Chaque pays est fier de son trésor national et de l'hommage qui lui est rendu par les visiteurs. Par exemple, le Louvre ouvre ses portes aux visiteurs et les invite à découvrir les trésors que la France garde sur son territoire et qui sont des richesses uniques que nous ne retrouvons pas dans d'autres pays. Le Louvre, pour la France, est un musée symbolique

⁷⁹ KHATTALI Hatem, SGHAIER Mongi, SANDRON Frédéric, « Rôle des acteurs dans le processus de conservation et de valorisation du patrimoine local du village berbère de Chenini (Sud-est Tunisien, analyse des jeux d'acteurs par la méthode MACTOR », dans *Revue des Régions Arides*, Laboratoire Économie et Sociétés Rurales, Institut des Régions Arides Médenine, Tunisie, Institut de Recherche pour le Développement, no.40, 02/2016

⁸⁰ SOL Marie-Pierre, « La patrimonialisation comme (re)mise en tourisme. De quelques modalités dans les "Pyrénées catalanes" », dans *Tourisme et patrimoine*, Saumur, France, Presses de l'Université d'Angers, 2004.

avec une haute réputation dans le monde entier. Nous pouvons considérer que c'est une façon élégante et humaniste de montrer la puissance et la gloire d'un pays.

Concernant l'économie du développement touristique, nous pouvons la subdiviser en cinq catégories : la restauration, l'hôtellerie, les transports, les produits annexes et les activités culturelles patrimoniales.

La restauration et l'hôtellerie sont des éléments importants du développement du tourisme. Une offre diversifiée en prix et qualité est nécessaire pour satisfaire toutes les catégories de touristes. A partir des spécialités gastronomiques de renom, les restaurants créent les plats uniques à partir des produits locaux et les proposent à la dégustation des visiteurs. Le cassoulet, par exemple, est une spécialité du sud-ouest de la France. Les visiteurs le dégustent souvent quand ils sont dans cette région. Concernant l'hébergement, les hôtels proposent souvent des promotions spéciales incluant un programme culturel afin d'augmenter élégamment la durée de séjour : tarif réduit pour des spectacles, offre gratuite pour les enfants, tarifs spéciaux pour les seniors, etc. Les gîtes et les chambres d'hôte font également partie de l'offre d'hébergement et de restauration.

En outre, les transports sont aussi essentiels. Les touristes venant des quatre coins du monde utilisent des moyens de transports différents : l'avion, le train, les voitures de location, les autobus, ainsi que les transports en commun locaux tels que le tram ou le bus. Tous ces mouvements constituent un revenu important pour l'État et les collectivités locales.

Au sujet des produits annexes, les magasins de souvenirs et de produits locaux jouent un rôle prépondérant. Le changement de lieu et de cadre a tendance à stimuler la dépense. En effet, nous sommes tentés par tout ce qui est exposé à notre regard et nous achetons souvent des objets de valeur qui représentent la ville, des spécialités gastronomiques locales et d'autres gadgets souvent dérisoires, mugs, magnets, T-shirt, etc, comme souvenirs et cadeaux pour nos proches.

Cependant, les foules aimant la diversité et le changement, il semble évident que l'économie d'un territoire ne peut se maintenir et se développer que sur la base unique de son histoire et de sa culture patrimoniale. Par conséquent, pour maintenir et développer un flux continu de visiteurs, l'État et les collectivités locales sont obligés de faire de gros efforts en termes de communication et de créativité événementielle. La Fête des Lumières à Lyon en est un exemple tout à fait significatif. A l'origine, il s'agit d'une fête religieuse instaurée en 1850 en hommage à une statue de la Vierge, cette fête avait lieu le 8 décembre chaque année. En 1989, pour

valoriser les patrimoines, les quartiers et les paysages lyonnais, la mairie a décidé de créer le concept de la fête des lumières. À partir de 1999, afin de promouvoir la notoriété de cette Fête et d'attirer encore plus de touristes, la durée de la fête a été prolongée à 4 jours. La mise en lumière et les projections sur les bâtiments historiques sont renouvelées chaque année pour maintenir l'intérêt du public. C'est une stratégie économique essentielle et délibérée des parties prenantes officielles du projet de la fête des lumières pour le tourisme. « Il est difficilement contestable que les ressources du patrimoine dûment valorisées exercent un attrait déterminant sur la demande comme sur l'offre touristique⁸¹. » Nous confirmons que les patrimoines sont intimement liés avec le commerce car ces biens sont considérés comme des ressources économiques à part entière pour l'État. Grâce à elle, les collectivités font beaucoup de profit en séduisant les touristes. Autrement dit, nous pouvons dire que les actions de patrimonialisation contribuent à la satisfaction commune des touristes et des acteurs locaux qui les accueillent.

3.4 Les enjeux de la patrimonialisation : les divergences d'opinions, le budget, les risques de dommages et l'identité avec le tourisme.

Étant donné que le patrimoine est un bien commun, il est possible qu'il existe des idées différentes et des obstacles variés quant à la démarche de patrimonialisation. Nous allons analyser les enjeux que nous allons probablement devoir affronter en effectuant ce projet : divergences d'opinions, élaboration du budget, analyse des risques de dommages et création d'une identité claire par rapport au tourisme.

Les divergences d'opinion constituent une source principale de conflits potentiels. Il est fréquent que les habitants ne soient pas d'accord avec la décision du gouvernement et que les travaux soient prolongés plus longtemps. Parfois, les différentes parties prenantes n'ont pas un véritable objectif commun, elles sont divisées entre modernisation et patrimonialisation. Nous illustrons cette divergence d'approche avec l'extrait ci-dessous.

« La protection engendre souvent une muséification du patrimoine. Il reste alors en l'état ou devient un musée. Toutes les interventions sur l'existant ne peuvent pas avoir le même programme. Les constructions sont comme mise en vitrine. Il semblerait que plus le patrimoine est protégé, plus la liberté architectonique est limitée. Sans protection mais en respectant tout de même la mémoire du site et le bâti ancien, il est possible d'avoir des réhabilitations plus

⁸¹ BRETON Jean-Marie, RAMASSAMY Diana, « Patrimonialisation et enjeux d'un développement touristique durable », dans *Études caribéennes* [Online], no. 20, 12/2011.

franches. Ainsi, le bâti retrouve une nouvelle vie. Cette prise de position peut être illustrée à Lyon par la reconversion du fort Saint-Jean⁸². »

Les formes de patrimonialisation sont souvent l'objet de controverses multiples. Certaines personnes acceptent volontiers les modifications du patrimoine à travers une démarche de restauration. D'autres personnes sont contre le changement et souhaitent une conservation stricte de la situation actuelle du patrimoine. Ces derniers défendent les biens en les protégeant sous la forme d'un musée. Le débat entre ce qui doit être absolument conservé en l'état et ce qui doit être restauré donne lieu à de longues et tumultueuses confrontations.

Le budget du projet est aussi un élément clé. Pour réaliser le projet, nous avons besoin de différentes ressources : les ressources financières, les ressources humaines, ouvriers, historiens, architectes, les ressources matérielles, matériaux pour les travaux, etc. Rien de tout cela n'est gratuit, c'est la raison pour laquelle les subventions des mécénats sont si importantes.

Pendant la procédure de patrimonialisation, les objets peuvent être soumis à des risques de dommages, voire de destructions indésirables. C'est un obstacle difficile à éviter et aussi un risque à analyser et à réduire le plus possible surtout dans le cas où nous devons apporter des modifications significatives d'images ou de structures. Par conséquent, la mission des architectes et des ouvriers est déterminante à cette étape. Il faut essayer de réduire le plus possible les risques de dommages tout au long du projet.

« Aménager le territoire sans effacer les traces de notre histoire constitue l'enjeu de l'archéologie. Ce patrimoine enfoui est une ressource fragile et non renouvelable soumise, par les aménagements, à une forte érosion. L'État organise sa protection et contrôle les recherches. Dans ce cadre, les communes, départements et communautés d'agglomérations sont devenus des acteurs à part entière de la recherche archéologique française. Ainsi, le Conseil départemental conseille les aménageurs publics ou privés pour prendre en compte le patrimoine archéologique et assurer un déroulement optimal des aménagements. Le diagnostic permet de vérifier la présence ou non de vestiges avant d'enclencher un projet d'aménagement. Il peut être suivi d'une fouille s'il est déclaré "positif"⁸³. »

Sachant que les patrimoines sont constitués d'objets qui existent depuis longtemps, ils sont donc

⁸² ROUBAUD Marine, *L'avenir des forts militaires de Lyon : histoire, enjeux et patrimonialisation*, op.cit., p.166.

⁸³ Consultable sur le site de conseil départemental de Val-de-Marne, « Sauvegarder le patrimoine et aménager le territoire : l'archéologie départementale » à l'adresse : <https://www.valdemarne.fr/le-conseil-departemental/culture/sport/construire-et-valoriser-la-memoire-et-le-patrimoine/sauvegarder-le-patrimoine-et-amenager-le-territoire-larcheologie-departementale>

fragiles et susceptibles d'être impactés, dégradés voire détruits par des actions extérieures. Il y a toujours un risque plus ou moins grands d'éliminer des traces d'histoire pendant la procédure. Par conséquent, il convient de bien évaluer les risques associés à chaque processus du projet pour atteindre le résultat optimum. De plus, les risques naturels associés à l'environnement du projet, inondation, séisme, glissement de terrain, évolution climatique parmi les plus significatifs, doivent faire l'objet d'une analyse préalable assortie d'un plan de réduction des risques. De plus, l'accueil du tourisme et le maintien de la propreté de l'environnement sont un sujet inévitable à prendre en compte.

« La relation multiple, prégnante et parfois conflictuelle du tourisme au patrimoine et à la culture, en renvoyant à la notion de "Tourisme avec identité", se réfère à la mise en valeur des cultures et des patrimoines vivants. Le tourisme culturel contribuerait à renforcer le sentiment de communauté, de "local" et d'authenticité. Tourisme d'identité, tourisme avec identité, liés à l'expérience de "l'authentique" : les concepts corrélatifs d'identité et d'authenticité sont aujourd'hui omniprésents, à quelque difficulté que se heurte leur connotation essentialiste, rarement définie et souvent peu rigoureuse (Bendix, 1997)⁸⁴. »

Bien que le développement du tourisme apporte des profits économiques importants, un projet de patrimonialisation porte en lui un dilemme permanent et difficile à résoudre entre les objectifs de préservation et des contraintes commerciales. Certaines touristes ne s'intéressent qu'à l'aspect superficiel en prenant des photos des monuments historiques, en dégustant la gastronomie locale, en achetant des souvenirs désuets au lieu de contempler et d'apprécier en profondeur la valeur et l'histoire des patrimoines. Il nous faut donc réfléchir aux avantages et aux inconvénients d'un trop grand développement touristique, s'il contribue à promouvoir la réputation des patrimoines dans le monde, il peut également en contre partie concourir à la perte graduelle de leur valeur propre au profit du seul intérêt commercial.

B- L'intégration : la patrimonialisation et le tourisme de la Cité de Carcassonne

Après avoir analysé la théorie et la pratique de patrimonialisation, nous allons voir dans ce chapitre comment se sont mises en oeuvre les pratiques de la patrimonialisation, sous la forme

⁸⁴ BRETON Jean-Marie, RAMASSAMY Diana, « Patrimonialisation et enjeux d'un développement touristique durable », dans *Études caribéennes, art.cit.*

de la restauration, pour la Cité de Carcassonne. Nous présenterons les acteurs principaux et nous expliciterons comment s'est développée la collaboration avec le tourisme.

1. La restauration de la Cité de Carcassonne

1.1 La réhabilitation patrimoniale : les acteurs principaux de la mobilisation

Parmi plusieurs formes de la patrimonialisation que nous avons mentionnées au chapitre précédent, la démarche mise en œuvre pour la Cité de Carcassonne a été celle de la restauration. Les travaux ont commencé par la Basilique Saint-Nazaire en 1844 sous la conduite de Viollet-le-Duc, ensuite ils se sont poursuivis sur les murs d'enceinte et les tours de la Cité en 1853. Ce projet a été approuvé par Napoléon III⁸⁵ et soutenu par l'aide financière des différents ministères concernés. Qu'ils appartiennent à l'État, aux collectivités territoriales ou qu'ils soient simples citoyens de la Cité, il ne fait aucun doute que tous, sans exception, sont indispensables à la réussite pleine et entière du projet. Nous allons analyser leurs rôles dans les paragraphes suivants.

Au niveau de l'État, l'entreprise de restauration de la Cité était sous la tutelle du Ministère de la Guerre, du Ministère de l'intérieur remplacés par le Ministère des Beaux-Arts à partir de 1903. Au cours du siècle, dans les années 1840, le Ministère de la Guerre et la Commission des Monuments Historiques du Ministère de l'intérieur ont réfléchi ensemble sur l'intérêt de la restauration ou de l'abandon des fortifications désuètes qui présentaient cependant des caractéristiques esthétiques et classées évidentes. Dès lors que la fonction militaire initiale était abandonnée, la meilleure orientation était celle d'une restauration pour mettre en valeur les intérêts artistiques et historiques ; le Ministère des Beaux-Arts s'est occupé principalement de la gestion financière de la partie restauration artistique⁸⁶.

La Commission des Monuments Historiques, jouant un rôle déterminant pour la Cité, est créée par le Ministère de l'intérieur en 1837 pour aider les inspecteurs à examiner toutes les demandes de subventions et de travaux, pour dresser la liste des édifices qui méritent d'être classés, donner

⁸⁵ Consultable sur le site officiel du Centre des Monuments Historiques de la Cité de Carcassonne à l'adresse : <http://www.remparts-carcassonne.fr/Actualites/Une-salamandre-a-Carcassonne>

⁸⁶ Consultable sur le site officiel du ministère de la culture au sujet de la Cité de Carcassonne à l'adresse : <http://www.carcassonne.culture.fr/fr/rt203.htm>

son avis sur toute modification à apporter à un bâtiment classé. Elle peut également proposer l'achat d'un édifice en danger⁸⁷. La plupart des subventions pour la restauration vient de la Commission des Monuments Historiques. Prosper Mérimée fut inspecteur général des monuments historiques et il resta secrétaire jusqu'en 1839. Il demanda à Eugène Viollet-le-Duc d'être l'architecte de la restauration de la Cité. Ce dernier jouissait d'un prestige et d'une notoriété de restaurateur dans le monde entier. Il influença significativement l'image de nombreuses restaurations de patrimoine en France. Après sa mort, son élève Paul Boeswillwald, continua ses travaux et acheva la restauration en 1910.

La Cité de Carcassonne ayant à l'origine une fonction militaire, l'Armée maintient des troupes sur le site qui participent aux travaux de restauration partielle des fortifications effondrées.

Le Ministère de la Guerre participe aux dépenses des travaux concernant la restauration de l'enceinte extérieure. Le Ministère des Beaux-Arts et la Commission des Monuments Historiques sous la direction du Ministère de l'intérieur prennent en charge les travaux sur le rempart intérieur et les bâtiments historiques dans la Cité⁸⁸.

« Malgré l'accord de principe des ingénieurs militaires pour respecter les traces anciennes des fortifications, les travaux entrepris modifiaient les dispositions des courtines et même des tours. Des parapets avaient remplacé les crénelages, des enduits détruisaient l'aspect de cette enceinte : en novembre suivant se tint une réunion bipartite, Monument historiques et génie militaire, représentés respectivement par Viollet-le-Duc et le Capitaine Séré de Rivières. La restauration de l'enceinte extérieure, prise sur le budget de la Guerre, celle de l'enceinte intérieure, par le ministère d'État, iraient de pair afin de présenter des portions complètes de la Cité. L'entente entre Séré de Rivières et Viollet-le-Duc avait été parfaite⁸⁹. »

Au niveau des collectivités territoriales, il est évident que Jean-Pierre Cros-Mayrevieille est considéré comme un leader de la mobilisation des institutions locales et des habitants pour la restauration. Il est aussi censé être le sauveur de la Cité car en 1850, au moment où la Cité a été déclassée et a aussi risquée d'être détruite, il a mobilisé le Conseil municipal et l'Académie de la Société des Arts et Sciences, les groupes d'érudits locaux, lors d'une réunion d'urgence pour discuter le maintien du classement. Ces deux institutions représentent les acteurs principaux

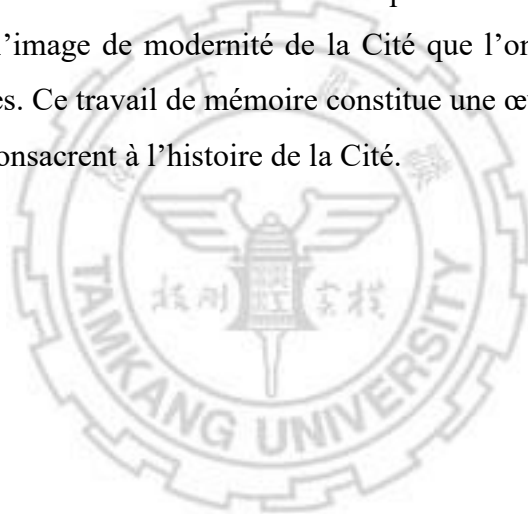
⁸⁷ Consultable sur le site officiel du Ministère de la Culture : Inspecteur des Monuments Historiques, Prosper Mérimée, à l'adresse : http://www.merimee.culture.fr/fr/html/mh/mh_1_5.html

⁸⁸ Consultable sur le site officiel du ministère de la culture au sujet de la Cité de Carcassonne à l'adresse : <http://www.carcassonne.culture.fr/fr/rt203.htm>

⁸⁹ BERCÉ Françoise, *Viollet-le-Duc, op.cit.*, p.111.

locaux. Le Conseil municipal s'occupait des affaires administratives entre l'État et la ville, afin de rassembler les opinions entre les officiels et les habitants. L'Académie quant à elle, s'engageait sur les recherches historiques et archéologiques préalables aux travaux en retrouvant les traces de la Cité. Nous pensons que Viollet-le-Duc, s'est aussi appuyé sur les recherches et les informations de l'Académie pour guider la restauration de la Cité.

Au niveau des acteurs individuels, nous devons mentionner deux photographes dont la participation a beaucoup contribué aux travaux de la restauration. Leopold Verguet a passé toute sa vie à Carcassonne en consacrant un culte véritable à sa ville. Il a été le témoin visuel tout au long de la restauration. De nombreuses photos témoignent du déroulement de la restauration et nous permettent de connaître le processus des travaux⁹⁰. Michel Jordy, considéré comme le successeur de Leopold Verguet, était non seulement un photographe mais aussi un historien et le pionnier de l'hôtellerie de luxe à Carcassonne. Ses photos ont tout autant immortalisé le caractère historique que l'image de modernité de la Cité que l'on continue à trouver sur de nombreuses cartes postales. Ce travail de mémoire constitue une œuvre significative pour tous les carcassonnais qui se consacrent à l'histoire de la Cité.



⁹⁰ MARQUIE Claude, « Léopold Verguet en Océanie : 1845 – 1847 », dans *la DEPECHE.fr*, 12 décembre 2012.

	Noms des principales institutions	Missions principales	Nom, fonctions et durée des missions des personnages clés
Acteurs principaux de l'État	Le Ministère de l'intérieur : La Commission des Monuments Historiques, créée en 1837	- examiner toutes les demandes de subventions et de travaux et établir le budget - dresser la liste des édifices qui méritent d'être classés - donner l'avis sur toute modification apportée à un bâtiment classé - pouvoir proposer l'achat d'un édifice en danger⁹¹	- Inspecteur : Prosper Mérimée (1834-1860) ; Jean-Pierre Cros-Mayrevieille a été nommé en 1840 - Architectes : Eugène Viollet-le-Duc (1844-1879), recommandé par Prosper Mérimée Paul Boeswillwald, après la mort de Viollet-le-Duc (1880-1910)
	Le Ministère de la Guerre	- gérer les subventions - gérer les travaux des remparts extérieurs - diriger les reconstructions partielles des secteurs effondrés des fortifications - administrer la garnison dans la château⁹²	Le ministre de la Guerre : Le Marquis d'Hautpoul (1849-1850) ⁹³
	Le Ministère des Beaux Arts	- gérer la charge financière pour la restauration - gérer les travaux des remparts intérieurs - entreprendre la gestion de la Cité en 1904⁹⁴	Le ministre des Beaux-Arts : Georges Leygues (1898-1902) ⁹⁵

⁹¹ Consultable sur le site officiel du ministère de la culture au sujet de la Cité de Carcassonne à l'adresse : à l'adresse : <http://www.carcassonne.culture.fr/fr/rt203.htm>

⁹² Idem.

⁹³ Consultable sur le site de Bibliothèque Nationale de France (BNF) à l'adresse : http://data.bnf.fr/13004562/alphonse_d_hautpoul/

⁹⁴ Consulter à l'adresse : <http://www.carcassonne.culture.fr/fr/frt501.htm>

⁹⁵ « Le 30 juin 1902, et selon le souhait du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-arts Georges Leygues, le devis de restauration prévoit pour le château la reconstitution des galeries de hourdage entre la tour des Casernes et celle du Major. » Consultable sur le site de *Fonds de Dotation « Cité de Carcassonne, de pierre et de rêves »* à l'adresse : <http://www.citedecarcassonne.org/carcassonne-cite-de-pierres-de-bois/>

Acteurs des collectivités territoriales principales / les municipalités	Le Conseil municipal de Carcassonne	- concilier les opinions entre l'État et les habitants de la ville - gérer les affaires administratives de la ville	Conseiller : Jean-Pierre Cros-Mayrevieille (1837-1843) ⁹⁶
	L'Académie de la Société des Arts et Sciences de Carcassonne ⁹⁷	- rechercher, classer et conserver tous les vestiges du passé de la région - remettre en état la bibliothèque municipale - créer un musée et des archives dont Carcassonne était dépourvu⁹⁸	Fondateur : Pierre Godard Secrétaire : Jean-Pierre Cros-Mayrevieille (1837-1843), sous l'ordre du préfet
Principaux acteurs individuels		Enregistrer le déroulement des travaux de la restauration en prenant des photos en tant que témoin	Pionnier de la photographie : Leopold Verguet ⁹⁹
		- Auteur d'une œuvre intitulée « Histoire de la Cité de Carcassonne » - montrer les couleurs de la Cité au fil des saisons - fondateur de L'Hôtel de la Cité, inauguré en 1909	archéologue et photographe : Michel Jordy ¹⁰⁰

[Tableau II.B.1.1.1] Analyse des acteurs principaux de la restauration de la Cité de Carcassonne

- YEN Miao-Chen

⁹⁶ « A la découverte de Cros-Mayrevieille, archéologue et historien », dans *L'indépendant*, le 8 avril 2011

⁹⁷ « Le 13 mars 1836, par arrêté préfectoral, à la demande du maire était créée une Commission des arts et des sciences à Carcassonne. » Consultable sur le site de *Fonds de Dotation « Cité de Carcassonne, de pierre et de rêves »* à l'adresse : <http://www.citedecarcassonne.org/carcassonne-cite-de-pierres-de-bois/>

⁹⁸ Idem.

⁹⁹ Consultable sur le site officiel du ministère de la culture au sujet de la Cité de Carcassonne à l'adresse : à l'adresse : <http://www.culture.gouv.fr/culture/carcassonne/fr/ii105.htm>

¹⁰⁰ Consultable sur le site officiel du ministère de la culture au sujet de la Cité de Carcassonne à l'adresse : à l'adresse : <http://www.culture.gouv.fr/culture/carcassonne/fr/ii106.htm>

1.2 Des difficultés et des enjeux de la restauration : la mission essentielle, l'efficacité des travaux, la discussion avec les habitants et le budget du projet

La restauration de la Cité de Carcassonne est un chantier au long cours de plus de 60 ans, une des patrimonialisations françaises les plus importantes. La durée des opérations est considérée comme la plus longue parmi les projets réalisés en France. Au cours de la restauration, diverses difficultés sont survenues qui ont freiné le bon déroulement des travaux. C'est la raison pour laquelle la durée du projet s'est prolongé pendant plus de 60 années.

« En 1804 Napoléon I^{er} décide de vendre aux enchères les pierres de la Cité de Carcassonne, fortification militaire obsolète. En 1853 Viollet-le-Duc entame un chantier de restauration qui fera de la citadelle le monument historique que l'on connaît aujourd'hui. Entre ces dates l'évolution ne s'est pas faite sans à-coups et, durant ce demi-siècle, les partisans de la destruction et ceux de la conservation se sont affrontés en des combats incertains et souvent passionnés qui dessinent pratiquement les contours de la définition dominante du "monument historique" et de sa progression polémique, contradictoire¹⁰¹. »

Avant le commencement de la restauration, le débat entre la démolition et la préservation de la Cité a déjà commencé. Vu que la Cité a perdu sa fonction militaire, l'État avait l'intention de la vendre au début de XIX^e siècle. La Cité a été considérée comme une carrière de pierres : certaines parties ont été achetées par les hospices civils de Carcassonne qui se chargeait des négociations pour la démolition et la récupération des pierres ; certaines parties n'appartenaient plus à l'État et elles devenaient, au contraire, des terrains privés pour construire des jardins ou des fermes pour les troupeaux ; certaines parties ont été vendues aux entrepreneurs avec un bon prix dans les marchés¹⁰². Il est évident que la Cité était en train d'être démolie en enlevant ces pierres. Pour arrêter ce genre de phénomène, les protecteurs comme Jean-Pierre Cros-Mayrevieille et Prosper Mérimée promouvaient l'importance de la conservation de la Cité à l'État en tant que témoin de l'histoire. Cette lutte peut être considérée comme un des facteurs principaux qui a retardé le commencement des travaux de la restauration.

¹⁰¹ PINIÈS Jean-Pierre, « Détruire ou conserver ? L'émergence du monument (1800-1850) », dans *Domestiquer l'histoire: ethnologie des monuments historiques, op.cit.*, p.129.

¹⁰² Ibidem, p.33.

En plus des divergences d'avis, une autre difficulté doit être résolue parmi les habitants de la Cité, elle concerne la corporation des tisserands. Beaucoup d'habitants restaient à la Cité en raison du loyer moins cher en se logeant dans des maisons vétustes. De plus, avec l'essor économique de la Ville Basse, la fabrication des draps a besoin de tisserands. Ils s'installaient à la Cité et travaillaient à la maison pour la fabrication et le commerce de ces draperies¹⁰³. En fait, selon les propos de Viollet-le-Duc, en faveur de la restauration complète, les vieilles maisons dans la Cité qui causaient des problèmes d'insalubrité devaient être démolies : « Le quartier des lices se compose d'habitations insalubres où les familles et les animaux domestiques vivent pêle-mêle ; l'enlèvement de ces masures pourrait être considéré comme une mesure de salubrité¹⁰⁴. » De plus, il argumentait que ces habitations dans la Cité étaient en train de dégrader les vieilles murailles avec un impact négatif sur les patrimoines nationaux. Par conséquent, demander aux citoyens de quitter la Cité paraissait une tâche indispensable et urgente pour commencer les travaux dans de bonnes conditions. La négociation compliquée entre les habitants et les représentants des officiels fut un peu conflictuelle pour la démolition des vieilles maisons et le déménagement. Certaines parcelles des citoyens sont rachetées par l'État et cette opération a duré autant que les travaux de la restauration¹⁰⁵. Il est évident que la négociation entre les habitants et l'État était une période longue et dure.

Pourtant, après avoir achevé la restauration, les anciens citoyens ont évolué quant à leur position initiale sur la décision d'abandonner la Cité. Même s'il y a l'accord des ingénieurs militaires pour respecter les traces anciennes de la Cité, Viollet-le-Duc déconstruit quand-même certaines de ces habitations et aussi modifie les dispositions des courtines et des tours pour finaliser complètement son projet.

Par ailleurs, la dépense de restauration était une des difficultés qui devait être résolue¹⁰⁶. Selon les données, le budget de la restauration a été partagé par le Ministère de la Guerre qui s'occupe des remparts extérieurs, le Ministère des Beaux Arts qui s'occupe des remparts intérieurs, et la Commission des Monuments Historiques qui s'occupe de l'allocation de l'ensemble. Nous estimons que vu que la dépense des travaux était énorme, les acteurs ont décidé de partager les

¹⁰³ PINIÈS Jean-Pierre, « Détruire ou conserver ? L'émergence du monument (1800-1850) », *art.cit.*, p.130.

¹⁰⁴ AMIEL Christiane, « Les tisserands oubliés ou la mémoire des origines », dans *Domestiquer l'histoire: ethnologie des monuments historiques*, *op.cit.*, p.147.

¹⁰⁵ Ibid, p.148.

¹⁰⁶ « L'Estimation des travaux était considérable : le devis rédigé en 1864 pour les enceintes s'élevait à 590000 francs. Il fut décidé une allocation annuelle de 30000 francs. Les travaux avancèrent très lentement. » BERCÉ Françoise, *Viollet-le-Duc*, *op.cit.*, p.111.

budgets en fonction des différentes parties de la restauration. De plus, le traitement des demandes des subventions est un processus complexe, il s'écoule forcément beaucoup de temps entre la demande initiale et la réception des allocations. Tous ces obstacles que nous mentionnons justifient la durée des travaux, la lenteur et les arrêts et reprises successifs qui ont impacté étroitement l'efficacité et la fluidité du bon déroulement des travaux. Par exemple, les travaux de la réfection de la Basilique Saint-Nazaire ont été suspendus en 1848 à cause du manque de subvention pour conserver les ouvriers experts capables d'exécuter des sculptures délicates. Pour recommencer le chantier, il fallut attendre le budget du Second Empire¹⁰⁷.

1.3 Les polémiques et les divergences d'opinion : les critiques des approches architecturales et archéologiques.

Pour Viollet-le-Duc, la restauration de la Cité de Carcassonne est l'une de ses premières oeuvres au début de sa carrière de restaurateur. Cependant, ces travaux de réfection provoquent des débats et des critiques depuis des années. Viollet-le-Duc est influencé par la tendance du Romantisme au XIX^e siècle. Revenir et revivre à l'image du passé au Moyen Âge est l'idée principale de ce courant et plus particulièrement en ce qui concerne la restauration des édifices gothiques. En même temps, il a essayé de faire revenir la Cité à l'époque médiévale et il a aussi réinventé des ornements qui n'existaient pas dans le passé. Les gargouilles sur la Basilique Saint-Nazaire est un exemple : une décoration en figure d'animal fantastique existait à la cathédrale de Laon en 1220. C'est à la fois une ornementation et une fonction d'évacuation des eaux sur des toits ou des terrasses¹⁰⁸. Cela n'a d'emblée pas appartenu à la restauration de la basilique mais, grâce à la création de Viollet-le-Duc, elles deviennent des objets emblématiques indispensables. Nous pouvons les admirer dans la Cité de Carcassonne, mais encore sur de nombreux autres sites historiques. Notre Dame de Paris, par exemple. Nous estimons qu'il voulait avec les gargouilles créer un signe symbolique représentatif du style médiéval. Ceci est à l'origine des polémiques de beaucoup de ses détracteurs sur ses travaux : l'architecte voulait créer quelque chose en tant que transmission aux générations suivantes au lieu de procéder à une reconstitution à l'état original, ce qui révèle une conscience paradoxale de la part d'un restaurateur de patrimoine. Selon ses propres mots : « restaurer un édifice, ce n'est pas l'entretenir,

¹⁰⁷ BERCÉ Françoise, *Viollet-le-Duc, op.cit.*, p.73.

¹⁰⁸ « En architecture, les gargouilles sont des ouvrages sculptés d'évacuation des eaux de pluie des toitures, propres à l'art roman puis en particulier gothique. » consulter sur le site officiel de Franceinfo : culture box à l'adresse : <https://culturebox.francetvinfo.fr/patrimoine/les-mysterieuses-gargouilles-de-notre-dame-140233>

le réparer ou le refaire, c'est le rétablir dans un état complet qui peut n'avoir jamais existé à un moment donné¹⁰⁹. » Il a créé ce concept comme sa propre théorie et cette théorie s'est largement répandue et a influencé de nombreux autres restaurateurs.

En fait, la Cité a traversé non seulement l'époque médiévale mais aussi d'autres périodes avant et après celle-ci. Néanmoins, Viollet-le-Duc voulait reconstruire selon l'image du Moyen-Âge, et plus particulièrement la période autour du XIII^e siècle¹¹⁰. Ce concept fait l'objet de nouvelles critiques et polémiques. Viollet-le-Duc voulait que la Cité revienne à une période déterminée de son histoire au lieu de garder les traces originales. Selon son exemple, nous constatons qu'en tant que restaurateur, il restaure non seulement les dégâts du temps mais aussi il fait de nouvelles propositions inspirées par son goût personnel. Par conséquent, il est difficile d'affirmer qu'il essayait seulement de reconstituer l'état originel du passé. Nous pouvons dire qu'il voulait laisser son nom et son image à cette restauration. Au delà de la Cité de Carcassonne, Notre Dame de Paris, le château Pierrefonds et d'autres patrimoines ont été traités et marqués par son empreinte. Jean-Michel Leniaud, un historien français de l'art et de l'architecture, a mentionné : « il n'y a aucun grand patrimoine français qui ne soit passé par ses mains¹¹¹. » Nous nous demandons si les patrimoines que nous conservons sont les oeuvres de Viollet-le-Duc ou réellement des patrimoines historiques. Après la restauration, l'image des héritages a changé. Nous sommes ravis de voir que ces trésors ont été bien restaurés, pour autant, le doute subsiste néanmoins quant à l'objectivité et l'authenticité du regard de Viollet-le-Duc sur l'époque médiévale.

Concernant l'architecture de la Cité, les sujets les plus controversés sont la couverture des toits des tours et la reconstitution du Pont Levis de la porte Narbonnaise. Avant de commencer la restauration, Viollet-le-Duc a fait des recherches sur l'histoire de la Cité et il a changé le matériel de certaines toitures des tours en remplaçant les tuiles par des ardoises pendant la restauration. Selon d'autres archéologues, ils confirment que l'utilisation de l'ardoise existait au Moyen-Âge à la Cité en même temps que les tuiles. Même s'il a raison sur le fait que ce genre de toiture existait aussi dans le passé, beaucoup de détracteurs le critiquent quand-même pour ne pas respecter l'état original du site. Même remarque dans le cas du Pont Levis : un pont

¹⁰⁹ Consultable sur le site officiel de l'Histoire par l'image à l'adresse : <https://www.histoire-image.org/etudes/viollet-duc-restauration-monumentale>

¹¹⁰ Consultable sur le site officiel du Centre des Monuments Historiques de la Cité de Carcassonne à l'adresse : <http://www.remparts-carcassonne.fr/en/Explore/History-of-the-monument>

¹¹¹ Consultable sur le site officiel de *Franceinfo* : *culture box* : <https://culturebox.francetvinfo.fr/arts/expos/viollet-le-duc-romantique-et-visionnaire-a-la-cite-de-l'architecture-206452>

mobile qui se lève et se baisse pour fermer ou ouvrir le passage¹¹² n'existait pas avant la restauration, c'est Viollet-le-Duc qui l'a rajouté. De nombreux opposants reprochent cette installation car cela est contre l'idée même du principe de restauration. Nous comprenons que l'idée de la création de ce pont a été motivé pour faciliter l'accès à la cité. Pourtant, dans l'esprit du patrimoine, ce pont constitue un nouvel élément sans lien avec l'histoire antérieure. C'est la raison pour laquelle il a fait l'objet de nombreuses et durables controverses.

Concernant les habitants qui habitaient dans la Cité, ils étaient forcés de quitter la Cité en raison des travaux. Il y avait des conflits entre les citoyens et les représentants des Monuments qui ralentissaient l'efficacité de la restauration. Il est certain que les habitants n'étaient pas contents de devoir quitter leurs maisons. Cependant, après l'achèvement des travaux, leurs regards ont changé. Ils approuvent le travail de Viollet-le-Duc et pensent que leur sacrifice valait la peine pour arriver à une cité fortifiée et complète : « Je sais qu'il y en a qui le critiquent, on en entend beaucoup qui disent qu'il s'est trompé, qu'il a inventé des choses, que la Cité n'était pas comme ça, avant. Mais, moi, quand-même, il me semble qu'il a bien travaillé, parce que sinon on n'aurait que des ruines maintenant¹¹³. » La réaction des habitants avant et après la restauration est un peu paradoxale. Il nous semble qu'ils finissent par oublier les querelles pendant les travaux. Nous pouvons considérer que Viollet-le-Duc est ainsi reconnu comme le sauveur des ruines abandonnées et restituées au patrimoine mondial et finalement soutenu par les habitants pour ses efforts. De nos jours, nous entendons parler plutôt des compliments sur son chef-d'œuvre que des critiques sur les rajouts et modifications. Il ne fait aucun doute que c'est grâce à ses efforts, que l'économie du tourisme de cette ville est prospère depuis le début de XX^e siècle. Les carcaissonnais sont fiers de ce qu'il a fait pour leur ville. Pour eux, ils considèrent que la Cité est véritablement un symbole important de la ville qui épanouit leur vie et donne un caractère propre à la ville entière.

2. L'émergence du tourisme à Carcassonne

2.1 L'apparition du phénomène touristique : de l'embrasement de la Cité au classement au patrimoine mondial

Au fur et à mesure de la restauration, à partir de la fin du XIX^e siècle, nous constatons que la

¹¹² Consulter à l'adresse : <http://losciutadins.blogspot.fr/2013/02/pont-levis-et-porte-narbonnaise.html>

¹¹³ AMIEL Christiane, « Les tisserands oubliés ou la mémoire des origines », *art.cit.*, p.157.

Cité de Carcassonne s'est orientée peu à peu non seulement vers un patrimoine culturel mais aussi vers le développement d'un site touristique. L'accueil de Cadet de Gascogne en août 1898 est un indice visible de l'orientation touristique. Pour accueillir ce groupe d'érudits, la ville de Carcassonne a organisé des festivités durant 4 jours avec des activités culturelles variées. Parmi ces activités, la plus remarquable est sans doute l'embrasement de la Cité : le feu d'artifice a traditionnellement lieu le 14 juillet de chaque année à la Cité depuis 1898. Cet événement devenu incontournable attire chaque fois plus de 700,000 personnes qui viennent célébrer la fête nationale à Carcassonne. De plus, l'installation officielle du bureau de tourisme en 1902 consacre définitivement la Cité en tant que site touristique depuis cette date. Ce développement se poursuit ensuite par la création du théâtre Jean-Deschamps en 1908 et l'inauguration du Grand Hôtel en 1909 dans la Cité qui conjuguent en même temps l'essor du courant touristique et la promotion de la culture. La construction successive de ces divers établissements sont les marques tangibles d'une volonté affirmée dans tous les registres culturels, concert, théâtre, exposition, conférence pour citer les plus importants, en réponse avec un objectif ambitieux pour l'émergence d'un tourisme de qualité.

Au cours de l'année 1997, la Cité de Carcassonne est classée au patrimoine mondial de l'Humanité par l'UNESCO. Nous considérons que ce classement est comme une affirmation du monde soulignant l'importance de la Cité en tant que patrimoine. L'objectif majeur est de faire prendre conscience à la foule des visiteurs de la nécessité de protéger cet héritage. De plus, il est également la confirmation que la mission de patrimonialisation s'est déroulée de façon parfaite et complète. Cependant, le développement du tourisme et la gestion de la Cité montrent que ce processus de patrimonialisation n'est pas pleinement achevé. Au contraire, il se poursuit dans une interaction bien maîtrisée et étroite avec le tourisme et les réponses créatives adaptées en termes d'animations culturelles.

Cet exemple montre donc que la patrimonialisation continue son évolution mais sous d'autres formes. Il en résulte que la Cité de Carcassonne coexiste de nos jours sous deux identités fortes mais différenciées : le patrimoine culturel et le site touristique. Cette coexistence peut durer dans le temps pour autant qu'elle trouve un point d'équilibre stable et sans dissonance. Nous parlerons de ce point dans la partie suivante.

2.2 Les défis futurs de la Cité : l'essence véritable de la patrimonialisation, le développement touristique raisonné, à la recherche d'un équilibre

Avant la décision de restauration et s'agissant d'une forteresse abandonnée, le destin de la Cité, à l'origine, était de finir en carrières de pierres, voire en ruines. Avec la prise de conscience de la protection des héritages du romantisme et la défense des carcassonnais du XIX^e siècle, la Cité a été sauvée. A partir de ce moment-là, la patrimonialisation de la Cité commence. Pourtant, à cette époque-là, ce que nous avons souligné était d'abord orienté vers la protection des traces historiques et la conservation du patrimoine plutôt que vers le développement du tourisme. Avec la mondialisation, l'accélération des échanges et de la concurrence, nous constatons que l'avenir du patrimoine est intimement lié avec le tourisme qui constitue une source principale de revenu.

L'idée initiale d'inscrire la Cité au patrimoine est de protéger les richesses de son histoire qui constitue la mémoire des Carcassonnais. Les ancêtres et les intellectuels se sont rendus compte de son importance et ils ont commencé à souligner la nécessité de la conservation et de la transmission. De nos jours, nous portons d'autres regards sur la Cité : nous la protégeons soigneusement en raison de sa fragilité et de sa valeur historique, culturelle et esthétique ; Vu que la Cité de Carcassonne est un trésor unique, précieux et emblématique, nous voulons la présenter au monde entier pour que tous puisse découvrir son existence et ses richesses. Nous estimons que l'avènement du tourisme dans la Cité vient de la combinaison de ces deux points de vue. À partir de ce constat, nous revenons au concept de musée constituant une forme d'abri pour le patrimoine qui peut tout à la fois protéger l'héritage et aussi faire venir des visiteurs. Nous pouvons considérer que la Cité de Carcassonne est comme un musée en plein air qui attire les touristes des quatre coins du monde. Cette forme de gestion permet non seulement de conserver le patrimoine mais aussi d'obtenir des revenus par l'économie touristique. Ceci ne va pas sans critique et réflexion de fond sur l'essence véritable de la patrimonialisation et un développement touristique raisonné.

« Le contraste est saisissant aujourd'hui, entre un patrimoine architectural et un lieu de mémoire d'une richesse historique extraordinaire d'une part ; et d'autre part les enjeux économiques et commerciaux que le développement du tourisme de masse engendre, au risque de dégrader

durablement la qualité du site¹¹⁴. »

Le propos ci-dessus montre que le débat sur cette situation existe probablement depuis plusieurs années. Nous nous demandons si le développement du tourisme à la Cité ne va pas peu à peu faire perdre conscience de l'essence véritable de la protection du patrimoine. Avec de nombreuses offres promotionnelles touristiques et des publicités, le rôle de Cité devient de plus en plus commercial. La ville de Carcassonne multiplie ses efforts pour faire venir les visiteurs des quatre coins du monde en utilisant les réseaux sociaux et tous les médias de communication à disposition. Leurs buts sont non seulement de présenter la Cité au monde mais aussi de conserver un niveau de profit optimisé permettant de garantir une qualité satisfaisante pour la gestion de la Cité et de la ville. Nous craignons que beaucoup de touristes viennent à la Cité seulement pour profiter de leurs vacances, acheter des souvenirs, prendre des photos sans réfléchir et sans conscience de la valeur véritable de la Cité, au risque même de dégrader cet héritage. Par conséquent, éveiller la conscience des visiteurs, les inviter à découvrir l'histoire de la Cité et la richesse de ces chefs-d'œuvre tout en respectant les critères de protection du patrimoine est primordial.

Il ne fait aucun doute que l'économie du tourisme est importante car il est considéré comme une ressource majeure. Pourtant, trouver le point d'équilibre entre l'essence véritable du patrimoine et l'économie n'est pas une chose facile. Cette mission concerne bien évidemment les acteurs locaux directement impliqués dans la gestion de la Cité mais encore toutes les autres parties prenantes incluant les habitants, les touristes et autres instances nationales et internationales.

¹¹⁴ COLIN Marie-Geneviève, « La cité de Carcassonne entre patrimoine d'exception et tourisme de masse », *art.cit.*, p.128.

III. Partie pratique actuelle : la mise en oeuvre de la patrimonialisation avec le tourisme à la Cité de Carcassonne aujourd'hui.

A- La transformation de la Cité : la comparaison de l'usage des espaces entre le passé et le présent

Grâce à la restauration, la Cité a pris progressivement un nouvel aspect jusqu'à nos jours. Par conséquent, à partir de la restauration du XIX^e siècle, nous pouvons aborder notre analyse avec deux regards différents: les bâtiments avant et après la restauration. Nous citerons quatre espaces actuels principaux dans la Cité : le château comtal, la Basilique Saint-Nazaire, le Théâtre Jean-Deschamps et le Grand Hôtel de la Cité, en comparant leurs usages entre le passé et le présent pour analyser ces transformations.

1. Le centre royal, religieux et d'activités : les espaces dans la Cité avant la restauration

Nous commençons par les anciennes affectations du château comtal. L'usage du château a changé plusieurs fois au fil du temps. Il a été construit par Bernard Aton Trencavel, Vicomte de Carcassonne, aux alentours des années 1130 pendant l'époque féodale en tant que logis du Seigneur. En entrant dans l'époque royale, il devint le siège de la sénéchaussée et centre administratif. Vu qu'il était le siège du Sénéchal, le château était aussi le lieu de réunion des assemblées des notables royaux¹¹⁵. Dans cette même période, le deuxième rempart et l'enceinte du château ont été édifiés. Il était aussi considéré comme une place militaire imprenable. Puis, avec la prospérité de la ville basse, le centre des activités s'est déplacé vers la Bastide Saint-Louis. La Cité est tombée en déclin au milieu du XVII^e siècle jusqu'à son abandon. Le château comtal était alors utilisé comme prison.

Au sujet de la Basilique Saint-Nazaire et des bâtiments destinés aux chanoines, leur construction a commencé avec le pape Urbain II qui bénit les premières pierres sur le chantier destinées à la construction de la basilique le 11 juin 1096. Les parties des bâtiments initialement

¹¹⁵ GUILAINE Jean et FABRE Daniel (éd.), *Histoire de Carcassonne, op. cit.*, p.89-90.

aux chanoines furent achevées vers 1125, elles deviendront en 1908 le Théâtre Jean-Deschamps. Mais l'ensemble de la construction de la basilique est passé par quatre étapes principales de modifications et agrandissements : une nef romane construite avec un vaisseau central et un portail orné de sculptures de 1096 à 1125, le chevet roman remplacé par un chœur gothique 1220-1269, le transept reconfiguré et le remaniement gothique de 1300-1330 et enfin la restauration de Viollet-le-Duc¹¹⁶. Elle a le style à la fois gothique et roman avec ses évolutions successives. Elle était le centre religieux principal de la Cité où avait lieu les activités religieuses : liturgie, enseignement religieux et diverses célébrations.

Quant au palais episcopal de la Cité, avant la naissance de l'Hôtel de la Cité, il a été construit entre 1160 et 1220¹¹⁷. Il fut la résidence des prélats pendant de nombreuses années. Au moment du déclin de la Cité, les évêques furent attirés par le confort de la ville basse. Ils se déplacèrent donc à la Bastide Saint-Louis pour s'installer et le palais episcopal fut peu à peu abandonné. L'évêché fut en grande partie détruit pendant la Révolution et vendu en 1795 comme bien national. De son emplacement ne restent que quelques vestiges.

Ces quatre espaces principaux avaient avant leur restauration des usages concernant à la fois la religion et l'administration, associant sous un même ordre l'Eglise et l'État. Cependant, après l'achèvement de la restauration de Viollet-le-Duc, ces affectations ont soit disparu ou soit évolué. En fait, ces édifices sont toujours là mais nous n'utilisons plus leurs fonctions d'origine car nous les considérons désormais avec le point de vue d'un patrimoine culturel. Nous allons donc analyser leurs usages actuels avec le regard du présent au chapitre suivant.

¹¹⁶ Consultable sur le site du Moyen-Âge et l'Histoire médiévale, Histoire de Basilique Saint Nazaire par Fabrice Mrugala à l'adresse (site à utiliser avec prudence sur la fiabilité des informations) : [http://medieval.mrugala.net/Architecture/France, Aude, Carcassonne, Basilique Saint Nazaire/](http://medieval.mrugala.net/Architecture/France,_Aude,_Carcassonne,_Basilique_Saint_Nazaire/)

¹¹⁷ Consultable sur le blog *musique et patrimoine de Carcassonne* dont l'auteur Martial Andrieu est un écrivain régionaliste français qui est proviseur de l'Académie des arts et des sciences de Carcassonne à l'adresse : <http://musiqueetpatrimoine.blogs.lindependant.com/tag/palais+%C3%A9piscopal>

Identification des espaces	Date de la construction	Affectation
Château comtal	Vers les années 1130 ¹¹⁸ , édifié par l'ordre de Bernard Aton Trencavel	1. Logis seigneurial 2. Siège de la sénéchaussée 3. Place militaire 4. Prison ¹¹⁹
Basilique Saint-Nazaire	De 1096 à 1125, achèvement de la première construction, avec la bénédiction du pape Urbain II ¹²⁰	Centre religieux principal
Bâtiments destinés aux chanoines de la Basilique Saint-Nazaire (Avant la naissance du Théâtre Jean-Deschamps)	De 1096 à 1125, avec la bénédiction du pape Urbain II	Clôture, le réfectoire et la salle du chapitre des chanoines ¹²¹
Évêché (Avant la naissance de l'Hôtel de la Cité)	1160-1200	palais épiscopal, résidence pour les prélats

[Tableau III.A.1.1] Tableau des usages des espaces de la Cité avant la restauration- YEN, Miao-Chen

¹¹⁸ POUX Joseph, *La Cité de Carcassonne, précis historique, archéologique et descriptif*, op.cit., p. 137.

¹¹⁹ Consultable sur le site *Mescladis*, site au sujet de la Ville de Carcassonne, la Cité de Carcassonne et la Bastide Saint-Louis à l'adresse : <http://mescladis.free.fr/chateau-comtal.htm> (site à utiliser avec prudence sur la fiabilité des informations)

¹²⁰ GUILAINE Jean et FABRE Daniel, éd. *Histoire de Carcassonne*, op.cit., p.72.

¹²¹ Idem.

2. Les salles des expositions et les scènes de spectacles : les espaces dans la Cité après la restauration

2.1 L'usage des espaces pendant la semaine

Aujourd'hui, la Cité de Carcassonne est le site touristique le plus populaire de la ville de Carcassonne, sous la tutelle du Centre des Monuments Nationaux. C'est un établissement public administratif placé sous la tutelle du ministre de la Culture et de la Communication. Afin de promouvoir le développement du tourisme, les établissements officiels utilisent les spécificités et l'histoire de la Cité pour organiser des activités majeures, telles que les expositions, le festival et les spectacles.

Dans cette partie, nous allons présenter l'affectation de ces 4 espaces de la Cité pendant la semaine afin de comparer les différences d'usages et analyser les transformations. Ensuite, au chapitre suivant, nous verrons plus particulièrement les changements d'affectation de ces espaces pendant le Festival annuel de Carcassonne.

Après la restauration, le château comtal devient peu à peu un site touristique à visiter. Nous pouvons acheter un ticket pour visiter les enceintes, les fortifications, les tours qui sont bien conservées et réhabilitées depuis la restauration. Pour bien accueillir les visiteurs, l'édifice actuel dispose d'une salle de projection et du musée lapidaire qui permettent aux touristes de mieux comprendre l'histoire du château. Le magasin de souvenirs propose également des documents et ouvrages divers pour garder traces de leur visite. De plus, les touristes peuvent monter aux sommet des tours pour observer le panorama de la Cité et de la ville. Ici, nous constatons que les anciens édifices existent depuis longtemps mais que leurs identités changent. Autrement-dit, ils sont toujours là mais notre nouveau regard les a transformé en patrimoine culturel et touristique. D'ailleurs, pour l'économie de la ville et le maintien de la qualité du développement touristique, les nouvelles installations sont pleinement orientées vers la satisfaction des touristes.

Dans le cas de la Basilique Saint-Nazaire, elle garde encore sa fonction religieuse de nos jours. Par ailleurs, il y a souvent des spectacles musicaux : chorales et groupes de musique de chambre aujourd'hui. La programmation est sans doute non seulement liée avec la composante religieuse mais aussi pour attirer les touristes en tant que futurs spectateurs. Beaucoup de visiteurs viennent dans la basilique pour visiter son architecture gothique et romanes. La basilique est

donc tout à la fois un édifice religieux, une salle de concert et aussi un site touristique.

Concernant le Théâtre de la Cité, il a été construit entre 1908 et 1909 par la proposition de Jean Sempé, à la place des bâtiments destinés aux chanoines de la Basilique Saint-Nazaire. L'objectif initial de cette création est de produire des spectacles théâtraux en plein air dans la cité médiévale et d'attirer plus de spectateurs¹²². Cette idée, au début, permettait aux Carcassonnais de pouvoir participer aux activités culturelles et artistiques. La notoriété du Théâtre et du Festival de Carcassonne n'a cessé de grandir de plus en plus de visiteurs internationaux viennent assister aux spectacles. L'apparition du Théâtre a sans aucun doute contribué à l'essor de l'économie touristique locale en attirant de nombreux visiteurs. Pourtant, il est exagéré de le considérer comme un site touristique à part entier car il n'est ouvert que lorsqu'il y a des spectacles. Au-delà de sa fonction première de spectacle, il est aussi une façon de valoriser la Cité avec de nombreuses animations.

L'Hôtel de la Cité se construit entre 1909 et 1926 à la place de l'évêché, sous la direction de Michel Jordy, pour l'accueil des touristes et des notables. Au début du XX^e siècle, les touristes et visiteurs apparaissent déjà à la Cité. Jordy a l'impression que la Cité a le potentiel pour développer l'économie du tourisme. Il décide donc de construire cet hôtel avec son associé¹²³. Cet hôtel est destiné à l'accueil et à l'hébergement des touristes.

Le Théâtre Jean Deschamps et l'Hôtel de la Cité sont les nouvelles installations pour la Cité. Leurs affectations n'ont aucune relation avec les édifices qu'ils ont remplacés. Ici, nous pouvons vraiment dire que les anciennes fonctions ou les anciennes traces ont disparu. Elles sont transformées en nouvelles images avec des affectations inédites. Pourtant, relativement au château comtal et à la Basilique Saint-Nazaire, leurs anciennes fonctions existent encore mais nous ne les utilisons plus. Au contraire, nous considérons ces anciens édifices comme des vestiges du passé, ils sont donc fragiles et nous avons conscience de bien les conserver et bien les protéger. Maintenant, ils sont devenus des musées à visiter, une façon de préserver et de valoriser les héritages de l'histoire. En effet, nous remarquons que non seulement leurs

¹²² La parole de Jean SEMPÉ : « Il y a à la Cité une salle de spectacle en plein air toute trouvée, qui est le cloître de Saint-Nazaire. Nous sommes persuadés qu'une tragédie représentée dans cette enceinte serait susceptible de produire un effet grandiose et d'attirer à Carcassonne un grand nombre de spectateurs, ce qui constituerait d'autre part au point de vue pratique une notable source de bénéfices pour les commerçants de la ville » ; VIOLA André (dir), l'exposition : *Jean Deschamps au festival de la Cité Vingt ans de création à Carcassonne*, Maison des Mémoires, Carcassonne, 2012.

¹²³ Consultable sur le site de *Fonds de Dotation « Cité de Carcassonne, de pierre et de rêves »* : « un hôtel pour la cité » à l'adresse : <http://www.citedecarcassonne.org/un-hotel-pour-la-cite/>

fonctions et leurs identités se transforment, mais aussi notre regard évolue.

Identification des espaces	Date de transformation	Affectation
Le château comtal	Au début du XX ^e siècle	1. poste d'observation 2. salle de projection 3. musée lapidaire : les sculptures artistiques en pierre. 4. magasin de souvenir
La Basilique Saint-Nazaire	Au début du XX ^e siècle	1. église catholique 2. salle de concert
Théâtre de la Cité (Théâtre Jean-Deschamps)	1908-1909, proposé par Jean Sempé, premier adjoint au maire de Carcassonne	espace pour grand spectacle (fermé pendant la semaine)
Hôtel de la Cité	1909-1926, fondé par Michel Jordy, historien et photographe	Hôtel pour touristes et notables

[Tableau III.A.2.1.1] Tableau des usages des espaces de la Cité pendant la semaine¹²⁴- YEN, Miao-Chen

2.2 L'usage des espaces pendant le Festival de Carcassonne

Pour comparer les diverses utilisations hebdomadaires des espaces aujourd'hui, nous allons faire une comparaison avec l'événement particulier que constitue annuellement Le Festival de Carcassonne. Ce festival a été fondé en 1957 par Jean Deschamps et les programmes étaient principalement concentrés sur le théâtre. Depuis 2006, la gestion du festival a été reprise par la mairie. La diversité des spectacles s'est enrichie avec la danse, l'opéra, le théâtre, surtout le

¹²⁴ Source : le plan officiel touristique de Carcassonne.

concert. Sur le modèle du festival d'Avignon, il se décline en 2 espaces : IN et OFF. Les spectacles IN ont lieu dans de grands espaces qui peuvent contenir de nombreux spectateurs. De plus, il faut payer pour assister aux spectacles ; ceux en OFF ont plutôt lieu dans des endroits plus petits : églises ou salles d'exposition. Et ils sont généralement d'accès gratuit ou à prix modérés.

Pendant le Festival, le château comtal, le Théâtre Jean Deschamps et la Basilique Saint-Nazaire sont impliqués dans cette événement. Le Théâtre Jean Deschamps et la Basilique Saint Nazaire ont déjà la fonction de fournir des espaces pour les spectacles. Pour le château comtal, c'est une affectation saisonnière. Leur existence participe à la fois à la scène de spectacle et à la création de l'ambiance. La mairie et l'organisation du Festival utilisent cette atmosphère et ambiance unique pour promouvoir de nombreuses activités et attirer de nombreux spectateurs qui contribuent par leur présence au développement économique du tourisme et à la valorisation des patrimoines culturels. Afin de fidéliser les touristes, la programmation est renouvelée chaque année. Nous voyons que quelque soit la période, festival ou hors festival, les espaces sont toujours utilisés et gérés afin d'assurer en continue la valorisation et l'animation de la Cité de Carcassonne. La consience pour la valorisation et la protection des patrimoines est visible en permanence, ainsi que la collaboration avec les touristes.

Identification des espaces	Affectation
château comtal IN	Concert, Danse
Théâtre Jean Deschamps IN	Concert, Danse, Théâtre, Comédie, Opéra
Basilique Saint Nazaire OFF	Concert

[Tableau III.A.2.2.1] L'usage des espaces pendant le festival de Carcassonne¹²⁵- YEN, Miao-Chen

¹²⁵ Consultable sur le site officiel de Festival de Carcassonne de l'édition en 2016 à l'adresse : <http://www.festivaldecarcassonne.fr>

B- Le développement actuel du tourisme à la Cité

Le développement du tourisme indissociable de la démarche de patrimonialisation a sans aucun doute transformé la Cité. Ce développement a besoin d'acteurs essentiels. Nous allons donc analyser les acteurs principaux et les défis du tourisme pour la Cité dans cette partie.

1. La gestion du tourisme : les acteurs principaux publics et privés du développement touristique

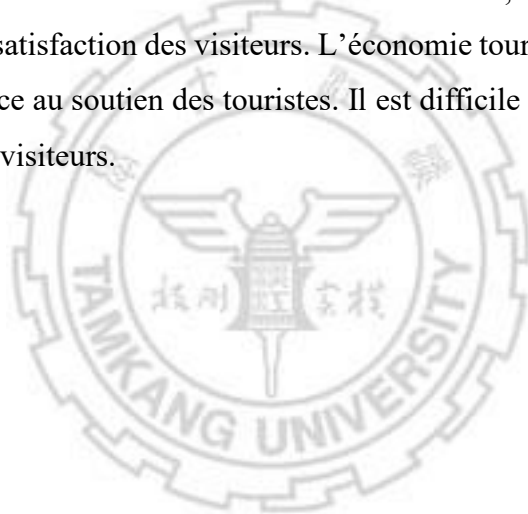
Grâce au classement de l'UNESCO, la réputation de la Cité attire des visiteurs venant des quatre coins du monde. Par conséquent, le développement du tourisme à la Cité continue à se développer avec diverses activités pour accueillir les visiteurs. Le festival de Carcassonne, le spectacle de chevalier et d'autres manifestations qui ont lieu dans la Cité, sont populaires et elles sont souvent liées avec le thème du Moyen-Âge. En plus de ces activités, la Cité propose un service de restauration avec des dégustations des spécialités locales, ainsi que des promotions sur l'hôtellerie.

Concernant le développement touristique depuis la restauration du XIX^e siècle, les acteurs principaux continuent à jouer des rôles indispensables dans ce domaine. Nous citerons certains acteurs importants dont l'engagement est pleinement au service du tourisme de la Cité.

Concernant les acteurs principaux publics de la Cité, nous mentionnons trois établissements clés : le Centre des Monuments Historiques, l'Office Municipal de Tourisme de Carcassonne et la direction du Festival de Carcassonne sous l'autorité de la mairie. Étant donné que la Cité de Carcassonne est un monument national, elle est placée sous la direction du Centre des monuments historiques qui s'occupe principalement de la gestion, de l'animation, et des visites de la Cité, ainsi que du château comtal. À travers toutes ces missions, l'objectif est de préserver et d'animer la Cité avec des activités variées. Pour réaliser ces tâches, le Centre des Monuments Historiques collabore donc avec l'Office Municipal du Tourisme de Carcassonne qui s'occupe aussi non seulement de l'accueil des visiteurs mais aussi du programme des activités de la Cité et des affaires touristiques de toute la ville. Ce dernier se consacre à innover en offrant de nouveaux éléments touristiques autour de la ville de Carcassonne. Par exemple, les activités de la Bastide Saint-Louis, qui est aussi un patrimoine médiéval national, est aussi considéré comme un site touristique que l'office du tourisme souhaiterait faire découvrir à de nombreux

visiteurs comme celui de la Cité. Quant aux manifestations de la Cité, le Festival de Carcassonne est sans aucun doute le plus remarquable. Grâce à ce grand événement annuel, la Cité revit avec une grande vitalité chaque été en attirant de plus en plus de personnes venant assister aux spectacles divers.

Relativement aux acteurs principaux privés de la Cité, nous citons deux grands groupes : le premier groupe est représenté par les activités de service que sont l'hôtellerie, la restauration, et les divers magasins de souvenirs et de produits dérivés ; le second groupe est constitué par les touristes. Dans le premier groupe, l'hôtellerie, la restauration et les magasins locaux proposent leurs services aux visiteurs en termes d'hébergement, d'alimentation et d'achats divers. La plupart d'entre eux sont des entreprises indépendantes et privées dont l'existence soutient et maintient la prospérité touristique de la Cité. Le dernier groupe d'acteur, qui est aussi le plus important, concerne les touristes. Tous ces efforts réunis, acteurs publics et privés, sont tous au service de la satisfaction des visiteurs. L'économie touristique ne peut se maintenir à un niveau élevé que grâce au soutien des touristes. Il est difficile d'imaginer la vie de la Cité de Carcassonne sans ses visiteurs.



	Nom des établissements ou des personnes	Missions principales et objectifs
Acteurs publics principaux	Ministre de la Culture et de la Communication : Le Centre des Monuments Historiques	- Conservation : le respect du patrimoine et le souci permanent de sa transmission aux générations futures - Faire savoir : le partage avec tous les publics et la volonté de rendre le patrimoine accessible au plus grand nombre par tous moyens appropriés - Gestion : le souhait de mettre la Cité au service du développement culturel, économique et social des territoires.
	L'Office Municipal de Tourisme de Carcassonne	- Service aux visiteurs - Création et pérennisation de liens multiples avec les partenaires professionnels - Valoriser les atouts du territoire, patrimoine historique, naturel, culturel et de loisirs, et promouvoir ses acteurs touristiques et économiques
	La mairie de Carcassonne : Le Festival de Carcassonne	Programmation du Festival IN dans la Cité chaque été
Acteurs principaux privés	Les activités de service : L'hôtellerie, la restauration, et les magasins	- promotion des spécialités locales et des produits annexes - dégustation des gastronomies locales - hébergement pour les touristes
	Les touristes	consommateurs et participants au tourisme de la cité

Source : Manuel Qualité de l'Office Municipal de Tourisme de Carcassonne Août 2017, Site officiel du Centre Monuments Historiques, Site officiel du Festival de Carcassonne

[Tableaux III.B.1.1] Des acteurs principaux du tourisme de la Cité de Carcassonne - YEN, Miao-Chen

2. Les Obstacles au développement touristique : les critiques et les impacts sur la ville de Carcassonne

Avec le développement du tourisme à la Cité, nous constatons que le renom de la Cité se répand rapidement et attire de nombreux visiteurs. Ce phénomène apporte des profits à l'économie locale et contribue à la prospérité de la ville. Cependant, cette situation provoque également des critiques, surtout à cause de son impact sur la qualité de vie des Carcassonnais.

Étant donné qu'il y a de nombreux visiteurs, la qualité de vie quotidienne à Carcassonne a été impactée négativement en particulier à cause du bruit, de la dégradation de la propreté générale de la ville et des embouteillages causés par un surcroît de circulation : « Les questions de voirie, d'aménagement, de propreté, de stationnement, d'attribution des emplacements commerciaux sur la voie publique relèvent de la responsabilité de la mairie¹²⁶. » Avant que la ville ne se développe, nous pouvons estimer que les carcassonnais vivaient tranquillement sans touriste. Cependant, au fur et à mesure de l'essor de l'économie et des progrès technologiques, le taux des voyageurs augmente graduellement avec l'accessibilité facilitée aux moyens de transport. Il ne fait aucun doute que les habitants sont dérangés par le flux continu de tous ces visiteurs. Pourtant, nous ne pouvons pas nier que certains d'entre eux sont, au contraire, ravis de les accueillir.

Au delà des problèmes de vie au quotidien, la préservation de la Cité est aussi un sujet à discuter. Certains touristes ne respectent pas les règles de la protection du patrimoine et de l'environnement et dégradent l'état de l'héritage et la propreté des espaces. Pour éviter ces situations, l'information, l'éducation et les avertissements aux touristes constituent trois axes importants de prévention. Il faut que les touristes aient conscience de l'obligation de préserver la Cité conformément aux critères de respect du patrimoine. La responsabilité de la protection de ce trésor concerne chaque personne.

Avec l'essor touristique à la Cité, nous remarquons un autre phénomène : les étrangers sont beaucoup plus nombreux que les Carcassonnais. Il est certain que les touristes "envahissent" la Cité presque tous les jours au point qu'il semblerait que les Carcassonnais n'y habitent plus¹²⁷.

¹²⁶ COLIN Marie-Geneviève, « La cité de Carcassonne entre patrimoine d'exception et tourisme de mass », *op.cit.*, p.127.

¹²⁷ « On estime le nombre de visiteurs annuel de la Cité entre 2,300,000 à 2,450,000 visiteurs selon les modes de calcul. Cela peut représenter des pics de 12 à 15,000 visiteurs par jour au plus fort de l'été, sur un espace de 11 hectare. » CLEMENTE Gilles (dir), *Manuel Qualité de l'Office Municipal de Tourisme de Carcassonne*, Août 2017.

Nous ne voyons que les touristes qui viennent à la Cité pour profiter de leurs vacances et qui partent après leur visite. En plus des visiteurs, il est probable qu'il reste aussi des populations espagnoles et gitanes qui se sont installées dans les années cinquantes¹²⁸. La plupart des Carcassonnais d'origine ont quitté la Cité et se sont installés soit au centre-ville, soit aux périphéries. Nous pouvons nous poser la question de l'identité de la Cité de nos jours : elle appartient à la ville de Carcassonne et aux Carcassonnais mais ce sont les étrangers qui profitent de l'usage de la Cité. Cette idée paradoxale fait l'objet d'un débat permanent.

C- Les bilans touristiques de la Cité de Carcassonne

Après sa restauration et avec l'essor de ses activités variées, la Cité de Carcassonne séduit des visiteurs du monde entier de plus en plus nombreux. Son enregistrement au patrimoine de l'UNESCO en 1997 a contribué de façon significative à l'excellence de cette réputation. Nous analyserons le phénomène touristique à travers les statistiques officiels du Comité Départemental du Tourisme et de la CCI de Carcassonne de l'enquête de 2012 en observant les effets du développement touristiques en lien avec le patrimoine culturel.

1. L'économie touristique annuelle : l'exemple de l'enquête sur les touristes de 2012

En vue d'évaluer l'évolution touristique de la Cité, nous allons analyser les enquêtes de 2012 « *Dispositif d'observation des clientèles touristiques des sites patrimoniaux et culturels majeurs du département de l'Aude : Cité médiévale de Carcassonne* » et « *Sites patrimoniaux et culturels majeurs : La Cité de Carcassonne et l'Ensemble Monumental de Narbonne* » établis par le Comité Départemental du Tourisme de l'Aude. Nous envisagerons donc les parties concernant la Cité dans cette enquête. Afin de mieux identifier l'information des touristes visitant la Cité, le Comité a utilisé 3 moyens principaux pour collecter les informations avec précision : l'approche quantitative, l'approche qualitative et les entretiens qualitatifs.¹²⁹ L'approche quantitative consiste à mettre des compteurs aux entrées de la Cité, du Pont Levis,

¹²⁸ GUILAINE Jean et FABRE Daniel, éd. Histoire de Carcassonne, *op.cit.*, p.282.

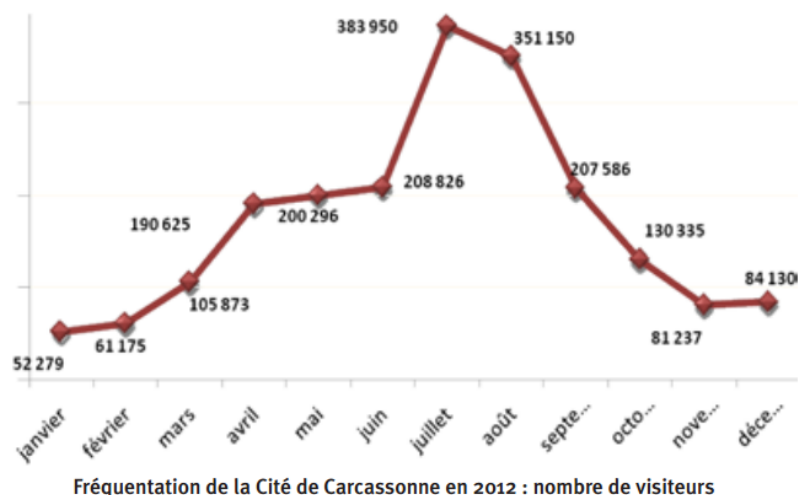
¹²⁹ « De manière générale, on peut penser que la marge d'erreur sur les résultats serait de +/-5 %. Ainsi, les intervalles de fréquentation seraient les suivants : Carcassonne : (1 843 000 ; 2 037 000) nombre de visiteurs » *Dispositif d'observation des clientèles touristiques des sites patrimoniaux et culturels majeurs du département de l'Aude : Redressement des comptages réalisés à CARCASSONNE et NARBONNE, Synthèse 2012, 2013, 2014, 2015 et 2016*, le Comité Départemental du Tourisme de L'Aude, 2017.

du Pont Vieux et de la Porte d'Aude, permettant de connaître approximativement le nombre de visiteurs par année : il s'agit donc de comptages ; l'approche qualitative est de réaliser soit une enquête directe en face à face, soit de proposer un questionnaire sur internet afin de recueillir des informations précises et spécifiques de la part des touristes. Le Comité a fait une enquête avec un échantillon représentatif de 2000 personnes et 378 enquêtes par internet ; les entretiens qualitatifs s'adressent à des groupes spécifiques qui représentent les professionnels, les officiels et d'autres types de groupes précisés dans les tableaux qui suivent. Cette collecte de données a pour but de présenter et d'analyser les principales modalités du tourisme selon les saisons : le nombre des visiteurs, la durée du séjour dans les hôtels et leur profil. Nous prenons l'enquête de l'exemple de la clientèle en 2012, analysée individuellement.

Les dispositifs		12 mois d'enquête : décembre 2011/décembre 2012
Les comptages		3 ECO-COMPTEURS (Pont Levis / porte d'Aude / Pont vieux) –cf plan de situation 15.540 enquêtes d'identification (qualification des passages : on retire les salariés et les habitants de la Cité, et de la Ville, on conserve les touristes et excursionnistes)
La clientèle individuelle		2.000 enquêtes de qualification des visiteurs, en face à face 378 enquêtes de fréquentation par Internet
Les focus	La clientèle groupe	15 entretiens qualitatifs approfondis réalisés auprès de Tour Opérateurs Entretiens <u>qualitatifs</u> approfondis auprès de TO et grossistes 100 enquêtes en face auprès d'autocaristes
	La clientèle d'affaire	30 entretiens qualitatifs approfondis : professionnels organisateurs de séminaires / conférences, entreprises (Montpellier, Toulouse, Castres, Lyon) , professionnels du tourisme
	La vision des acteurs	10 entretiens : CCI T, Représentants des associations de commerçants, Mairie, OT, Monuments Nationaux, ...

[Schéma III.C.1.1] Un dispositif complet pour des résultats représentatifs¹³⁰

¹³⁰ Dispositif d'observation des clientèles touristiques des sites patrimoniaux et culturels majeurs du département de l'Aude : Cité médiévale de Carcassonne, Comité Départemental du Tourisme de l'Aude, 2013.



[Schéma III.C.1.2] La fréquentation mensuelle de la Cité de Carcassonne en 2012¹³¹

Au sujet de la fréquentation de la Cité, selon le [Schéma III.C.1.2], nous pouvons constater que le nombre maximal de touristes était en juillet-août. Il y a moins de visiteurs pendant la saison hivernale. En raison des vacances scolaires en été, il est certain que des écoliers et des étudiants partent en voyage à cette période-là. En plus de cette période favorable, beaucoup d'activités ont aussi lieu durant l'été, les grands événements comme le Festival de Carcassonne en juillet, l'embrasement de la Cité le 14 juillet, la Féria de Carcassonne en août ¹³², etc, sont aussi les raisons principales d'un afflux plus important de visiteurs pendant la saison estivale. Si l'on additionne le nombre de chaque mois, on obtient un total d'environ 2 millions de visiteurs qui ont visité la Cité en 2012.

¹³¹ *Sites patrimoniaux et culturels majeurs La Cité de Carcassonne et l'Ensemble Monumental de Narbonne 2012*, le Comité Départemental du Tourisme de l'Aude, 2013, p.5.

¹³² « Féria de Carcassonne en août est un grand événement à la Cité de Carcassonne qui se déroule au mois d'août durant 4 à 5 jours. Cette fête rassemble les amateurs de les amateurs de corrida et de novillada mais aussi les visiteurs qui veulent profiter l'ambiance conviviale ensemble dans la forteresse fortifiée. » Consultable sur le site touristique de *Carcassonne- Patrimoine Mondiale de l'UNESCO* à l'adresse : <http://www.tourisme-carcassonne.fr/ot-carcassonne/principal/preparer/agenda/temps-forts/feria-de-carcassonne>

Les tranches d'âges	%
65 ans et plus	11
50-64 ans	32
35-49 ans	34
25-34 ans	16
18-24 ans	6

[Tableau III.C.1.1]

Répartition des clients par tranche d'âge¹³³

Les tranches d'âges	%
+ 12 ans	30
8-12 ans	32
4-7 ans	22
0-3 ans	16

[Tableau III.C.1.2]

Répartition des enfants par tranches d'âge¹³⁴

Typologie de visiteurs	%
En famille	35
En famille avec des amis	10
En couple	39
Entre amis	8
En groupe organisé	5
seul	3

[Tableau III.C.1.3] Répartition des typologies de visiteurs¹³⁵

D'après le [Tableau III.C.1.1] et le [Tableau III.C.1.2], les personnes âgées de 35 à 49 ans (34%) représentent la plus grande partie et la tranche suivante est celle de 50 à 60 ans (32%) en 2012. Le charme de la Cité attire visiblement plus de séniors que de jeunes pendant cette année. Pour les enfants, c'est la tranche des 8 à 12 ans (32%) qui est la plus représentée. Nous estimons que ce sont majoritairement des écoliers qui participent souvent aux sorties scolaires en groupe pour visiter la Cité.

Les deux tableaux précédents sont aussi en relation avec le [Tableau III.C.1.3] : typologies de visiteurs. Dans ce tableau, les couples (39%) représentent la plus grande partie des touristes et les familles (35%) arrivent en deuxième position. L'âge de couples est tellement large qu'il touche presque chaque génération. En revanche, par rapport à la famille, nous pouvons estimer que les familles résultent des personnes agées de 30 à 60 ans avec les enfants et les jeunes qui représentent les deux grandes masses dans ces statistiques.

¹³³ « Sites patrimoniaux et culturels majeurs La Cité de Carcassonne et l'Ensemble Monumental de Narbonne 2012 », *op.cit.*, 2013, p. 7.

¹³⁴ Idem.

¹³⁵ Idem.

2012	%
Français	57 (1,2 million de visiteurs)
Étranger	43 (900 000 visiteurs)

[Tableau III.C.1.4] La proportion de visiteurs français et étrangers¹³⁶

Continent	Nombre de personnes
Europe	700 000
Amérique du Nord	90 500
Océanie/Australie /Nv Zélande	39 100
Amérique du Sud	27 800

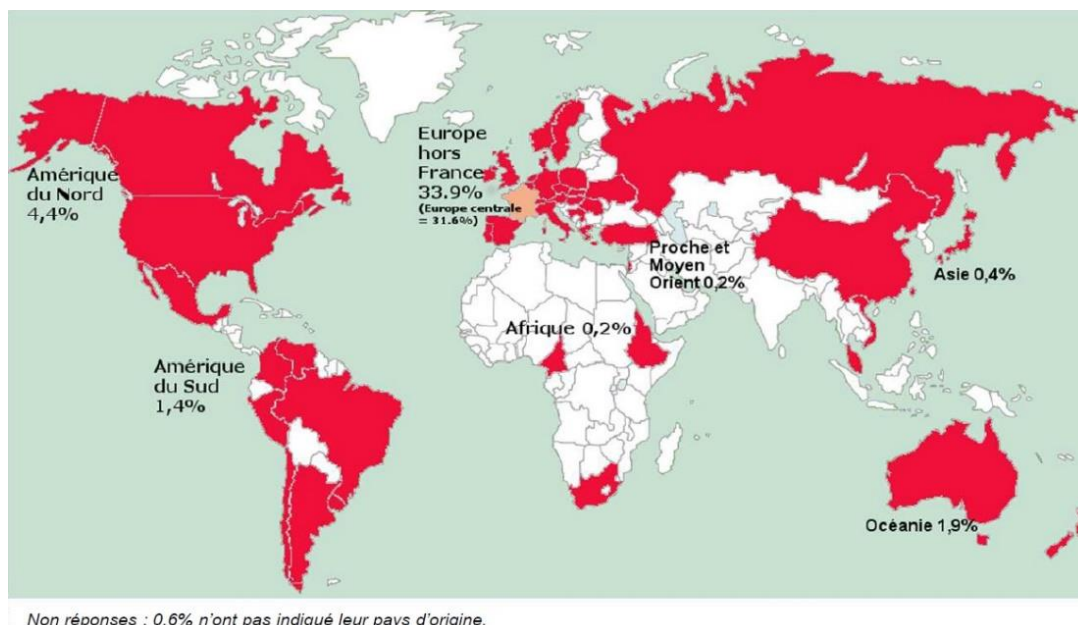
[Tableau III.C.1.5] Les chiffres des visiteurs des autres continents¹³⁷

Selon le [Tableau III.C.1.4] et le [Tableau III.C.1.5], il est évident que les visiteurs français sont plus nombreux que les visiteurs étrangers. Pourtant, le taux des touristes étrangers atteint presque la moitié du pourcentage total. Par ailleurs, parmi les étrangers, grâce à la localisation frontalière, les européens sont plus représentés par rapport aux visiteurs provenant d'autres continents, les Espagnols en particulier sont les plus nombreux¹³⁸. Selon le [Tableau III.C.1.5], nous ne voyons pas les proportions des visiteurs asiatiques et du Moyen Orient car leur présence à la Cité est trop faible par rapport à celle des autres continents. Il est probable que le renom de la Cité ne se répand pas au delà de distances lointaines. Le schéma [Schéma III.C.1.3] ci-dessous montre clairement cette situation.

¹³⁶ « Dispositif d'observation des clientèles touristiques des sites patrimoniaux et culturels majeurs du département de l'Aude : Cité médiévale de Carcassonne », *op.cit.*, 2013.

¹³⁷ Idem.

¹³⁸ « 900 000 visiteurs étrangers à la Cité de Carcassonne en 2012, dont 700 000 Européens. Les seuls espagnols représentent 220 000 visiteurs, soit près de 11% de l'ensemble des visiteurs de la Cité. » « Sites patrimoniaux et culturels majeurs La Cité de Carcassonne et l'Ensemble Monumental de Narbonne 2012 », *op.cit.*, p.8.



[Schéma III.C.1.3] Proportion des visiteurs étrangers du monde.¹³⁹

Type de visiteurs	%	Proportion et catégories des visiteurs
Touristes	46	46% de touristes (clientèle hébergée à Carcassonne ou dans un rayon de 30 km)
Excursionnistes	54	12% retournent dans leur résidence principale
		29% retournent dans leur résidence de vacances p.s Essentiellement en dehors de l'Aude (Toulouse, départements de l'Hérault et des Pyrénées orientales)
		8% sont en étape sur un itinéraire de vacances
		5% de non réponses

[Tableau III.C.1.6] Proportion des excursionnistes et des touristes¹⁴⁰

D'après le [Tableau III.C.1.6], la proportion des excursionnistes est un peu supérieure à celle des touristes. Entre les taux des excursionnistes et des touristes, il y a seulement 8 % d'écart. Relativement aux excursionnistes, il est évident que ceux qui retournent dans leur résidence de

¹³⁹ « Dispositif d'observation des clientèles touristiques des sites patrimoniaux et culturels majeurs du département de l'Aude : Cité médiévale de Carcassonne », *op.cit.*, 2013.

¹⁴⁰ Idem.

vacances (29%) est la part la plus importante. Beaucoup de français profitent de leur week-end et de leurs vacances pour sortir de leur province vers d'autres destinations à visiter, et ils retournent chez eux vers la fin de journée sans payer de frais d'hébergement. Ici, les données mentionnent la ville de Toulouse comme exemple. Le trajet de Carcassonne à Toulouse prend seulement une demi-heure de temps mais les deux villes ne sont pas dans la même région. Par ailleurs, 8% des excursionnistes sont aussi considérés comme des passagers considérant que la Cité de Carcassonne est un point de relais pendant leur périple. Leurs destinations sont probablement vers l'Espagne ou vers d'autres villes méridionales de la France. Concernant les touristes, nous regardons les statistiques [Tableau III.C.1.7] ci-dessous des types d'hébergement et de la durée moyenne des séjours à Carcassonne.



[Tableau III.C.1.7] Proportions des types d'hébergement et moyenne de la durée des séjours à Carcassonne en 2012¹⁴¹

Sur le [Tableau III.C.1.7] la plupart des touristes (83%) ne séjourne pas plus de 3 jours. De plus, l'hébergement en hôtel (48%) arrive en première position et le camping ou caravanning arrive ensuite avec (10%). Séjourner en hôtel est le choix le plus fréquent, le plus rapide et le plus pratique pour beaucoup de touristes. En général, la qualité et le confort sont supérieurs à ceux des logements simples. Quant au camping ou au caravanning, les visiteurs profitent de leur séjour dans la nature. Aux alentours de la Cité de Carcassonne, il y a des bateaux qui circulent sur le

¹⁴¹ « Dispositif d'observation des clientèles touristiques des sites patrimoniaux et culturels majeurs du département de l'Aude : Cité médiévale de Carcassonne », *op.cit.*, 2013, p.10.

Canal du Midi, longeant les vignes, les pistes pour les vélos et de nombreuses activités liées avec la nature et les espaces en plein air. Ce sont les raisons pour lesquelles ces touristes choisissent ce style de séjour.

Pour ceux qui restent plus de 3 jours, on peut penser que certains vont rendre visite à leurs amis. D'autres pratiquent une forme de tourisme plus approfondie dans un esprit d'études et de recherches.

2. Le comparatif de l'essor de fréquentation des visiteurs de la Cité : la synthèse 2012 à 2016 et l'embrasement de la Cité de la fête nationale en 2015

D'après les informations obtenues par l'Office Municipal du Tourisme de Carcassonne, *Manuel Qualité de l'Office Municipal de Tourisme de Carcassonne*, édition août 2017, le nombre de touristes pour la ville de Carcassonne est environ de 2,3 à 2.45 millions de visiteurs annuels en 2016¹⁴² dont environ 1,8 millions de touristes qui ont visité la Cité. Il est certain que la Cité est un site incontournable pour la plupart de touristes à Carcassonne. Le Comité Départemental du tourisme de l'Aude a collaboré avec le cabinet CRP Consulting en faisant une synthèse de la fréquentation des visiteurs de 2012 à 2016 à la Cité¹⁴³. Nous allons analyser le phénomène et la tendance de cette fréquentation touristique.

Selon les statistiques du tourisme établis de 2012 à 2016, le nombre des visiteurs de la Cité de Carcassonne est en moyenne de 1,8 millions de touristes par an¹⁴⁴. En outre, il est certain que les touristes viennent le plus souvent en été grâce au festival ou aux vacances estivales, mais il existe de plus en plus de visiteurs en dehors des mois de juillet et d'août. Nous pensons qu'en raison de la chaleur de l'été et de la concurrence d'autres activités culturelles, les visiteurs choisissent de venir en dehors de la période estivale. On constate que le taux des visiteurs au total a diminué de 2012 à 2015 pour commencer à remonter à partir de 2016. Il est possible que la menace terroriste a eu un impact sur la France. Par ailleurs, d'autres villes plus attirantes et

¹⁴² « Manuel Qualité de l'Office Municipal de Tourisme de Carcassonne », l'Office Municipal de Tourisme de Carcassonne, 2017.

¹⁴³ « Dispositif d'observation des clientèles touristiques des sites patrimoniaux et culturels majeurs du département de l'Aude : Redressement des comptages réalisés à CARCASSONNE et NARBONNE, synthèse 2012, 2013, 2014, 2015 et 2016 », CRP conseil consulting, 2017.

¹⁴⁴ Idem.

plus sûres ont sans doute attiré les touristes pendant cette période. Mais cette diminution n'est pas linéaire. À partir de 2016, nous observons visiblement une reprise de fréquentation du public.

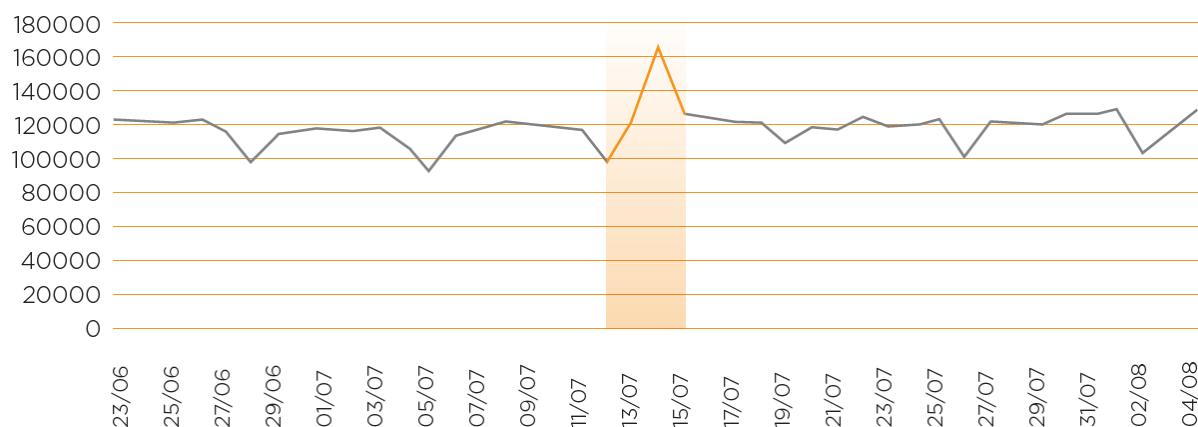
Le charme de la Cité attire constamment les visiteurs. Prenons un autre exemple pour illustrer dans quelle mesure un événement particulier favorise la fréquentation des touristes à la Cité. En 2015, l'Agence de Développement Touristique de l'Aude a fait une analyse sur l'embrasement de la Cité le 14 juillet, jour de la fête nationale. Le renom de ce grand événement existe depuis 1898. Le feu d'artifice embellissant et illuminant la Cité séduisent les visiteurs qui se rassembler à la Cité pour assister à cette fête. Selon le schéma [Schéma III.C.2.1], on voit que le jour de l'embrasement fait l'objet d'un nombre de visiteurs plus nombreux par rapport aux autres jours de la même période. D'après l'analyse, il y avait 165 000 visiteurs, uniquement le 14 juillet en 2015, soit environ 45000 de plus par rapport à la moyenne de fréquentation constatée lors de la période de référence (23/06 au 04/08/2015)¹⁴⁵. Cet événement spécifique témoigne bien d'un afflux supplémentaire de touristes qui contribuent directement ce jour-là au développement touristique de la Cité et à l'économie de la ville. Ceci touche non seulement la gestion patrimoniale de la Cité mais aussi les activités annexes de restauration, de commerce, d'hôtellerie et de transports.

Carcassonne Cité Médiévale	2012	2013	évolution 2013/2012	2014	évolution 2014/2013	évolution 2014/2012	2015	évolution 2015/2014	2016	évolution 2016/2015
janvier	52 278	46 868	-10,3%	51 930	10,8%	-0,7%	55 156	6,2%	55 605	0,8%
février	61 174	49 841	-18,5%	56 777	13,9%	-7,2%	52 152	-8,1%	63 962	22,6%
mars	105 874	105 667	-0,2%	90 127	-14,7%	-14,9%	80 070	-11,2%	104 504	30,5%
avril	190 790	136 136	-28,6%	166 821	22,5%	-12,6%	157 816	-5,4%	139 651	-11,5%
mai	200 296	211 708	5,7%	185 069	-12,6%	-7,6%	192 189	3,8%	159 806	-16,8%
juin	208 826	208 031	-0,4%	176 927	-15,0%	-15,3%	168 619	-4,7%	178 596	5,9%
juillet	383 949	292 667	-23,8%	288 196	-1,5%	-24,9%	256 172	-11,1%	254 311	-0,7%
août	351 150	360 021	2,5%	350 414	-2,7%	-0,2%	308 558	-11,9%	297 287	-3,7%
septembre	207 586	198 218	-4,5%	195 032	-1,6%	-6,0%	187 843	-3,7%	167 551	-10,8%
octobre	130 334	140 928	8,1%	146 490	3,9%	12,4%	140 957	-3,8%	160 652	14,0%
novembre	81 238	69 382	-14,6%	68 898	-0,7%	-15,2%	66 162	-4,0%	73 449	11,0%
décembre	84 130	77 659	-7,7%	77 025	-0,8%	-8,4%	78 097	1,4%	104 944	34,4%
Total	2 057 625	1 897 127	-7,8%	1 853 706	-2,3%	-9,9%	1 743 791	-5,9%	1 760 318	0,9%

[Tableau III.C.2.1] Comparatif de 2012 à 2016 de nombre de touristes et d'excursionnistes¹⁴⁶

¹⁴⁵ « Embrasement de la Cité de Carcassonne 14 juillet 2015 : analyse de fréquentation », Agence de Développement Touristique de l'Aude, 2015.

¹⁴⁶ « Dispositif d'observation des clientèles touristiques des sites patrimoniaux et culturels majeurs du département de l'Aude : Redressement des comptages réalisés à CARCASSONNE et NARBONNE, synthèse 2012, 2013, 2014, 2015 et 2016 », *op.cit.*, 2017.



[Schéma III.C.2.1] Fréquentation du périmètre de la Cité du 23 juin au 4 août 2015¹⁴⁷



¹⁴⁷ « Embrasement de la Cité de Carcassonne 14 juillet 2015 : analyse de fréquentation », *op.cit.*, 2015.

Conclusion

Le patrimoine culturel est un sujet majeur de notre société moderne. Il occupe une place importante dans notre histoire, notre vie et notre pensée. L'une de ses finalité principale est de relier le monde du passé à celui d'aujourd'hui. Grace aux démarche de patrimonialisation, les objets du passé peuvent être correctement sauvegardés et transmis jusqu'à nos jours. Notre recherche sur la Cité de Carcassonne, le déroulement de sa patrimonialisation tout au long de son histoire en coexistence avec le développement du tourisme nous donnent les éléments de réponse à notre question de départ.

La Cité de Carcassonne devient véritablement patrimoine à partir du sauvetage de la Cité par Cros-Mayrevieille et Prosper Mérimée. Ils sont les pionniers de cette prise de conscience à protéger et conserver la Cité et le point de départ de la patrimonialisation. La restauration de Viollet-le-Duc s'inscrit dans ce prolongement en tant que forme et processus de patrimonialisation. D'ailleurs, la patrimonialisation ne se termine pas après l'achèvement de la restauration. Aujourd'hui, elle se poursuit en collaboration avec le développement touristique. Par conséquent, le tourisme fait partie du processus de patrimonialisation en considérant que la Cité est un patrimoine qui est un élément essentiel pour attirer les visiteurs et développer l'économie de la ville.

L'identité de la Cité s'est transformée de siècles en siècles : centre d'activité, carrefour de commerce, logis de Vicomte, siège de la sénéchaussée, centre administratif, forteresse militaire, patrimoine culturel et enfin site touristique. Chaque période a influencé le rôle de la Cité. Notre pensée évolue aussi progressivement au fur et à mesure, elle est influencée par le courant de la société. La conscience de protéger les héritages historiques est influencée par le romantisme du XIX^e siècle. Aujourd'hui, quand nous observons la Cité, nous sommes en harmonie de pensée devant un patrimoine culturel et aussi un site touristique. Pourtant, cette forme de pensée n'était pas imaginable avant la restauration. Notre regard s'est donc transformé parallèlement avec la processus de patrimonialisation. La Cité est toujours là, témoin du passé et d'un nouveau présent. C'est nous qui avons changé notre regard et son identité.

Selon l'histoire de la Cité, des déterminants différents ont marqué sa définition : les Romains la considèrent comme un centre d'activité et de commerce, les Vicomtes l'utilisent comme leur résidence et leur siège, pendant l'époque royale elle est le siège de la sénéchaussée et une forteresse militaire. De nos jours, nous la considérons comme un patrimoine culturel qui peut

être visité. Nous pensons que les anciennes fonctions ont disparu. A vrai dire, les traces sont toujours là mais nous les avons orientées vers une autre destinée.

Notre attitude actuelle pour la Cité ainsi que pour presque tous les patrimoines culturels consiste à respecter et protéger les contributions de nos ancêtres. Ils ont valeur de témoignage historique d'un passé auquel nous ne pouvons pas revenir. Nous devons donc les conserver soigneusement en raison de leur fragilité et de leur valeur. L'inscription au patrimoine mondial de l'Humanité éveille et accentue la conscience collective en faveur d'un meilleur respect et d'une préservation des patrimoines culturels conjointement au développement du tourisme de la ville. C'est ainsi que nous considérons la Cité comme un musée de plein air ouvert aux visiteurs.

Le développement touristique lié à la Cité favorise l'économie globale de la ville et permet de maintenir en bon état ce patrimoine culturel. Nous ne pouvons pas nier que la Cité ne serait pas autant animée sans les activités touristiques. Avec la présence des touristes, nous découvrons une autre valeur de la Cité : la valeur symbolique. La Cité est l'emblème de la ville de Carcassonne qui attire l'attention des touristes.

Le rôle du développement touristique, dans le processus de patrimonialisation, est de mettre en valeur les patrimoines à travers des activités culturelles en lien avec l'histoire et la ville. Grâce à cette étape, la réputation du patrimoine peut alors se promouvoir partout dans le monde et attirer ainsi de plus en plus de touristes pour visiter ces trésors. Ces trésors exposés sont de véritables ambassadeurs qui accueillent les visiteurs internationaux en leur racontant leur histoire. Néanmoins, si le tourisme favorise l'économie de la ville, une approche commerciale excessive peut faire courir le risque de perdre l'essentiel des objectifs de la patrimonialisation. Nous pouvons craindre à juste titre que la Cité ne se résume qu'à ses seuls revenus commerciaux en perdant ses autres valeurs. Pour autant, force est de constater qu'il est difficile de préserver un patrimoine culturel en bon état sans un développement touristique associé. Ainsi, trouver un point d'équilibre entre la valeur patrimoniale et l'économie touristique est une préoccupation majeure de nos jours.

La France jouit d'une renommée en termes de protection et de valorisation de ses patrimoines. Elle met l'accent sur l'importance de ces richesses qui lui apportent par ailleurs beaucoup de profits à travers les activités touristiques. Nous nous demandons pour quelles raisons la France dispose d'un système aussi complet pour protéger ses trésors et les animer avec des manifestations diverses. Non seulement la conscience en faveur de la préservation des patrimoines date de près de 200 ans mais c'est aussi l'engagement de tout le peuple français qui

contribue véritablement à cette réputation. Nous constatons que les français organisent beaucoup d'activités liés à l'histoire et à la culture de leur patrimoine et leur participation fidèle permet à ces animations à continuer dans le temps. Leur engagement influence aussi les visiteurs des quatre coins du monde à participer également à la mise en valeur et à la notoriété de ces patrimoines. C'est la raison pour laquelle la France est reconnue en termes de développement touristique.

En France, les risques naturels de dégradation ou de destruction sont faibles. En tant qu'étudiante taiwanaise en France, je suis envieuse de ces conditions environnementales. À Taiwan, il y a beaucoup de typhons pendant les périodes estivales. De plus, nous devons faire face assez souvent à des séismes imprévisibles. Ce sont les facteurs environnementaux principaux qui endommagent le plus souvent les patrimoines taiwanais. J'ai le sentiment que nous nous concentrons prioritairement sur la prévention et la protection des catastrophes naturelles et beaucoup moins sur la conservation des patrimoines. De plus, la conscience en faveur de la protection des patrimoines n'est pas aussi forte chez nous. Il nous arrive souvent que des monuments historiques disparaissent dans des incendies. Par ailleurs, certaines personnes n'aiment pas les édifices anciens et ils veulent les raser pour construire les nouveaux. Ils préfèrent les bâtiments modernes au lieu des anciennes maisons en oubliant la valeur historique de leurs traces. Aussi, les orientations politiques sont aussi une des raisons de l'effacement et de l'oubli des traces de notre histoire. Le radicalisme politique veut éliminer le buste des personnages historiques ou changer l'apparence des monuments. En fait, quelque soit les motivations politiques ou autres raisons, il est regrettable de supprimer ces traces du passé qui sont les témoins de notre histoire et de notre mémoire collective. Les français sont très sensibles à cette idée de mémoire et c'est donc une des raisons principales pour la réussite de la protection de leurs patrimoines culturels.

Concernant le tourisme lié au patrimoine, nous constatons que le phénomène commercial peut prédominer sur l'ambiance patrimoniale. Beaucoup de touristes à Taiwan ont davantage de sollicitations pour acheter des souvenirs ou déguster les gastronomies locales plutôt que de visiter des patrimoines. Il est certain que la conscience de patrimoine de notre pays doit se développer considérablement.

A l'issue de cette recherche, j'espère que cette analyse pourra être un exemple concret pour contribuer et valoriser les patrimoines culturels de Taiwan et aussi une référence pour tous les taiwanais en faveur de la prise de conscience de la protection de nos propres biens. Au delà des

risques naturels, nous devons absolument éduquer nos citoyens à la prévention des destructions et à la sauvegarde active de nos patrimoines. La conscience patrimoniale doit venir habiter peu à peu le coeur de tous les taiwanais.



Bibliographie

A. Partie historique

1. ouvrages généraux en français

BARJOT Dominique, CHALINE Jean-Pierre et ENCREVÉ André(éd.), *La France au XIXe siècle: 1814 – 1914*, collection « Quadrige Manuels », Paris, Presses Univ. de France, 2008

BERCÉ FRANÇOISE, *Viollet-le-Duc*, collection « Monograph.archi », Bresson, édition du patrimoine (CMN), 2013

Perspectives du patrimoine bâti de la Bastide Saint-Louis, Mairie de Carcassonne, imprimerie municipale

Histoire de la Cité de Carcassonne et de la ville de Carcassonne :

Académie des arts et sciences (Carcassonne), *Mémoires de la Société des arts et des sciences de Carcassonne*, Carcassonne, L. Pomiés, 1870

DE LANNOY François, *La Cité de Carcassonne*, collection « Regard... », Paris, Editions Du Patrimoine Centre Des Monuments Nationaux, 2008

EUGENE-EMMANUEL Viollet-le-Duc, *La Cité de Carcassonne*, Paris, Carin, 2011

GRIMAL François, *Cité de Carcassonne*, Nationale des Monuments Historiques, 1966

GUILAINE Jean et FABRE Daniel (éd.), *Histoire de Carcassonne*, collection « Univers de la France et des pays francophones », Toulouse, Privat, 1990

LOUVEAU Nathalie et SUBRA-JOURDAIN Monique, *Carcassonne Bastide, Carcassonne Cité*, collection « le petit guide de ... », Du Cabardès, 2006

PANOUILLE Jean-Pierre, *Carcassonne: le temps des sièges*, collection « Patrimoine au présent », Paris, Caisse nationale des monuments historiques et des sites, 1992

PANOUILLE Jean-Pierre, *La Cité de Carcassonne*, collection « Itineraire Du Patrimoine », Aude, Monum Patrimoine Eds Du, 2001

POUX Joseph, *La cité de Carcassonne précis : historique, archéologique et descriptif*, collection « histoire et description », Toulouse, Édouard Privat, 1925

VIOLA André (dir), *l'exposition : Jean Deschamps au festival de la Cité Vingt ans de création à Carcassonne*, Maison des Mémoires, Carcassonne, 2012

2. Articles

POISSON Olivier, « *La restauration de la Cité de Carcassonne au XIXe siècle* », dans Monumental, n°8, décembre, 1994

B. Partie théorique

1. ouvrage généraux

Collectif, *Dictionnaire usuel illustré*, Quillet Flammarion, Paris, 1981

Collectif, « *Le petit Larousse illustré 2000* », International Book Dist, 2000

HARTOG, François, *Régimes D'historicité : présentisme et expériences du temps*, collection « La Librairie du XXIe siècle », Paris, Seuil, 2003

ROUSSEAU Denis et VAUZEILLES Georges, *L'aménagement urbain*, collection « que sais-je », Paris, Presse Universitaires de France, 1992

Patrimoine

BADY Jean-Pierre (dir.), *Patrimoine culturel, patrimoine naturel*, Paris, la documentation Française, 1995

BENHAMOU Françoise, THESMAR David, et MONGIN Philippe (éd.), *Valoriser le patrimoine culturel de la France: rapport*, collection « les rapports du Conseil d'Analyse Économique », Paris, Documentation Française, 2011

CHOAY Françoise, *L'allégorie du patrimoine*, collection « La couleur des idées », Paris, Seuil, 1992

FABRE Daniel (dir.), *Domestiquer l'histoire: ethnologie des monuments historiques*, collection « Ethnologie de la France 15 », Paris, Maison des sciences de l'homme, 2000

FAHEY, M. John, (dir.), *La France au patrimoine mondial : les 28 sites inscrits par l'UNESCO*, Tolède, National Geographic France, 2002

GRANGE Daniel, POULOT Dominique, *L'esprit des lieux : le patrimoine et la cité*, Presses universitaires de Grenoble, 1977

MESURE Sylvie et SAVIDAN Patrick (dir.), *Le Dictionnaire des sciences humaines*, collection « Quadrige », Paris, PUF, 2006

POULOT Dominique, *Patrimoine et musées ; L'institution de la culture*, collection « Carré histoire », Vanves, Hachette Livre, 2014

SCHAER, Roland, *L'invention des musées*, collection « Découvertes », Paris, Gallimard, 1993

SIRE Marie-Anne, *La France du patrimoine, les choix de la mémoire*, collection « Découverte », Evreux, Gallimard, 1996

Patrimonialisation

AMOUGOU Emmanuel (dir.), *La Question patrimoniale*, collection « de la "patrimonialisation" à l'examen des situations concrètes », Paris, L'Harmattan, 2004

DAVALLON Jean, *Le don du patrimoine : une approche communicationnelle de la patrimonialisation*, Collection « Communication, médiation et construits sociaux », Paris, Lavoisier, 2006

DI MEO Guy, *Processus de patrimonialisation Et construction des territoires*, collection « Archives ouverte », Institut des sciences humaines et sociales du CNRS, 2007

VESCHAMBRE Vincent, *Traces et mémoires urbaines: enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la démolition*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008

Tourisme

CAZES Georges et POTIER François, *le tourisme urbain*, collection « que sais-je », Paris,

Presse Universitaires de France, 1996

2. mémoires et thèses

BERNARD-LÉGAT Lucie, *La patrimonialisation d'un ouvrage hydro-électrique en milieu périurbain : le cas du canal de Jonage*, sous la direction de VARASCHIN Denis et BOUVIER Yves, Docteur de L'Université Grenoble Alpes, 2006

PANTZ Alix, *La réutilisation du patrimoine monumental protégé : la braderie des monuments historiques : L'Hôtel de la Marine*, Université Paris 1, Institut de recherches et d'études supérieures du tourisme

ROUBAUD Marine, *L'avenir des forts militaire de Lyon : histoire, enjeux et patrimonialisation*, sous la direction de Lucile Pierron, École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy, 2017

3. Articles

Patrimoine

BONNOT Thierry et DE SAINT-PIERRE Caroline (éd.), *La ville patrimoine. Formes, logiques, enjeux et stratégies*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Art et société », 2014, *Gradhiva*, vol. 23, no. 1, 2016, pp. 243-244.

GUÉRIN Marie-Anne, *Le patrimoine culturel, instrument de la stratégie de légitimation de l'Union européenne. L'exemple des programmes Interreg*, Politique européenne 2008/2 (no. 25), p. 231-251

HÉGARAT Le Thibault Le, *Un historique de la notion de patrimoine*, HAL archives ouvertes, 2015

HUMANN Sophie, « Voyage au coeur du patrimoine français », dans *le Figaro*, le 30 octobre 2014

PERIGOIS Samuel, « politiques patrimoniales, acteurs et enjeux identitaires : application a des petites villes iseroises », dans *Territoires en action et dans l'action*, collection « Géographie sociale », Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008

Patrimonialisation

BRETON Jean-Marie et RAMASSAMY Diana, « Patrimonialisation et enjeux d'un développement touristique durable », dans *Études caribéennes* [Online], Numéro 20, Décembre 2011

DI MEO Guy, *Processus de patrimonialisation et construction des territoires*, dans Regards sur le patrimoine industriel, actes du colloque de Poitiers « Patrimoine et industrie en Poitou-Charentes : connaître pour valoriser », Gestes éditions, Poitiers-Châtelleraut, 09/ 2007

KHATTALI Hatem, SGHAIER, Mongi SANDRON Frédéric, « Rôle des acteurs dans le processus de conservation et de valorisation du patrimoine local du village berbère de Chenini (Sud-est Tunisien, analyse des jeux d'acteurs par la méthode MACTOR », dans *Revue des Régions Arides*, Laboratoire Économie et Sociétés Rurales, Institut des Régions Arides Médenine, Tunisie, Institut de Recherche pour le Développement, no. 40, 02/2016

LAVOIE Marie, *Les enjeux de la patrimonialisation dans la gestion du développement économique : un cadre conceptuel*, *Sociétés*, vol. 125, no. 3, 2014, pp. 137-151

PIGNOT Lisa et SAEZ Jean-Pierre, « Education artistique et culturelle : pour une politique durable, Toulouse, Observatoire des politiques culturelles », dans *L'Observatoire*, N°42, 12/07/2013, p.106

Tourisme

KAWA-TOPOR Xavier, « La patrimonialisation, un outil au service du développement des territoires ? » *Patrimoine et désirs d'identité*, Laurent Sébastien Fournier, Dominique Crozat, Catherine Bernié-Boissard, Claude Chastagner (dir.), collection « Conférences universitaires de Nîmes », Paris, L'Harmattan, 2012, p.286

LAZZAROTTI Olivier, *Patrimoine et tourisme. Histoires, lieux, acteurs, enjeux*, collection « Belin Sup Tourisme », Belin, 2011

SOL Marie-Pierre, La patrimonialisation comme (re)mise en tourisme. De quelques modalités dans les "Pyrénées catalanes", VIOLIER Philippe & LAZZAROTTI Olivier, *Tourisme et patrimoine*, Saumur, France, Presses de l'Université d'Angers, 2007, p.161-175

C. Partie Pratique

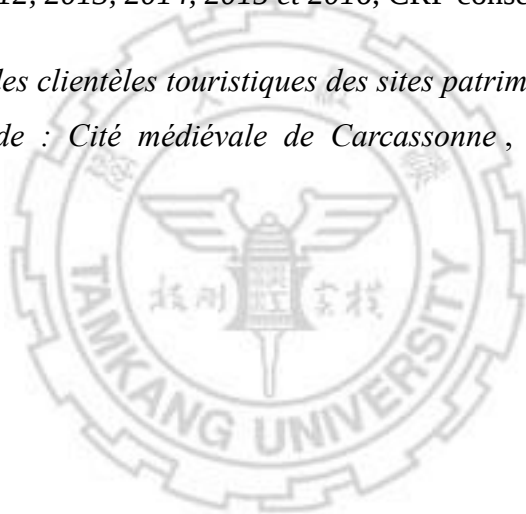
CLEMENTE Gilles (dir), *Manuel Qualité de l'Office Municipal de Tourisme de Carcassonne*, l'Office Municipal de Tourisme de Carcassonne, 2017

Sites patrimoniaux et culturels majeurs La Cité de Carcassonne et l'Ensemble Monumental de Narbonne 2012, le Comité Départemental du Tourisme de l'Aude, 2013

Embrasement de la Cité de Carcassonne 14 juillet 2015 : analyse de fréquentation, agence Agence de Développement Touristique de l'Aude, 2015

Dispositif d'observation des clientèles touristiques des sites patrimoniaux et culturels majeurs du département de l'Aude : Redressement des comptages réalisés à ARCASSONNE et NARBONNE, synthèse 2012, 2013, 2014, 2015 et 2016, CRP conseil consulting, 2017

Dispositif d'observation des clientèles touristiques des sites patrimoniaux et culturels majeurs du département de l'Aude : Cité médiévale de Carcassonne, Comité Départemental du Tourisme de l'Aude, 2013



Sitographie

A. Partie Historique

1. Histoire de la Cité de Carcassonne

ANDRIEU Martial, « Les fêtes des cadets de Gascogne et du Languedoc, à Carcassonne en 1898 », blog de *Musique et Patrimoine de Carcassonne*, 21/02/2016, [en ligne], consulté le 19/04/2018

<http://musiqueetpatrimoine.blogs.lindependant.com/archive/2016/02/21/les-fetes-des-cadets-de-gascogne-et-du-languedoc-217609.html>

Claude Marquié, « Carcassonne. Phylloxera et industrie (XIXe-XXe siècles) », dans le *ladepeche*, le 20/04/2014, [en ligne], consulté le 12/06/2018
<https://www.ladepeche.fr/article/2014/04/20/1866856-carcassonne-phylloxera-et-industrie-xixe-xxe-siecles.html>

Château et remparts de la Cité de Carcassonne, site officiel du Centre des Monuments Historiques de la Cité de Carcassonne, [en ligne], consulté le 15/04/2018

<http://www.remparts-carcassonne.fr/en/Explore/History-of-the-monument>

Émission télévisée française *C'est Pas Sorcier*, « CARCASSONNE : une cité au temps des chevaliers », [en ligne], consulté le 20/04/2018

<https://www.youtube.com/watch?v=N9PyrqXpMDo>

Mescladis, site au sujet de la Ville de Carcassonne, la Cité de Carcassonne et la Bastide Saint-Louis, [en ligne], consulté le 20/04/2018

<http://mescladis.free.fr/ANGLAIS/pages%20html/welcome.htm>

Michel Roquebert, La Cité de Carcassonne : « Chronique XVII - "Raimond-Roger Trencavel, victime de la mauvaise foi" », dans *l'Indépendant*, le 21/08/2016, [en ligne], consulté le 19/04/2018

<http://www.lindependant.fr/2016/08/21/chronique-xvii-raimond-roger-trencavel-victime-de-la-mauvaise-foi,2246140.php>

Site de l'Encyclopédia Universalis France, « Le traité Pyrénée », [en ligne], consulté le 20/04/2018

<https://www.universalis.fr/encyclopedie/traite-des-pyrenees/>

Site officiel du ministère de la culture au sujet de la Cité de Carcassonne, [en ligne], consulté le 25/04/2018

<http://www.carcassonne.culture.fr/>

Site officiel du ministère de la culture : Histoire de la Cité de Carcassonne, [en ligne], consulté le 11/03/2018

<http://www2.culture.gouv.fr/culture/carcassonne/fr/ii101b.htm>

Site touristique de l'Aude: *Moulin du Pont d'Aliès*, Carcassonne, Ville médiévale, [en ligne], consulté le 19 mars 2018

<https://www.alies.fr/region/la-cite-de-carcassonne/>

2. Restauration de la Cité

Château et remparts de la Cité de Carcassonne, site officiel du Centre des Monuments Historiques de la Cité de Carcassonne, [en ligne], consulté le 14/02/2018

<http://www.remparts-carcassonne.fr/Actualites/Une-salamandre-a-Carcassonne>

La Cliothèque, site de la galaxie des Clionautes (association de professeurs d'histoire-géographie : Histoire, Géographie, Education Civique, Enseignement, Culture), *Carcassonne Hier et aujourd'hui*, par LANGLOIS Gauthier, [en ligne], consulté le 11/04/2018

<https://clio-cr.clionautes.org/carcassonne-hier-et-aujourd-hui.html>

Mescladis, site au sujet de la Ville de Carcassonne, la Cité de Carcassonne et la Bastide Saint-Louis, Restauration de la Cité, [en ligne], consulté le 11/03/2018

<http://mescladis.free.fr/restaurations.htm>

Site de Bibliothèque Nationale de France (BNF), « Alphonse d' Hautpoul », [en ligne], consulté le 15/02/2018

http://data.bnf.fr/13004562/alphonse_d_hautpoul/

Site de *Fonds de Dotation « Cité de Carcassonne, de pierre et de rêves »*, CROS-MAYREVIEILLE, [en ligne], consulté le 11/03/2018

<http://www.citedecarcassonne.org/author/cros-mayrevieille/>

Site officiel de *Franceinfo* : *culture box*, « Les mystérieuses gargouilles de Notre-Dame »,

par Dominique Langard, [en ligne], consulté le 30/04/2018

<https://culturebox.francetvinfo.fr/patrimoine/les-mysterieuses-gargouilles-de-notre-dame-140233>

Site officiel de *l'Histoire des Art de Lab. Fr* (sous la direction du ministère de la culture et de la Communication), La restauration de la Cité de Carcassonne par Viollet-le-Duc, [en ligne], consulté le 11/03/2018

<http://hidalab.iri-research.org/hidalab/notice/1684>

Site officiel de l'Histoire par l'image, « Viollet-le-Duc et la restauration monumentale », [en ligne], consulté le 11/04/2018

<https://www.histoire-image.org/etudes/viollet-duc-restauration-monumentale>

Site officiel de la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, « Procès-verbaux de la Commission des Monuments Historiques », édition Jean-Daniel PARISSET, [en ligne], consulté le 11/03/2018

<http://elec.enc.sorbonne.fr/monumentshistoriques/Annees/1864.html>

Site officiel du Ministère de la Culture : Inspecteur des Monuments Historiques, Prosper Mérimée, [en ligne], consulté le 14/02/2018

http://www.merimee.culture.fr/fr/html/mh/mh_1_5.html

3. Viollet-le-Duc

Site de *Cité de l'architecture et du patrimoine* (sous la direction du Ministère de la Culture), l'exposition de « Viollet-le-Duc, les visions d'un architecte », [en ligne], consulté le 11/01/2018

<https://m.webtv.citechaillot.fr/video/viollet-duc-visions-dun-architecte>

Site de *Les Amis et Passionnés du Père-Lachaise*, TAYLOR Isidore Justin dit le Baron, [en ligne], consulté le 10/02/2018

https://www.appl-lachaise.net/appl/article.php3?id_article=506

Site officiel de *Franceinfo : culture box*, « Viollet-le-Duc romantique et visionnaire à la Cité de l'architecture », [en ligne], consulté le 11/01/2018

<https://culturebox.francetvinfo.fr/arts/expos/viollet-le-duc-romantique-et-visionnaire-a-la-cite-de-l-architecture-206452>

Site officiel de l'exposition de « Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France, Exposition du 11 octobre 2014 au 18 janvier 2015, Musée de la Vie romantique », [en ligne], consulté le 18/01/2018

<http://voyagespittoresques.paris.fr/>

Site officiel de *Toute la Culture*, l'Exposition Viollet-le-Duc à la Cité de l'Architecture, toute la culture.com, [en ligne], consulté le 11/01/2018

<http://toutelaculture.com/arts/expositions/exposition-viollet-le-duc-a-la-cite-de-larchitecture/>

Site officiel du *Richard Morris Hunt Prize*, l'Exposition Viollet le Duc, les visions d'un architecte, [en ligne], consulté le 11/01/2018

<https://rmhprize.org/2014/12/10/exposition-viollet-le-duc-les-visions-dun-architecte/>

Site officiel du Rotary Club de Carcassonne, [en ligne], consulté le 12/06/2018

<http://www.rotary-carcassonne.org/histoire-de-carcassonne.html>

B. Partie théorique

1. Patrimoine

LUSSEON-LEROUSSIEU Nicole, *Les territoires, l'urbanisme et le juge*, Presses universitaires François-Rabelais, 2004 [en ligne], consulté le 20/01/2018

<http://books.openedition.org/pufr/1840>

Site de *Cholet.fr*, ZPPAUP - Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager, [en ligne], consulté le 16/02/2018

http://www.cholet.fr/chaines/dossier_73_zppaup+-+zone+protection+patrimoine+architectural+urbain+paysager.html

Site de *Vmf*, « Le patrimoine, un concept élargi », [en ligne], consulté le 12/01/2018

<http://www.vmfpatrimoine.org/patrimoine-pratique/histoire-du-patrimoine/revolution-a-1810/>

Site de *Vmf*, « Naissance de la prise en compte du patrimoine sous la révolution française », [en ligne], consulté le 11/01/2018

<http://www.vmfpatrimoine.org/patrimoine-pratique/definition-patrimoine/un-concept-élargi/>

Site officiel de l'UNESCO, [en ligne], consulté le 14/01/2018

http://portal.unesco.org/fr/ev.phpURL_ID=34328&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

Site officiel de *Sites et Cités remarquables France* (sous la direction du ministère de la culture), « Urbanisme, patrimoine et développement durable », [en ligne], consulté le 11/02/2018

<http://www.sites-cites.fr/urbanisme-patrimoine-et-developpement-durable/>

Vincent Veschambre, « La fabrique urbaine des patrimoines : nouvelles formes, nouveaux enjeux ? », *Métropolitiques*, 10 juin 2015, [en ligne], consulté le 26/01/2018

<http://www.metropolitiques.eu/La-fabrique-urbaine-des.html> consulté

Site de Conseil départemental de Val-de-Marne, « Sauvegarder le patrimoine et aménager le territoire : l'archéologie départementale », [en ligne], consulté le 20/01/2018

<https://www.valdemarne.fr/le-conseil-departemental/culture/sport/construire-et-valoriser-la-memoire-et-le-patrimoine/sauvegarder-le-patrimoine-et-amenager-le-territoire-larcheologie-departementale>

2. Patrimonialisation

BORTOLOTTI Chiara (dir), « Collaborations et formes de légitimation dans les processus de patrimonialisation », [en ligne], consulté le 11/02/2018

<http://journals.openedition.org/nuevomundo/70156>

BOYER Véronique et HOFFMANN Odile, « Nouveaux acteurs, logiques anciennes ? La patrimonialisation du territoire (Brésil, Colombie) », *Nuevo Mundo Mundos Nuevos*, 13/02/2017, [en ligne], consulté le 11/02/2018

<http://journals.openedition.org/nuevomundo/70163>

Dossier documentaire enseignants de musée beaux arts : palais de l'évêché, [en ligne], consulté 10/02/2018

<http://www.museebal.fr/sites/default/files/img/PDF02/Petite-histoire-des-musees.pdf>

Site de *Fonds de Dotation* « Cité de Carcassonne, de pierre et de rêves », « Carcassonne, une cité de pierres... et de bois, Cité de Carcassonne », [en ligne], consulté le 10/03/2018

<http://www.citedecarcassonne.org/carcassonne-cite-de-pierres-de-bois/>

Site officiel de *Patrimoine Rhône-Alpes*, « Manufacture des tabacs actuellement université Jean

Moulin Lyon 3 », [en ligne], consulté le 14/02/2018

<https://patrimoine.rhonealpes.fr/dossier/manufacture-des-tabacs-actuellement-universite-jean-moulin-lyon-3/d2f12175-c6b6-4cba-92df-eb2ff717e3cb#historique>

Site officiel de l'Académie des Beaux Arts, « Origines du musée », [en ligne], consulté le 10/02/2018

http://www.academie-des-beaux-arts.fr/lettre/minisite_lettre72/Origines_du_musee.html

C. Partie Pratique :

Site touristique de *Carcassonne- Patrimoine Mondiale de l'UNESCO*, « Féria de Carcassonne », [en ligne], consulté le 26/04/2018

<http://www.tourisme-carcassonne.fr/ot-carcassonne/principal/preparer/agenda/temps-forts/feria-de-carcassonne>

ANDRIEU Martial, « Cherche et tu trouveras, les vestiges de l'ancien Palais épiscopal de la Cité », blog de *Musique et Patrimoine de Carcassonne*, [en ligne], consulté le 25/04/2018
<http://musiqueetpatrimoine.blogs.lindependant.com/tag/palais+%C3%A9piscopal>

Site de *Fonds de Dotation* « Cité de Carcassonne, de pierre et de rêves », « un hôtel pour la cité », [en ligne], consulté le 27/04/2018

<http://www.citedecarcassonne.org/un-hotel-pour-la-cite/>

Site officiel du Comité départemental du tourisme de l'aude, consulté le 25/04/2018,
<http://pro.audetourisme.com/index.php>

Site du Moyen-Âge et l'Histoire médiévale, Histoire de Basilique Saint Nazaire, par Fabrice Mrugala [en ligne], consulté le 24/04/2018
http://medieval.mrugala.net/Architecture/France,_Aude,_Carcassonne,_Basilique_Saint_Nazaire/

PIGNON Alain, blog de *Chroniques de Carcassonne* [en ligne], consulté le 20/04/2018
<http://chroniquesdecarcassonne.midiblogs.com>

Site officiel de CCI Carcassonne, [en ligne], consulté le 26/04/2018

<http://www.carcassonne.cci.fr/89-publications-et-etudes-tourisme.htm>

Site officiel de Festival de Carcassonne, [en ligne], consulté le 25/04/2018

<http://www.festivaldecarcassonne.fr>



Filmographie

1. LÉVIS Guillaume, Carcassonne [DVD], Paris, Montparnasse, 2004
2. COLOMBANI Hervé, Viollet-le-Duc trait pour trait [DVD], Paris, CNRS, 2014



Annexe

Subvention de la Commission Procès-verbaux de la Commission des Monuments Historiques,
édition Jean-Daniel PARISSET

URL : <http://elec.enc.sorbonne.fr/monumentshistoriques/Annees/1864.html> ,

Date : 18 janvier 1864

M. le surintendant des Beaux-arts, [le comte de Nieuwerkerke], président. Présents à la séance :
MM. Gautier, secrétaire général, du Sommerard, Courmont, de Longpérier, des Vallières,
Viollet-le-Duc, [Émile] Boeswillwald et Vaudoyer.

Remparts de la Cité de Carcassonne (Aude)

« M. Viollet-le-Duc, rapporteur, signale les parties sur la restauration desquelles ont porté les allocations accordées jusqu'à ce jour. Les travaux à l'exécution desquels il reste à pourvoir sont évalués à 530 825 Francs dont 139 525 Francs prévus pour la restauration extérieure et 391 300 Francs pour celle intérieure. La nature des ouvrages permet d'achever cette entreprise en un plus ou moins grand nombre d'années mais il y aurait de graves inconvénients à suspendre les travaux. La Ville s'est engagée à faire des sacrifices dans les proportions du dixième de ceux faits par l'État, de plus elle ajoute à la facilité et à l'économie de l'exécution des travaux en se chargeant de faire à ses frais les transports des importants déblais auxquels donne lieu la restauration des remparts. La Commission conclut à la continuation de la restauration suivant la marche déjà suivie, c'est-à-dire au moyen d'allocations annuelles suffisantes pour procéder utilement et méthodiquement à la poursuite des travaux. Elle propose en conséquence de fixer à 30 000 Francs le chiffre de l'allocation à réserver annuellement sur le crédit pour cette entreprise. »¹⁴⁸

¹⁴⁸ Consultable sur le site officiel de la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine de à l'adresse : <http://elec.enc.sorbonne.fr/monumentshistoriques/Annees/1864.html>